

Master en fondements et pratiques de la durabilité

Idéaux relationnels et habitat partagé :

Des cheminements vers une diversité de modes de vie durables

Fanny Schwab

Sous la direction du Prof. Christian Arnsperger



Juin - 2025

Dernière version approuvée par le directeur du mémoire :

Maîtrise universitaire en fondements et pratiques de la durabilité (MFPD)

Secrétariat du master en durabilité | www.unil.ch/masterdurabilite

Image de couverture : photo prise par Colin dans sa colocation à Genève.

Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. À ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur·e sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable.

Il m'importe de préciser qu'aucun outil d'intelligence artificielle (IA) n'a été utilisé pour ma réflexion ou mes lectures tout au long de ce travail, ni pour la rédaction de ce dernier. Le seul usage que j'en ai fait concerne la transcription des enregistrements audio des six entretiens qualitatifs que j'ai menés. J'ai utilisé le logiciel TurboScribe pour obtenir une première version écrite des interviews audios, puis, j'ai réécouté minutieusement chacun d'eux afin d'apporter mes corrections aux textes générés par l'outil.

*« Habiter la Terre
commence dans les
relations avec les
autres »
(Ferdinand, 2019 : 48).*

Résumé

Cette recherche se penche sur les idéaux relationnels qui constituent une alternative au modèle de la famille nucléaire, cela dans une perspective de transition écologique juste. Plus précisément, cette enquête formule une analyse partant d'une série d'entretiens qualitatifs menés en Suisse auprès de six personnes vivant en habitat partagé de manière librement choisie, avec un intérêt pour les enjeux écologiques.

Il s'agit d'étudier les aspirations à une vie relationnelle hors de l'impératif social de la famille nucléaire, afin de les lier au déploiement de modes d'habitation partagée et de manières de vivre en phase avec les impératifs de la transition écologique juste. Pour y parvenir, cette réflexion se base sur l'approche social-écologique développée par l'économiste Éloi Laurent, qui porte une attention particulière aux liens entre enjeux écologiques et questions sociales. Il s'agit d'évaluer la portée des modes de vie étudiés au regard des trois dimensions de la transition écologique juste, à savoir, la réduction des inégalités, la redéfinition de la coopération, et la reformulation des besoins humains. Sur la base de ces dimensions, sont respectivement discutés trois arguments associés aux idéaux de vie relationnelle étudiés : la capacité de critique du système, la création et le renforcement de la communauté, et la sobriété des modes de vie.

Mots-clés : habitat partagé, idéaux relationnels, famille nucléaire, transition écologique, durabilité, capitalisme, communauté, amitié, autonomie, non-monogamie.

Abstract

This paper examines relationship ideals that constitute an alternative to the nuclear family model, in the perspective of a just ecological transition. More specifically, this research formulates an analysis based on a series of qualitative interviews conducted in Switzerland with six people living in freely chosen shared housing, with an interest in ecological issues.

The aim is to study aspirations for a relational life outside the social imperative of the nuclear family, in order to link them to the establishment of shared housing and lifestyles in line with the imperatives of a just ecological transition. To achieve it, this reflection is based on the social-ecological approach developed by the economist Éloi Laurent, which pays particular attention to the links between ecological and social issues. The aim is to assess the impact of the lifestyles studied with regard to the three dimensions of a just ecological transition : reducing inequalities, redefining cooperation, and reformulating human needs. On the basis of these dimensions, three arguments associated with alternative relationship ideals will be discussed respectively : the capacity to criticize the system, the creation and the strengthening of the community, and the sobriety of lifestyles.

Keywords : shared housing, relationship ideals, nuclear family, ecological transition, sustainability, capitalism, community, friendship, autonomy, non-monogamy.

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier Christian Amsperger et Sebastian Bellocq pour leur précieux suivi à différents moments de ce travail. Chaque échange avec eux a été l'occasion pour moi de préciser mes réflexions dans un climat convivial et bienveillant. Leur expertise académique et leur ouverture d'esprit ont rendu possible l'élaboration de ce travail qui me tenait grandement à cœur. Je leur en suis profondément reconnaissante. Ma gratitude s'adresse également à mes six interviewé·es, dont les manières de vivre et l'envie de participer à mon enquête m'ont énormément touchée. J'espère être parvenue à honorer au mieux leurs rêves et leurs luttes de tous les jours.

J'exprime ma gratitude à l'autrice-compositrice-interprète et musicienne Chelsea Wolfe, dont les mélodies enchanteresses et cathartiques ont accompagné la majeure partie de la rédaction de ce travail. Son œuvre musicale a été pour moi une véritable source de sérénité et d'enthousiasme. Je rends grâce à la forêt de Dornoy, au lac Léman, au vieux calocèdre du campus, aux rosiers et glycines de l'Unithèque, au cerisier du Japon du Géopolis, à Naya, aux moutons de l'UNIL, et bien d'autres existences plus qu'humaines qui ont réchauffé ma condition de vivante et m'ont rappelé que mon existence n'est jamais solitude. Une pensée toute particulière s'adresse à Zelig, où j'ai passé d'innombrables moments durant tout mon Master. Après avoir quitté l'association pour me consacrer pleinement à l'élaboration de ce travail, j'ai continué à fréquenter ses espaces et à y trouver, sous de multiples formes, un sentiment de familiarité réconfortante. Ma reconnaissance s'adresse également à mes camarades de classe de Master, et particulièrement à Ananda et Léo, avec qui j'ai partagé tant de discussions, de moments de rires tout comme de peines. Parmi mes collègues-ami·es, je remercie aussi Samuel, Alyssia et Guy, avec qui je me suis rendue à la bibliothèque du Géopolis presque quotidiennement pendant plusieurs mois. Leur présence m'a apporté tant d'espoir durant l'élaboration de ce travail. Je pense tendrement à mes ami·es de longue date, Almeida, Quentin, Remo, et à celles et ceux de Fribourg et d'ailleurs, qui apportent tant d'enthousiasme à mon existence. Je remercie Roxana pour sa bonté d'âme et ses rêves d'un avenir heureux qui m'inspirent profondément. Notre amour l'une pour l'autre, si riche en couleurs, me transporte tous les jours. Je rends hommage à mes colocataires, Aline et Djemi, avec qui je partage mon quotidien depuis trois ans, et qui m'ont soutenue à travers tant de moments depuis le début de mon arrivée à Lausanne. Leur présence est pour moi un foyer chaleureux.

J'exprime ma profonde reconnaissance pour ma mère Sandra, dont la force de vie, la générosité et l'empathie m'émouvant sans fin. Je remercie grandement mon père Jacques, dont la capacité d'écoute, l'éternel optimisme et la curiosité au monde ne cessent de m'émerveiller. J'exprime une grande gratitude pour sa compagne Dominique, qui depuis de nombreuses années, répand tant de joie de vivre et de paix autour d'elle. Je suis éternellement reconnaissante envers ma grand-mère maternelle Monique, dont le dévouement et l'ouverture aux autres me donnent espoir en l'avenir. Une pensée spéciale s'adresse à Yohan, mon oncle de cœur et ange gardien. Nos moments de rires, de discussions multiples et de découvertes musicales nourrissent délicieusement mon cœur. Enfin, je souhaite remercier ma sœur jumelle Adeline pour sa relecture, pour sa passion pour la vie et sa sagesse d'esprit bouleversantes, et finalement, ma grande sœur Laura que j'admire tant, robuste exploratrice au quotidien et poétesse de la vie.

Table des matières

1	Introduction à la thématique des idéaux relationnels	7
2	Revue de la littérature	14
2.1	Enjeux environnementaux et sociaux de l'habitat individuel en Suisse.....	14
2.2	Historique des liens familiaux en Europe pré-industrielle et émergence de l'idéal de la famille nucléaire	17
2.3	Enjeux économiques et sociaux associés à la famille au XXI ^e siècle	23
2.4	Considérations écologiques sous l'angle de l'imaginaire familial nucléaire	25
3	Problématisation	29
4	Dispositif méthodologique	35
4.1	Accès à la population d'enquête.....	35
4.2	Critères de sélection des interviewé·es	36
4.3	Grille d'entretien	38
4.4	Récolte des données	38
4.5	Présentation des enquêté·es	38
5	Résultats : analyse des entretiens	42
5.1	Elise.....	42
5.2	Thérèse	44
5.3	Colin.....	47
5.4	Ambre	49
5.5	Fred	53
5.6	Louane	58
6	Discussion	63
6.1	Idéaux relationnels alternatifs et choix de modes d'habitation collectifs.....	64
6.2	Modes d'habitation partagés et enjeux écologiques	67
6.2.1	Impact écologique direct.....	67
6.2.2	Impact de transition écologique	70
6.3	Perspectives pour une transition juste.....	74
6.3.1	Réduire les inégalités : critique d'un système de reproduction sociale, d'exploitation du travail domestique et célébration d'une pluralité d'existences.....	75
6.3.2	Redéfinir la coopération entre humains : création et renforcement de la communauté	79
6.3.3	Repenser les besoins humains : sobriété et réappropriation des moyens de subsistance.....	82
6.3.4	Quelle place pour la lutte ?	87
7	Conclusion	91
8	Références bibliographiques	96
9	Annexes	102
9.1	Canevas d'entretien.....	102

1 Introduction à la thématique des idéaux relationnels

Dans nos sociétés occidentales modernes, la mise en couple et, par extension, la création d'une cellule familiale avec des enfants est un schéma prioritaire dans l'existence humaine. La vie conjugale et familiale nous apparaît comme un idéal « naturel » et constitue un élément central de nos conceptions d'une vie heureuse. Ces modes de vie se présentent comme une norme sociale, communément et implicitement valorisés dans toutes les sphères de notre société. La journaliste Alice Raybaud souligne plusieurs mécanismes par lesquels ce modèle se trouve fortement encouragé dans nos sociétés :

Ce n'est qu'au tournant du XX^e siècle que le modèle de la conjugalité romantique, tel que nous le connaissons aujourd'hui, s'impose peu à peu comme mesure de l'existence. Il devient le ciment du mariage, base des institutions et des héritages, mais surtout, et c'est ce qui en fait un idéal puissant, la condition de l'accomplissement de soi, celle d'un aboutissement à la fois personnel et social (Raybaud, 2024 : 33).

De manière similaire, la journaliste Aline Laurent-Mayard se réfère à la philosophe Elizabeth Brake pour mettre en lumière l'existence, dans nos sociétés, d'une « *amato-normativité* », un terme qui décrit « *un système qui nous fait croire que toute personne peut et doit ressentir une attirance amoureuse, et que le couple est préférable au célibat* » (Brake, 2012, In Laurent-Mayard, 2024 : 34). En continuité avec ce phénomène, la journaliste dénonce un phénomène récurrent de « *single-shaming* », qui désigne le fait d'humilier, de manière consciente ou non, les personnes qui ne sont pas en couple (Laurent-Mayard, 2024 : 33). Par ailleurs, les psychologues Bella M. DePaulo et Wendy L. Morris ont défini le « *singlism* », un phénomène dont elles ont constaté les effets auprès d'adultes célibataires étasuniens, qui se trouvaient être la cible de nombreux stéréotypes et de discriminations : cette réalité est la conséquence, selon elles, d'un ensemble de croyances incontestées dans nos sociétés, qu'elles regroupent sous la formule « *the Ideology of Marriage and Family* » (2005 : 57). Elles soulignent que ce mode de pensée, caractéristique de la culture américaine, ne considère pas simplement que le mariage et la famille soient le seul mode de vie désirable, mais il suppose que ces schémas de vie permettent aux individus qui s'y engagent de découvrir un bonheur et un sens profond à leur existence (DePaulo & Morris, 2005 : 77). Cette idéologie représente, selon les termes des psychologues, le « *rêve américain sous une forme interpersonnelle* » : dans ce système de pensée, n'importe qui peut, grâce à un amour mutuel, trouver sa personne idéale, moyennant un « travail » fourni dans la poursuite de ce but (par exemple, en se mettant en avant, en travaillant son image de soi) (DePaulo &

Morris, 2005 : 77). De plus, elles décrivent les attentes exigeantes que portent les personnes engagées dans des relations amoureuses en ce début de XXI^e siècle : le modèle contemporain de la famille nucléaire implique que les adultes engagé·es dans ces relations comptent sur leur partenaire sexuel·le pour satisfaire la plupart de leurs besoins et désirs émotionnels, interpersonnels et économiques, tandis que leur sociabilité se limite souvent au temps passé de manière occasionnelle avec d'autres couples (DePaulo & Morris, 2005 : 76). Elles avancent que ce type de vie relationnelle relève d'une grande simplification des interactions humaines, ce qui explique en partie sa désirabilité :

The solution proffered by the Ideology of Marriage and Family also holds the appeal of being a fairly simple one. Find that one special person, and you can feel comforted in knowing that you now have your sexual partner, your best friend, and your soul mate, and the beginnings of a nuclear family. Surely, this is simpler than creating and sustaining a village (DePaulo & Morris, 2005 : 77).

Les autrices relèvent que, bien au contraire, toute personne peut bénéficier d'une certaine diversité de liens plus ou moins importants dans son existence. Ainsi peut-on constater que le couple-famille nucléaire laisse difficilement exister d'autres manières d'être. On peut avancer que ce modèle relationnel s'impose comme une hégémonie, au sens du théoricien politique Antonio Gramsci. Dans cette acception, le phénomène d'hégémonie désigne « *toute forme d'action politique "dirigeante" entreprise par un groupe social vis-à-vis d'un autre au cours de l'histoire* » (Hoare & Sperber, 2019 : 94). Plus précisément, l'hégémonie désigne une situation de domination culturelle et morale, où le pouvoir est exercé grâce à une combinaison subtile entre consentement et coercition :

Le système hégémonique le plus solide, le plus stable, est celui où la force brute se manifeste le moins, puisque son exercice quotidien est rendu superflu par le consentement. Dans un tel système, l'omniprésence des mécanismes institutionnels consensuels tend à faire oublier que les appareils de coercition se tiennent en retrait, redoutables, « au cas où » (Hoare & Sperber, 2019 : 98).

Récemment, plusieurs sociologues et journalistes ont souligné les implications principalement politiques, philosophiques et économiques de l'omniprésence de ce schéma dans nos existences (Lagasnerie, 2023 ; Laurent-Mayard, 2024 ; Raybaud, 2024). Selon le sociologue Geoffroy de Lagasnerie, la conjugalité et le familialisme sont des manières d'être hautement institutionnalisées, qui reproduisent les exigences de genre, et empêchent toute possibilité d'idiorythmie, un terme qui désigne le rythme de vie individuel de toute personne (Lagasnerie, 2023). Selon le sociologue, la vie en foyer

familial engendre chez les individus une concentration psychique sur l'intérieur : un repli sur soi qu'il regrette et qu'il associe à un « *appauvrissement du tissu relationnel* », c'est-à-dire, à une perte de diversité de relations et d'activités dans lesquelles les individus s'engagent (Lagasnerie 2023 : 46).

La journaliste Alice Raybaud, quant à elle, constate une certaine idéalisation de la famille traditionnelle et avance qu'elle constitue une structure fermée sur elle-même, au sein de laquelle différentes formes de déceptions et de violences sont trop souvent banalisées (Raybaud, 2024 : 137). Elle regrette également la possessivité sur laquelle sont souvent basés les rapports entre parents et enfants (Raybaud, 2024 : 137). Par ailleurs, la journaliste lie la thématique des relations proches entre humains aux enjeux économiques et immobiliers actuels et, par extension, à des enjeux écologiques. Elle dénonce notamment le modèle du « *pavillon individuel* » dans lequel la plupart des familles vivent et accumulent leurs biens matériels individuels, un phénomène aux effets écologiques grandement néfastes : artificialisation des sols ; chauffage et éclairage de surfaces habitées par peu d'habitant·es ; démultiplication d'appareils individuels énergivores et à l'empreinte carbone élevée (Raybaud, 2024 : 248-249). Par extension, c'est également le mécanisme de l'héritage qui est dénoncé car il agit comme le premier facteur de l'accroissement des inégalités, et participe au maintien de l'ordre établi (Raybaud, 2024 : 269).

En réponse aux critiques formulées, les auteur·ices auxquelles je me suis référée jusqu'ici portent une attention toute particulière à la thématique de l'amitié et regrettent la place minoritaire qui lui est réservée dans nos modes de vie et nos institutions modernes. Parmi eux·elles, Geoffroy de Lagasnerie, dans son ouvrage *3. Une aspiration au dehors* (2023) raconte avoir choisi de placer l'amitié au centre de son existence. Plus précisément, il a souhaité valoriser en premier lieu ses liens d'amitié, cela sans pour autant délaisser délibérément d'autres relations associées à diverses sphères de l'existence, comme les liens familiaux. Par ce désir, il fait de l'amitié un « mode de vie » générateur de pratiques, de significations, de rituels, de temporalités qui lui sont propres. « *L'amitié [...] se réduit aux pratiques qui la créent et recréent chaque jour, elle n'existe qu'à travers la série d'actes qui la font exister. Sans un souci quotidien de l'ami, l'amitié disparaît* » (Lagasnerie, 2023 : 42). Selon lui, cette forme de relation se montre particulièrement perméable et adaptable aux individus qui s'y engagent. De plus, le sociologue avance que ce mode de relation représente un véritable levier pour les luttes culturelles et politiques, cela pour plusieurs raisons. Il relève notamment que des liens de

solidarité forts entre les individus sont nécessaires pour faire émerger des évolutions politiques. Aussi, selon lui, l'amitié est une forme de relation centrée sur le « *dehors* », c'est-à-dire, ouverte à la rencontre de l'altérité, à l'engagement associatif et politique : des phénomènes à même de faire émerger un projet politique d'émancipation. Le sociologue suppose que l'amitié, quand elle est vécue en tant que mode de vie, permet une réappropriation de la théorie politique de l'utopie (Lagasnerie, 2023 : 53). Selon cette dernière, les changements sociétaux profonds peuvent être engendrés en se retirant de la société pour imaginer et/ou vivre des modes d'existences alternatifs. Le sociologue avance que l'amitié en tant que mode de vie, quant à elle, permet cette « sortie » de la société sans pour autant s'isoler de cette dernière, car cette forme relationnelle permet précisément une transformation des individus.

La journaliste Alice Raybaud a, quant à elle, mené une enquête auprès de plusieurs groupes de personnes qui ont fait le choix de prioriser leurs liens d'amitié, si bien qu'elles partagent leur habitation avec des ami-es et, parfois même, l'éducation et les soins prodigués à leurs enfants. Son livre *Nos puissantes amitiés : Des liens politiques, des lieux de résistance* (2024) se base sur ces entretiens et établit une vue d'ensemble sur les implications sociologiques, économiques et politiques de différents modes de relation. Elle décrit comment ces derniers participent à une véritable vision du monde générale :

Ranger nos relations dans des cases définies et supposément étanches –amitié d'un côté, amour romantique de l'autre– permet de soutenir une certaine organisation binaire du monde social, partagé entre relations productives (celles qui doivent mener à la procréation, à la création de valeur) et liens tout à fait dispensables (Raybaud, 2024 : 184).

L'autrice inscrit les liens entre humains au cœur d'une réflexion sur nos valeurs à l'échelle sociétale. Elle rapproche l'amitié du « *care* », un terme développé par Carol Gilligan (1980), qui désigne « *le soin, la sollicitude et le souci de l'autre, ainsi que toutes les compétences développées pour le mettre en œuvre* » (Raybaud, 2024 : 95). Selon Raybaud, l'amitié est un « *espace de soin mutuel* » (2024 : 95), dans le sens où les personnes qui entretiennent des liens d'amitié sont amenées à prendre grandement soin les unes des autres. La journaliste rapproche également les liens d'amitié à l'engagement militant. Véritable « *facilitateur de l'engagement* » (Raybaud, 2024 : 215), l'amitié participe à l'affirmation de valeurs fortes et à l'évolution des mentalités.

De plus, elle soutient que les alliances de vie basées sur l'amitié viennent démanteler les mécanismes de reproduction sociale associés au modèle familial : la journaliste mentionne, entre autres, que l'habitation collective peut représenter une solution

intéressante pour atteindre une qualité de vie qui ne serait pas envisageable pour nombre de jeunes personnes qui ne disposent pas d'accès à la propriété ou même à la location (Raybaud, 2024 : 252). Aussi, elle souligne que le mode d'habitat partagé est avantageux pour les personnes qui souhaitent exercer une activité agricole : les fermes collectives constituent une réponse à l'isolement et aux difficultés associées au métier d'agriculteur·ice (Raybaud, 2024 : 242-243). En effet, l'installation en collectif permet de rendre les activités en lien avec l'agriculture et la profession d'agriculteur·ice plus désirables, de mieux répartir la charge de travail et de soutenir des modèles agro-écologiques (Raybaud, 2024 : 244-245). Aussi, l'autrice avance que les personnes qui vivent entre ami·es entretiennent souvent un rapport novateur au travail : souvent, il·elles questionnent l'injonction à la vie carriériste, souhaitent un meilleur équilibre entre leur travail et leur vie, et rejettent l'absence de sens de certains emplois qui leur étaient destinés (Raybaud, 2024 : 259).

Ainsi, les conclusions des auteurs·ices que j'ai mobilisé·es se rejoignent : ils·elles appellent chacun·e à questionner l'injonction au couple-famille et à cultiver davantage de relationnalité amicale, cela pour des raisons principalement idéologiques, économiques et politiques. Sur la base des travaux que j'ai explicités jusqu'ici, j'ai souhaité mener une enquête et une réflexion sur le potentiel des relations et modes de vie alternatifs au couple-famille nucléaire dans une perspective de transition écologique. Par cette volonté, j'aborde la thématique des relations proches entre humains comme une question éminemment écologique. En effet, à mon sens, les recherches que j'ai mobilisées précédemment ont sous-estimé les possibles affinités entre les orientations relationnelles alternatives au couple-famille nucléaire et la possibilité d'une transition de nos sociétés modernes vers des valeurs et modes de vie adaptés aux enjeux écologiques et sociaux de notre époque.

Il semblerait donc que l'injonction implicite au couple-famille moderne puisse limiter les individus dans le développement de liens sociaux positifs ainsi que dans l'identification de leurs besoins et idéaux de vie en société. Cela dit, il ne s'agit pas de désigner ce mode de vie comme une cause unique empêchant une prise de conscience écologique et sociale auprès des individus de nos sociétés ; j'avance plutôt que cette forme de vie hégémonique se présente comme une condition participant à un phénomène général de reproduction d'un statu quo, par lequel les humains se trouvent limités dans leurs possibilités d'envisager des évolutions sociétales à large échelle. Il n'est pas non plus question de

rejeter l'idée de mener une vie familiale, car la critique formulée à l'occasion de ce travail porte sur la famille sous sa forme nucléaire, en tant qu'idéal hégémonique.

Sur un plan plus théorique, il est d'usage de distinguer une conception « faible » de la durabilité, et une conception « forte », posture qui est adoptée dans le cadre de ce mémoire. La durabilité forte constate que les solutions techniques aux dérèglements climatiques ne sont pas suffisantes, si bien qu'il est nécessaire de modifier les modes de vie et d'organisation de nos sociétés : cette mise en cause de la productivité économique appelle à innover sur le plan de l'organisation sociale et politique (Bourg et al., 2012 : 119). Par ailleurs, il incombe à l'humain moderne de construire son propre développement : dans une perspective de transition écologique et économique, il n'a de choix que d'entreprendre une « *évolution consciente* », c'est-à-dire, de se créer lui-même ainsi que ses valeurs et sa manière d'être humain (Arnsperger, 2022 : 243-244). D'autre part, il semblerait, à mon sens, que les crises climatiques que nous connaissons soient le résultat, en partie, d'une crise des relations : nos liens au vivant sont à repenser, ainsi que nos liens d'humains à humains. À la lumière de ces remarques, il importe de porter un regard critique et réflexif sur nos relations proches entre humains, qui sont déterminantes de bien des aspects de nos vies quotidiennes et conditionnent nos manières de vivre ensemble. Parmi les pensées écologiques, le mouvement du convivialisme se rapproche également de ces préoccupations. Le convivialisme peut être défini comme « *la pensée, la recherche d'un art de vivre ensemble (convivere) qui valorise la relation et la coopération, et permet de s'opposer sans se massacrer, en prenant soin des autres et de la nature* » (Caillé et al. 2013 : 22-23). Plus récemment encore, des chercheur·ses expriment la nécessité de dépasser les pratiques sociales hégémoniques afin d'embrasser la complexité des relations interhumaines ainsi qu'avec l'environnement : « *To queer convivialism means to search for other ways of living well together, ways that open up more complex and more serendipitous learnings beyond hegemonic norms (...)* » (Kagan, 2020 : 274).

Dans la littérature, on peut également se référer à l'écoféminisme, un courant de pensée qui lie l'exploitation des systèmes naturels à celle qui s'opère parmi les humains dans la sphère domestique, entre hommes et femmes plus particulièrement :

The enduring message from ecofeminist scholars is that the exploitation of ecosystems by human beings is a reflection of the exploitation among human beings, which means that efforts

to promote greater social equity and democracy will have the effect of also promoting ecological sustainability (Pellow In Overdevest (Ed), 2024 : 378).

J'ai constaté que la possibilité d'une pluralisation des modes de relation entre humains et les potentielles implications positives que ce phénomène pourrait laisser entrevoir dans une perspective de transition écologique étaient largement sous-étudiées. Ce travail, basé sur six entretiens qualitatifs que j'ai menés, entend établir des liens entre différents modèles de vie en commun incarnés par les individus et leur prise en considération d'enjeux environnementaux. Pour ce faire, il importe, dans un premier temps, de préciser différents modes de relation et de vie commune qui seront abordés au cours de ce travail. En effet, certaines personnes interviewées s'engagent dans des relations « libres », « ouvertes » ou « poly-amoureuses ». Ces liens se déploient hors de la monogamie, communément associée à la famille nucléaire et, de manière plus générale, à toute relation amoureuse. Ces modalités alternatives peuvent être regroupées sous le terme de « *non-monogamie consensuelle (NMC)* » ou « *consensual non-monogamy (CNM)* », désignant des relations au sein desquelles les individus s'accordent mutuellement à éventuellement prendre part à des relations sexuelles et/ou émotionnelles avec plus d'un·e partenaire (Fairbrother, Hart & Fairbrother, 2019 : 697). Ces modes de relation peuvent varier dans leurs modalités, mais ils impliquent nécessairement un engagement à l'ouverture, à la transparence, et un accord concernant les paramètres de la relation (Fairbrother, Hart & Fairbrother, 2019 : 697). D'autres enquêtés ne s'engagent pas dans ce type de relations et entrevoient la possibilité d'une vie en couple monogame, tout en maintenant leur mode d'habitation partagé qu'ils valorisent tout particulièrement.

Plus que l'affiliation à un modèle relationnel précis, la recherche propose une réflexion sur les manières d'habiter associées aux idéaux de vie commune des individus, qui se déploient hors de l'impératif existentiel du couple-famille nucléaire. La recherche se concentre alors sur les manières d'habiter associées aux aspirations relationnelles des individus. Le prisme de l'habitat a pour objectif de lier les enjeux écologiques aux idéaux relationnels alternatifs. Ce travail visera à répondre à la question suivante : *Dans quelle mesure des idéaux relationnels alternatifs à celui du couple-famille nucléaire peuvent-ils être générateurs de modes de vie et d'habitation adaptés aux enjeux d'une transition écologique juste ?*

Pour ce faire, j'ai mené six entretiens semi-qualitatifs auprès de personnes vivant en habitat partagé avec un souci pour les thématiques écologiques qui, au travers de leurs

modes d'habitation et leurs réflexions portant sur leurs liens aux autres, sortent de l'idéal du couple-famille nucléaire.

Ce travail commence par une mise en contexte : il s'agira de dresser un portrait des impacts écologiques et sociaux de l'habitat individuel en Suisse, avant de retracer l'histoire de l'imposition de la famille nucléaire en tant qu'idéal de vie, puis d'en expliciter les implications économiques et sociales actuelles, avant de s'attarder sur certaines perceptions des enjeux écologiques associées à l'imaginaire familial nucléaire. Par la suite, il s'agira de détailler la problématique de recherche, puis, d'exposer les résultats de l'enquête par entretiens, avant de les discuter à la lumière d'une littérature principalement éco-féministe, d'écologie sociale et d'écologie décoloniale.

2 Revue de la littérature

2.1 Enjeux environnementaux et sociaux de l'habitat individuel en Suisse

La présente section vise à expliciter certains enjeux associés à la forme de logement véhiculée par la famille nucléaire. Cette forme est la résidence néolocale, impliquant qu'un couple nouvellement formé fonde son propre foyer hors du ménage des parents (Dupont, 2017 : 28). En outre, il s'agira de décrire certains phénomènes récents impactant les choix résidentiels en Suisse.

L'habitat correspond, après l'alimentation et avant la mobilité, à un des domaines de consommation et de production qui impactent le plus significativement la biosphère au niveau national et mondial (OFEV, 2020 : 3). Plus précisément, sa production, son équipement et son exploitation génère plus d'un quart de l'impact environnemental de la Suisse ; en intégrant à ce chiffre la mobilité quotidienne induite par l'habitat, il représente environ un tiers de l'impact environnemental global du pays (OFEV, 2020 : 4). Plusieurs tendances s'observent depuis quelques années dans le secteur du logement. Le nombre de ménages augmente, leur taille diminue et l'espace habitable par personne continue de croître, ce qui provoque une forte augmentation de la demande en logements (OFL, 2025). Les petits ménages représentent plus de deux-tiers des foyers en Suisse (OFL, 2019 : 3), tandis que la surface d'habitation occupée par personne est en augmentation principalement en raison de deux moteurs déterminants, à savoir le vieillissement de la population et l'individualisation de la société (OFEV 2022a). De plus, au cours des trente dernières années, les aires d'habitation ont augmenté de 61%, c'est-à-dire, deux fois plus vite que la population (OFEV 2022a). Cette surface se révèle plus grande dans les

ceintures d'agglomération et auprès des propriétaires de maisons et d'appartement, tandis que les centres villes et les personnes habitant dans un logement en coopérative sont associés à l'utilisation d'une plus petite surface d'habitation (OFEV 2022a).

Par ailleurs, depuis les années 1980, on observe également en France une tendance de diversification des trajectoires résidentielles et d'individualisation des parcours (Authier in Fol et al, 2014 : 25-26). En Suisse, les phénomènes d'augmentation du nombre de ménages, de diminution de la taille de ces derniers ainsi que la consommation accrue de surface habitable par personne créent une forte demande de logements, tandis que l'offre ne parvient pas à suivre cette évolution en raison de la disponibilité des terrains à bâtir, du cadre réglementaire et de la situation économique générale (Conseil Fédéral 2025 : 5). De plus, on peut relever que le parc de logements actuel est utilisé de manière peu optimale : les habitats sont sous-occupés, et nombre de résidences principales sont transformées en résidences secondaires dans les régions touristiques (Conseil Fédéral 2025 : 5).

L'étalement des zones urbaines exerce une grande pression sur la biodiversité. On peut notamment souligner que les zones résidentielles s'agrandissent et participent au mitage du territoire, un phénomène qui induit une forte mobilité et qui exerce ainsi un poids sur l'environnement (OFL, 2024). Plus précisément, le mitage du territoire se caractérise par une extension et une dissémination des villages et des villes ; les zones d'habitation, les zones commerciales et les routes viennent alors occuper les surfaces disponibles (OFL, 2025). Le fort développement des zones résidentielles s'inscrit dans l'évolution singulière des ménages au cours du siècle passé : « *Les quartiers de villas ont été réalisés dans une période de forte croissance démographique (baby-boom), caractérisée par une augmentation du nombre de ménages avec enfants. C'est pour ce public cible que les quartiers ont été développés* » (Beyeler, 2024 : 65). Aussi peut-on relever que les villas sont principalement conçues pour des ménages comportant des enfants et que, lorsque ces derniers deviennent adultes, ils quittent le foyer familial, tandis que les parents continuent de vivre dans ce logement qui se révèle inadapté à un petit ménage ainsi qu'au vieillissement (Beyeler, 2024 : 63). Ainsi, plus de la moitié des maisons individuelles en Suisse est habitée par de petits ménages d'une ou deux personnes (Beyeler, 2024 : 63). Ce phénomène peut s'expliquer, en plus des préférences individuelles, par des facteurs économiques, comme le prix des loyers et le marché immobilier : dans le contexte du droit du bail suisse, les loyers sur le marché sont fréquemment plus élevés que les loyers en vigueur, c'est-à-dire que les logements sur le marché sont plus chers que ceux qui sont

déjà loués, ce qui encourage les personnes à continuer d'occuper un logement parfois inadapté à leur situation de vie (OFEV, 2022b).

Des prévisions estiment qu'à l'horizon de 2050, la population aura vieilli davantage, si bien que les plus de 65 ans représenteront environ 26% des Suisses ; aussi, la part de petits ménages aura encore augmenté, tandis que celle des ménages de trois personnes et plus aura diminué (OFEV, 2020 : 4). En plus des phénomènes de vieillissement et d'individualisation, et à l'instar des pays occidentaux industrialisés, la Suisse connaît une tendance de recul du modèle de la famille nucléaire comme modèle de vie sociale, et le marché du logement peine à s'adapter à ces phénomènes (OFL, 2019 : 3). En effet, la tendance à divorcer a augmenté au cours des dernières décennies : l'indicateur conjoncturel de divortialité a fortement augmenté depuis 1970, si bien qu'il est estimé que deux couples sur cinq seront divorcés (OFS, 2024). Particulièrement depuis 1970, les types de ménages les plus fréquents sont ceux d'une personne, les couples sans enfants et les familles monoparentales, et la tendance à l'individualisation s'est renforcée quelques années plus tard, dans les années 1980 (Confédération Suisse, 2025 : 26).

Dans ce contexte, la chercheuse en logement Miriam Meuth souligne que la construction de nouvelles habitations ne permettra pas à elle seule de lutter contre la crise du logement : il s'agit de réduire la consommation de surface habitable par personne et de construire des habitations accessibles à diverses couches de la population suisse, sans quoi, les nouveaux logements pourraient provoquer un processus d'éviction (Perrot, 2024). Ainsi, la diversification de l'offre est cruciale : *« L'augmentation du nombre d'habitations ne garantit pas à elle seule une occupation optimisée des surfaces bâties. Sans une diversification de l'offre et une augmentation du nombre d'habitants, la densification pourrait produire encore plus de logements sous-occupés. »* (Beyeler, 2024, 63).

Cette pénurie de logements provoque une hausse des loyers qui mène à des difficultés financières auprès des personnes pauvres et de celles de la classe moyenne (Caritas, 2024). Plus précisément, les ménages qui ont un revenu mensuel inférieur à 4'000 CHF dépensent environ 35% de celui-ci pour payer leur loyer, tandis que les ménages dont le revenu est supérieur à 12'000 CHF ne consacrent que 12% de cette somme à leur loyer (Perrot, 2024).

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) mentionne plusieurs leviers à même de réduire l'empreinte environnementale du « système Habitat » : en complément aux

propositions portant sur les matériaux utilisés et les techniques de construction, le service fédéral recommande de cibler une valeur de 35m² de surface habitable par personne (contre 46 m² en 2018), ce qui permettrait de réduire de 16% la consommation d'énergie par personne dans l'utilisation de logements (OFEV, 2020 : 6-7). De plus, l'instance relève que les espaces utilisés en commun permettent d'optimiser le taux d'occupation et de diminuer la surface utilisée, et souligne que les formes d'habitat flexibles rendent possible une meilleure préservation de ressources tout en permettant la création d'espaces qualitatifs et porteurs d'identité (OFEV, 2022b). Ainsi peut-on constater que ces recommandations impliquent de repenser les modes d'habitation à l'échelle individuelle ainsi qu'au niveau politique. À ce sujet, L'OFEV constate l'existence d'une « *culture du nous* » qui constitue une contre-tendance propice à un usage commun des surfaces (OFEV 2020 : 4).

Afin de mieux saisir ce que cette « *culture du nous* » implique comme bouleversements idéologiques, il importe de faire un détour historique. La prochaine section a pour but de retracer l'évolution des formes familiales en Europe, et de la lier à la construction de nos sociétés modernes capitalistes.

2.2 Historique des liens familiaux en Europe pré-industrielle et émergence de l'idéal de la famille nucléaire

Par « famille nucléaire », on entend « *a family consisting of father, mother and their children, living together in a separate household, striving together, and bound to each other by mutual ties of affection and obligations* » (Berger, 1998 : 23). Ce concept laisse paraître une perception de la famille comme étant autonome et indépendante des autres liens de parenté, permettant le développement de liens affectifs forts entre les individus inclus dans la cellule nucléaire les uns envers les autres. La famille serait aussi le lieu où se déploient par excellence les identités individuelles. Aussi, le concept de famille nucléaire peut se présenter comme un modèle incluant divers moments du noyau familial : « *A nuclear family consists of a stable, mating heterosexual pair with any children they may have had who are still resident with them. This pattern obviously must include childless couples in earlier or latter phases of the life-cycle and should also include those where one of the original partners is missing through death, divorce or separation* » (Noble, 1995 : 131). On peut donc considérer qu'une caractéristique importante de la

famille nucléaire est l'habitation isolée des autres membres de la parenté et d'autres individus hors de la sphère familiale.

Un autre aspect typique de la famille nucléaire est la monogamie. Friedrich Engels, dans son ouvrage *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État* (1884), retrace le contexte d'émergence de cette pratique. Il décrit notamment la « *famille monogamique* », qui serait apparue entre le stade moyen et supérieur de la barbarie.¹ Selon lui, cette structure familiale est caractérisée par une grande solidité du lien conjugal dont le but est de garantir une paternité incontestée : cette condition est nécessaire pour transmettre la fortune paternelle à des héritiers dont la filiation avec le père est assurée (Engels, 1884 : 49). Ainsi Engels établit-il un lien fort entre l'émergence de la notion de propriété privée et celle de la monogamie :

[La monogamie] ne fut aucunement le fruit de l'amour sexuel individuel, avec lequel elle n'avait absolument rien à voir, puisque les mariages restèrent, comme par le passé, des mariages de convenance. Ce fut la première forme de famille basée non sur des conditions naturelles, mais sur des conditions économiques [à savoir : la victoire de la propriété privée sur la propriété commune primitive et spontanée] (Engels, 1884 : 51).

Par ailleurs, l'auteur souligne que la famille monogamique est fondée sur une domination masculine, dans le sens où l'homme bénéficie à cette époque, et jusqu'à celle à laquelle il écrit, d'un droit d'infidélité conjugale. Il dénonce donc les fondements économiques du mariage bourgeois de son temps, et valorise ce qu'il appelle l'« amour sexuel des individus », qui correspond à un sentiment intérieur, ne portant pas sur des exigences sociales, culturelles ou économiques des partenaires ; ce type de liens permettrait de dépasser la relation contractuelle du système capitaliste et constitue la base d'un mariage moral (Wong Tai Tak, 2011 : 58). D'autre part, il est à noter que l'institution de la propriété privée de la terre constitue le premier trait de l'habitat colonial (Ferdinand, 2019 : 54).

Kertzer et Hogan (1988 : 84) cités par Scott Smith (1993 : 325-326) ont souligné une idée fausse au sujet de l'évolution historique de la famille occidentale : cette perspective erronée présente les unités familiales comme ayant été étendues et multifonctionnelles

¹ Sur la base de la classification établie par l'anthropologue Lewis Henry Morgan, Engels évoque la barbarie, une période à laquelle se sont développées plusieurs conquêtes industrielles et évolutions commerciales, notamment l'agriculture et l'élevage du bétail.

avant l'arrivée de la révolution industrielle, qui aurait transformé ce système en de petites unités familiales isolées aux fonctions davantage spécialisées. Cette théorie, célèbre auprès des sociologues des années 1960, soutient que la famille moderne serait par essence nucléaire et séparée des autres membres de sa parenté : cette structure aurait permis une certaine mobilité de la main-d'œuvre, ce qui aurait ainsi rendu possible un fort développement industriel dans les pays occidentaux et nord-américains entre 1850 et 1970 (Segalen & Martial, 2019 : 44-45). L'histoire de la famille européenne a donc été abordée par des sociologues comme Talcott Parsons ou Philippe Ariès comme relevant d'un processus d'affaiblissement ou de déclin des liens de parenté, un phénomène associé à une « nucléarisation » de la famille et à son isolement dans la cellule domestique :

Le mythe de la « grande famille », source d'harmonie et d'entraide, a nourri un imaginaire collectif qui cherche dans les modèles d'autrefois l'image d'un temps harmonieux révolu qu'on oppose à un présent en proie aux désordres familiaux, dans lequel les liens se distendent, et le respect et les soins dus aux personnes âgées déclinent fortement (Segalen & Martial, 2019 : 53).

En réalité, il apparaît que les structures familiales en Europe préindustrielle se révélaient très diversifiées (Segalen & Martial, 2019 : 46). Par ailleurs, au sein d'une même société, les systèmes familiaux pouvaient varier, notamment en fonction de leur niveau de richesse (Segalen & Martial, 2019 : 52). Les systèmes de parenté peuvent être définis comme « *l'ensemble des liens et relations entre individus apparentés, les uns cohabitant dans un même foyer, les autres résidant à l'écart* » (Déchaux, 2003 : 53 In Bidet & Le Pape, 2023 : 4). La parenté dépasse donc largement les liens existant au sein de la cellule nucléaire constituée uniquement des parents et de leurs descendant·es résidant ensemble dans un même foyer.

En fait, il a été souligné que la parenté s'est renforcée à deux moments dans l'histoire européenne, à la fin du Moyen-âge et au XIX^e :

À la fin du XVIII^e siècle et au cours du XIX^e siècle, la dissolution des biens collectifs agnatiques a permis la mobilisation de fonds, afin d'investir dans le développement du capitalisme industriel : en même temps se sont multipliés au sein des familles de la bourgeoisie entrepreneuriale les mariages endogames. De nombreux exemples montrent que l'interconnexion par le mariage (mariages doubles frères-sœurs, entre cousins germains ou issus de germains, renchaînements d'alliance), sur plusieurs générations, a été une des conditions du développement de l'économie, créant des réseaux étendus d'échanges et intégrant les milieux sociaux (Segalen & Martial, 2019 : 60).

Cette remarque permet de saisir le rôle actif qu'ont pu revêtir les liens de parenté dans le déploiement de nos sociétés modernes. Par conséquent, il est inexact de soutenir que ces relations ont été sujettes à un déclin en raison du développement des sociétés capitalistes et industrielles : « *Non l'Occident moderne n'a pas rejeté la parenté pour appuyer son développement, mais bien au contraire s'y est adossé* » (Segalen & Martial, 2019 : 61). Il semble pertinent de mettre en lumière ces phénomènes car ils permettent de constater que la famille et les liens de parenté ne sont pas des structures figées qui auraient simplement subi les conséquences du développement du capitalisme moderne et de la révolution industrielle. Dans la continuité de ce constat, il s'avère que le caractère nucléaire de certaines familles existant avant la révolution industrielle a fourni une base morale sur laquelle nos sociétés capitalistes se sont appuyées :

[...] the emergence of the capitalist market and civil society in the northwestern part of Europe in the early modern period was made possible by pre-existing family-based cultural tendencies that antedated the industrial revolution by centuries, and it is in this sense that I am permitted to argue that the nuclear family provided the emerging democratic capitalist societies of the West with their organizing principles and moral charter. What is more, the degree to which this particular type of family gave shape and meaning to the political and economic institutions of modern democratic societies is so pronounced and lasting that family and culture have become inextricably intertwined (Berger, 1998 : 22).

Plus précisément, la sociologue Brigitte Berger remarque que, dans le sillage des travaux des démographes Peter Laslett et Alan MacFarlane, nombre de recherches ont documenté plusieurs caractéristiques de la famille nucléaire sous sa forme proto-industrielle (c'est-à-dire, qui existait en Europe bien avant la révolution industrielle) ainsi que le rôle que ces tendances ont joué dans la montée de l'industrialisation dans plusieurs pays d'Europe ; Berger retient trois aspects caractéristiques de la famille proto-industrielle européenne : 1) la sainteté de la propriété privée et un système d'héritage basé sur la primogéniture² ; 2) un système de mariage basé sur le choix individuel ; 3) la nécessité de créer et de pourvoir son propre ménage (1998 : 24). L'autrice relève que ces tendances ont normalisé le mariage tardif, la responsabilisation de la procréation, ont encouragé les individus à travailler dur, à compter sur eux-mêmes, à être parcimonieux, ainsi qu'à économiser pour leur futur (Berger, 1998 : 24). Il semble donc que dans ces formes

² La primogéniture correspond à un système de succession où le patrimoine familial est transmis entièrement ou majoritairement au premier enfant d'un couple, souvent à celui de genre masculin (primogéniture agnatique) et parfois, sans préférence pour un genre (primogéniture cognatique).

familiales, résidait une palette de manières d'être en affinité avec l'avènement de modes de vie centrés sur la productivité, l'accumulation de biens et l'individualisme :

Since the creation of one's own family and home was the desired way of life for most, ever larger numbers of people who until then had been mired in the subsistence economy [...] were propelled to adapt themselves to the harsh rigors of industrial urban life. The structure and the behavior patterns of the nuclear family proved to be of immeasurable help in this effort. When it became evident that behavior patterns emphasizing individual productivity, initiative, and achievement led to tangible results fairly quickly, families went a long way to foster corresponding behavior in their children and to hone those skills would lead to desired success (Berger, 1998 : 25).

Ainsi Berger souligne-t-elle que l'installation progressive de la famille nucléaire en tant qu'idéal de vie a eu pour effet de catalyser le passage d'une économie de la subsistance à une existence rythmée par les impératifs de la vie industrielle urbaine. En effet, Mies et Benndholt relèvent que la majorité des habitant·es des pays industrialisés s'engageaient dans des activités de subsistance jusqu'à environ l'après Seconde Guerre mondiale (Mies & Bennholdt, 2022 [1997] : 52). Selon la sociologue Geneviève Pruvost, la révolution industrielle a été conditionnelle à un changement de fonction attribuée à la famille :

Avant l'industrialisation, l'ensemble des co-résident·e·s des deux sexes et de tous âges d'une maisonnée³ forme une « famille » (au-delà des liens de parenté) qui participe à la subsistance commune, suivant une division coutumière du travail, selon le sexe et les âges. À ce modèle de petites familles paysannes et artisanes, rurales majoritaires en nombre, se substitue progressivement au XIX^e siècle la norme de la famille nucléaire, régie par un chef de famille qui se consacre presque exclusivement à un travail rémunéré, tandis que sa femme accomplit au foyer un travail de consommation et d'éducation d'enfants scolarisés (Pruvost, 2019 : 37).

Le capitalisme a donc provoqué un changement profond dans l'organisation socio-économique, qui s'est reposé sur le remplacement des communautés paysannes et des « maisonnées » par des couples conjugaux hétérosexuels (Pruvost, 2021 : 143). En continuité avec ces remarques, je me réfère à Federici, qui souligne que le travail domestique tel qu'il est conçu aujourd'hui est une construction relativement récente datant de la dernière partie du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e siècle :

³ Les termes « ménage », « foyer » et « famille » ne revêtent pas la même signification dans les sociétés paysannes que dans les sociétés urbaines modernes, alors que l'utilisation du terme « maisonnée » permet d'insister sur l'aspect collectif des cohabitations qui s'étendent au-delà de la parenté (Pruvost, 2021 : 163).

[...] sous la pression de l'insurrection de la classe ouvrière et pour répondre au besoin d'une main-d'œuvre plus productive, la classe capitaliste d'Angleterre et des États-Unis a engagé une réforme du travail qui a transformé non seulement l'usine, mais aussi la collectivité et le foyer et en premier lieu la position sociale des femmes (Federici, 2019 : 125).

Federici avance que cette réforme a marqué la création de la ménagère à temps plein : par ce processus, les femmes ont été sorties des usines, et les salaires des travailleurs hommes ont augmenté, si bien qu'ils ont pu se permettre d'entretenir une ménagère « inactive » (Federici, 2019 : 126). Mies qualifie ce phénomène de « *housewifization* » (femme-auménagérisation) et le lie à un processus de colonisation :

Highlighting the parallels in women's experiences North and South, Mies noted that with the 19th-century German takeover of West Africa, traditional self-sufficient African women subsistence farmers and marketers were forced by the colonizer to hand over their economic independence to local men. At the same time, European women were "housewifized" or obliged to become passive bourgeois consumers of cheap imported goods. Colonization not only gave the German worker a sense of "civilized status" but "his very own colony" with a passive wife in the "domestic enclosure" (Mies 1986 : 110 In Salleh In Overdevest (Ed) : 154).

En outre, sur une échelle temporelle plus large, l'invention du travail domestique et de la femme au foyer sont le résultat d'une mutation profonde des rapports humains à la nature, comme le montre la philosophe et historienne des sciences écoféministes Carolyn Merchant : la révolution scientifique et philosophique rationnelle du XVI^e et XVII^e siècle marque la définition de la nature non plus comme organique, vivante, terre nourricière, mais comme matière mécanique, inerte, passive, propice à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, combinée à une domination de race, de classe et de sexe par les hommes blancs européens (Merchant, 1980 In Pruvost, 2019 : 37).

Puis, le couple-famille nucléaire où l'homme est le principal pourvoyeur de revenu s'installe en tant qu'idéal de vie durant le XX^e siècle, après la deuxième guerre mondiale (Sear, 2021 : 2). À cette époque, qui marque le début des Trente Glorieuses, émerge la société de consommation. Un phénomène central pour saisir le déploiement de cette réalité réside dans d'importantes évolutions au sein de la sphère domestique. Au fur et à mesure que les ménages cessaient d'employer des domestiques, on a constaté que que la maison et la « ménagère » pouvaient profiter des progrès de l'industrie, si bien que le foyer s'est petit à petit présenté comme une cellule de consommation (Segalen & Martial, 2019 : 213). Ce moment de l'histoire marque un changement dans la politique du travail domestique : la privatisation du care : en effet, alors que la sphère domestique a été

progressivement séparée du lieu de travail, le travail domestique s'est privatisé et s'est trouvé cantonné à la responsabilité d'une personne, la mère, la plupart du temps (Gotby, 2022 : 113).

Ces diverses évolutions impactent encore grandement les foyers occidentaux actuels. Après avoir décrit certaines mutations sociétales au regard des évolutions ayant opéré au cœur des foyers, il semble judicieux d'aborder, dans la prochaine section, comment la famille impacte les existences humaines de nos jours au-delà de la sphère domestique.

2.3 Enjeux économiques et sociaux associés à la famille au XXI^e siècle

Pour saisir le pouvoir qu'exerce la famille dans l'existence des individus de nos jours, il importe de mobiliser le travail des sociologues Céline Bessière et Sibylle Gollac : dans leur ouvrage *Le genre du capital : comment la famille reproduit les inégalités* (2020), elles soutiennent que la famille représente une véritable institution économique où les richesses sont produites, circulent, sont contrôlées et évaluées. Au cœur de leur analyse, les chercheuses replacent les échanges économiques familiaux, largement sous-estimés dès le XIX^e siècle à travers un récit inexact diffusé massivement dans le monde intellectuel :

Ce grand récit de la famille moderne occidentale est à la lisière entre la description scientifique et l'imaginaire politique. Il peut être résumé ainsi : dans les sociétés salariales industrielles et postindustrielles, la famille ne serait plus fondée sur l'interdépendance économique de ses membres ni centrée sur les enjeux de transmission économique d'une génération à la suivante. Ce que la famille aurait perdu du côté du pouvoir économique, elle l'aurait gagné en qualité de relations personnelles entre proches apparentés, notamment entre conjoints et entre parents et enfants. En bref, les liens auraient remplacé les biens (Bessière & Gollac, 2020 : 26).

Plusieurs événements historiques peuvent expliquer le succès de cette vision de la famille : les autrices mentionnent en outre l'introduction du code civil en 1804, qui proclame une répartition égalitaire de l'héritage entre les descendant·es direct·es de la personne décédée, ainsi que l'instauration de la liberté de tester aux États-Unis à cette même période (Bessière & Gollac, 2020 : 26). Cette idée selon laquelle la famille évoluerait vers une valorisation des liens au lieu des biens semble se réaliser particulièrement lors de la deuxième moitié du XX^e siècle : à ce moment-là, le salariat se développe, les patrimoines ont été réduits et la société de l'héritage et de la rente du XIX^e siècle a été remise en question par les deux guerres, la crise de 1929, l'inflation des Trente Glorieuses et l'application de politiques de redistribution (Bessière & Gollac, 2020 : 27).

Or les chercheuses avancent qu'en ce début du XXI^e siècle, peu importe la place des personnes dans la hiérarchie sociale, disposer d'un patrimoine et profiter d'aides économiques familiales se révèle déterminant pour accéder à l'éducation, à l'emploi et au logement (Bessière & Gollac, 2020 : 31). De manière plus générale, faire partie de la frange la plus riche de la société par le simple biais du revenu s'avère peu réaliste, dans le sens où la richesse des individus est grandement conditionnée par les donations et successions qu'ils touchent au cours de leur vie, et cet état de fait concerne tous les pays occidentaux (Bessière & Gollac, 2020 : 33). Par le processus d'héritage, la famille se trouve au cœur d'un phénomène de creusement d'inégalités entre les classes sociales : les plus riches héritent la plupart du temps des montants les plus conséquents et le plus tôt dans leur vie, cela par des donations et des aides financières informelles (Bessière & Gollac, 2020 : 37). De plus, Bessière et Gollac remarquent que systématiquement, les hommes acquièrent plus de richesses que les femmes : cela s'explique par le fait que les hommes héritent la plupart du temps de biens « structurants », c'est-à-dire des entreprises familiales, des biens professionnels ou immobiliers, ou encore des donations anticipées, alors que les femmes héritent la plupart du temps de liquidités perçues au moment du décès des parents (2020 : 145). Du côté des classes supérieures, divers transferts de richesses s'accumulent tout au long de la vie et facilitent l'autonomie des personnes en s'adaptant aux moments de l'existence, comme les études, l'entrée dans la vie professionnelle, la mise en couple ou l'arrivée des enfants, tandis qu'auprès des classes populaires, la forme d'entraide principale est la cohabitation (Déchaux, 2007 : 101 In Bessière & Gollac, 2020 : 38). En d'autres termes, le soutien apporté par la famille est majoritairement d'ordre monétaire chez les classes supérieures, tandis que, du côté des classes populaires, les moments de vie les plus précaires sont palliés en se rassemblant dans un même foyer pour une certaine période.

Les autrices s'accordent ainsi avec le constat de l'économiste Thomas Piketty selon lequel le patrimoine et l'héritage se trouvent au cœur des mécanismes inégalitaires à l'œuvre dans le capitalisme contemporain (Piketty, 2013 In Bessière & Gollac, 2020 : 33). La théoricienne politique et sociologue Melinda Cooper relève également cet état de fait et montre que, de nos jours, l'ascension sociale des individus est principalement rendue possible par une richesse héritée, une propriété immobilière, ainsi qu'un haut niveau d'éducation ; tous ces éléments sont du ressort de la famille (Cooper, 2017). Par ailleurs, le discours dominant qui valorise le mariage et la famille nucléaire peut avoir pour effet, notamment aux États-Unis, de faciliter la mise en place de politiques sociales

discriminantes envers les femmes, les minorités raciales et les familles précaires, ce qui limite la capacité de ces outils à améliorer la qualité de vie de toute la population (Sarkisian & Gerstel, 2012).

On peut donc souligner que la famille a une influence centrale dans le déploiement des trajectoires résidentielles des individus : ce phénomène s'illustre particulièrement sous la forme de « *flux patrimoniaux* » (Bonvalet, Gotman, Grafmeyer (dir), 1999 In Authier In Fol et al 2014 : 25). Ce sont des aides matérielles offertes par la famille à différents moments du cycle de vie, qui peuvent aller des descendant·es aux ascendant·es et inversement, selon les configurations familiales (Authier In Fol, 2014 : 26-27). Une autre facette de l'influence de la famille dans les trajectoires résidentielles est celle des « *flux de socialisation* », qui correspondent à des représentations et des dispositions résidentielles transmises dans la famille : ces flux s'illustrent par exemple dans le statut d'occupation (c'est-à-dire, la possibilité d'être locataire ou propriétaire) et dans le développement de dispositions appropriées à ces statuts (Authier In Fol et al 2014 : 27). Finalement, la famille impacte la trajectoire résidentielle grâce à une proximité des réseaux familiaux et à des sociabilités et solidarités familiales locales (Authier In Fol et al 2014 : 27). On peut relever que le choix du type d'occupation du logement dépend des ressources économiques du ménage et de son revenu, en plus de facteurs non-économiques, comme les cycles de vie individuels et familiaux (Bugeja-Bloch, 2013 : 25). Le mode d'habiter se présente ainsi comme un « *révélateur des stratégies familiales qui évoluent au cours de la vie* » (Segalen & Martial, 2019 : 210).

Le pouvoir de la famille dans la reproduction sociale et les choix résidentiels des individus étant clarifié, il semble judicieux, dans la prochaine section, d'appréhender comment l'imaginaire de la famille nucléaire influence les perceptions populaires des enjeux écologiques actuels.

2.4 Considérations écologiques sous l'angle de l'imaginaire familial nucléaire

Il s'agit à présent de préciser comment l'idéal du couple-famille nucléaire impacte la prise en considération des enjeux écologiques en Suisse et, plus généralement, dans l'imaginaire occidental. Tout d'abord, dans le contexte suisse tout particulièrement, l'accès à la terre s'avère complexe pour celles et ceux qui ne sont pas issu·es de familles d'agriculteur·ices. En Suisse, la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) encourage la transmission des terrains agricoles uniquement à l'intérieur de la famille (LDFR,

art.11). Les exploitations agricoles demeurent donc transmises sur la base de la filiation. Pour comprendre les fondements de ce mode d'acquisition des exploitations agricoles, on peut se référer au préambule de la LDFR, qui postule en premier lieu que son but est « *d'encourager la propriété foncière rurale et en particulier de maintenir des entreprises familiales comme fondement d'une population paysanne forte et d'une agriculture productive, orientée vers une exploitation durable du sol, ainsi que d'améliorer les structures [...]* ». Le syndicat agricole indépendant suisse Uniterre souligne que, dans la pratique, ces orientations ont pour conséquence, entre autres, que l'agrandissement de domaines d'exploitant·es déjà installé·es est favorisé à l'installation de nouveau·x exploitant·es qui ne sont pas issu·es de familles d'agriculteur·ices (Uniterre, 2025 [2023] : 12). En outre, l'organisation relève que le prix d'achat d'une exploitation agricole peut être quatre à cinq fois plus élevé pour les personnes qui ne sont pas des descendant·es d'agriculteur·ices et qui souhaitent exercer une activité agricole (Uniterre, [2023] : 15). Ainsi cette loi rend-elle complexe l'accès à la terre, alors que ce dernier devrait être facilité afin de promouvoir la sécurité alimentaire dans le pays (Jelassi, 2022). Alberto Silvo, secrétaire à Uniterre, avance que cette législation compromet le développement d'une génération future d'agriculteur·ices et celui d'une agriculture alternative à petite échelle (Jelassi, 2022). On peut donc constater combien l'idéal familial peut limiter l'émergence de pratiques agricoles écologiques à l'échelle de tout le pays.

Au-delà de la Suisse, l'imaginaire de la famille paysanne influence grandement les perceptions occidentales de ce que constitue une production et une alimentation durables. Je me réfère à la sociologue Ryanne Pilgeram, qui a mené une enquête basée sur l'observation de plusieurs fermes pratiquant une agriculture durable, un marché de producteur·ices au Nord-Ouest des États-Unis ainsi que sur des entretiens menés auprès de visiteur·ses de ce type de marchés (Pilgeram, 2012). Elle y a constaté la présence d'une « *vision hégémonique de la ferme familiale* » (Pilgeram, 2012 : 50). Elle relève que la commercialisation et la pratique d'une agriculture durable lient un imaginaire et une idéologie de la famille nucléaire blanche de classe moyenne à une perception d'une alimentation saine (« *wholesome* »), tout en privilégiant la blanchité (whiteness) et l'hétérosexualité (Pilgeram, 2012 : 37). Pour illustrer, elle constate que les visiteur·euses des marchés associent le caractère durable des produits proposés à l'idée d'une production familiale de ces derniers ; que les agriculteur·ices font la promotion de leurs fermes en usant de l'imaginaire de la famille ; tandis que les producteur·ices non-blanc·hes sont installé·es aux zones périphériques du marché (Pilgeram, 2012 : 40). Or il importe de

préciser que les entreprises familiales de taille moyenne ne sont en réalité pas plus durables sur un plan environnemental et économique que les entreprises non-familiales (Herrero, López, Ruíz-Benítez, 2024 : 4265). De manière plus générale, Pilgeram avance que la prétendue « *wholesomeness* » (santé) de la famille nucléaire blanche moyenne agit au sein du marché de producteur·ices de manière à limiter la mise en place d'une agriculture durable diversifiée et juste socialement (Pilgeram, 2012 : 40). En effet, elle rappelle que l'agriculture durable est fondée sur l'idée d'une nécessaire reconstruction de liens communautaires locaux, avec un souci particulier pour la justice sociale et environnementale (Pilgeram, 2012 : 38-39). Les marchés de producteur·ices auraient le potentiel de pourvoir une alternative aux dégâts sociaux et environnementaux de l'agriculture industrielle, mais ce potentiel se trouve grandement limité si les marchés se révèlent inaptes à inclure une grande diversité de personnes (Pilgeram, 2012 : 57). En effet, la chercheuse souligne que, comme le marché de producteur·ices est pensé comme un espace « naturel » alors que cette construction privilégie les personnes correspondant à une norme hégémonique, cela renforce les systèmes d'inégalités inscrits dans la culture américaine de manière plus générale (Pilgeram, 2012 : 44). Par ailleurs, la sociologue relève que les représentations de l'agriculture dans les médias populaires sont dominées par un imaginaire familial blanc qui romantise les rapports à la terre. Ces représentations sont aussi fortement présentes sur les sites internet des fermes étudiées par la sociologue, qui exposent des photos en famille :

[...] these images suggest the ways that sustainable farming preserves the environment for future generations as well as the ways sustainable food helps young, growing bodies thrive. But these kind of images suggest the ways that the white, heterosexual family is used to sell the idea of sustainable food by linking the wholesomeness of sustainable food to the perceived wholesomeness of this hegemonic family form (Pilgeram, 2012 : 49).

Ces remarques, en plus d'illustrer la forte présence de la famille dans les perceptions populaires d'une agriculture durable, permettent d'aborder un aspect clé véhiculé par l'imaginaire familial valorisé dans nos sociétés : une perception de l'avenir dans laquelle est priorisée en premier lieu la préservation de la cellule familiale hégémonique. En effet, il apparaît que la famille nucléaire valorise l'investissement dans un futur qui se trouve ressembler étonnamment au passé, où le mariage, la naissance d'enfants et la possession d'une maison sont centraux : des éléments qui s'apparentent à une reproduction capitaliste du monde (Gotby, 2022 : 114).

Afin d'approfondir ce point de vue, il semble pertinent de mobiliser les propos de l'ingénieur en environnement et docteur en sciences politiques Malcom Ferdinand. Il formule une critique de nos perceptions occidentales des catastrophes écologiques contemporaines, qui sont racontées à partir du point de vue d'un « *oïkos colonial* », terme qui désigne un centre géographique et temporel, un foyer singulier et sa manière d'habiter. (Ferdinand, 2019 : 179). Ce centre correspond plus concrètement à une famille blanche des États-Unis, hétérosexuelle, biparentale, en bonne santé, de classe moyenne avec une certaine aisance financière, propriétaire d'une maison dans des quartiers aisés de grandes villes (Ferdinand, 2019 : 179-180). Il souligne que cette perception du foyer est présente dans nombre de discours d'institutions internationales, dans les médias, et de nombreuses productions culturelles. Pour illustrer le dévoilement de cet « *oïkos* » dans la culture occidentale, Ferdinand se réfère aux représentations des catastrophes environnementales dans les grandes productions cinématographiques américaines des années 2010 :

« [...] la catastrophe environnementale globale est réduite à l'expérience d'un *oïkos* singulier et de son temps propre, celui de son possible effondrement, avec son mode de vie, avec ses manières d'habiter la Terre, mais aussi sa généalogie spécifique qui indique la fonction reproductive du foyer. Le temps est celui où ceux qui possèdent et maîtrisent risquent de perdre leur possession et leur maîtrise : *le temps des maîtres*. L'histoire est racontée par les maîtres menacés. Aussi l'événement catastrophique au niveau global est-il d'abord celui qui menace la *reproduction de ce foyer, de sa composition ethnique, sociale et sexuelle, de son salaire ainsi que de ses manières d'habiter la Terre*. Toute l'intrigue de ces films hollywoodiens consistera à dévoiler comment ce foyer-là avec sa manière d'habiter la Terre survivra à la catastrophe et en sortira renforcé. » (Ferdinand, 2019 : 180).

L'omniprésence de l'*oïkos colonial* dans l'appréhension des crises écologiques actuelles et à venir a donc pour effet de rendre invisibles les *oïkos* d'autres populations, qui sont déjà davantage menacées par des phénomènes climatiques extrêmes (Ferdinand, 2019 : 181). Dans ces récits, « *Le seul foyer qui survit est la famille Blanche des États-Unis, le centre de la catastrophe* » (Ferdinand, 2019 : 182). On constate aussi que l'imaginaire familial nucléaire communément véhiculé se révèle fermé à la possibilité d'entrevoir des manières de vivre alternatives dans lesquelles sont repensées les relations entre humains et autres vivants.

3 Problématisation

Ce travail de mémoire vise à saisir l'articulation des idéaux de vie relationnelle aux choix d'habitation ainsi qu'à la prise en considération des enjeux écologiques, cela afin d'envisager l'émergence d'une transition écologique juste. La recherche a pour ambition d'établir des liens entre trois aspects de l'existence des personnes interviewées : l'habitat en collectif librement choisi, les idéaux relationnels et la prise en considération des impératifs écologiques. Il m'a semblé approprié de centrer l'enquête de terrain sur le mode d'habitation, car j'estime que cette facette de l'existence des interviewé·es cristallise leurs aspirations relationnelles et idéologiques. En effet, l'habitat peut être considéré comme un « *espace de structuration de la vie conjugale et familiale* » et se situe à l'intersection entre les sphères privées et publiques (Segalen & Martial, 2019 : 196). Aussi peut-on relever que les choix résidentiels des individus se déploient à travers deux processus : tout d'abord, ils sont le résultat de préférences individuelles, affectives et sentimentales, puis, ils sont conditionnés par des incitations institutionnelles qui déterminent des possibilités d'habiter (Bugeja-Bloch, 2023 : 19). C'est pourquoi je considère l'habitat comme à la fois le lieu de déploiement des idéaux de vie des interviewé·es, mais aussi l'endroit où interviennent nombre de contraintes institutionnelles, économiques, culturelles et sociales. Ainsi semble-t-il que là réside un point fécond pour l'analyse des potentielles mutations des modes de vie occidentaux vers davantage de durabilité.

Afin d'aborder une diversité d'enjeux associés aux modes d'habitation, il importe de différencier l'habitat du logement, une distinction proposée par la sociologue Fanny Bugeja-Bloch. Le logement est associé à des notions économiques, comme son coût, et renvoie aux mécanismes de patrimoine et d'héritage (Bugeja-Bloch, 2013 : 4). Le terme habitat, quant à lui, désigne des manières d'habiter et porte en lui des symboles identitaires, comme les notions de « *chez soi* » ou de « *domicile* » (Bugeja-Bloch, 2013 : 4). Le terme logement est donc rattaché à une approche se focalisant davantage sur les aspects matériels associés à l'habitat, alors que ce dernier est associé à une perception symbolique subjective de ce qui constitue un « *chez soi* ». La présente recherche se penche sur ces deux facettes. Il apparaît que, de nos jours, le logement conditionne fortement l'habitat, cela notamment en raison du contexte délicat de l'immobilier, qui fait émerger de nouveaux modes de vie, comme par exemple l'habitat alternatif ou participatif (Bugeja-Bloch, 2013 : 4-5). Aussi, les conséquences sociales des inégalités de logement

sur les modes de consommation, les styles de vie et les manières d'habiter dépassent largement le pôle du logement (Bugeja-Bloch, 2013 : 5).

Dans une volonté de saisir les enjeux associés aux choix résidentiels, il paraît judicieux de mobiliser la notion de « *trajectoire résidentielle* », développée par les sociologues Yves Grafmeyer et Jean-Yves Authier : elle désigne les positions résidentielles successivement occupées par les individus, ainsi que la manière dont elles évoluent, en fonction des contraintes objectives et des mécanismes sociaux qui construisent les attentes, les jugements, les motivations et les habitudes des personnes (Grafmeyer & Authier, 2008 : 65-66). Ce terme suppose que les mobilités résidentielles des individus sont le résultat de logiques d'acteur·ices et de déterminant·es structurel·les, et il est possible de rendre raison de cette mobilité en combinant ces deux aspects (Grafmeyer & Authier, 2008 : 66). Ainsi, les mobilités résidentielles évoluent en fonction d'une trajectoire de vie et l'analyse des trajectoires résidentielles doit considérer d'autres formes de mobilité chez les individus, au niveau professionnel, familial et social : une attention particulière peut se porter sur des temps forts de la vie des personnes, à savoir, des moments où se produit une réorganisation générale de la vie personnelle (Grafmeyer & Authier, 2008 : 72).

La recherche se penche sur les conditions nécessaires à l'émergence d'une transition écologique juste. Selon l'économiste Éloi Laurent, une transition écologique juste est une transition globale constituée de trois dimensions qui forment ensemble un triptyque économique, à savoir : réduire les inégalités, redéfinir la coopération et repenser les besoins humains. (2023 : 18). Il importe, en premier lieu, d'explicitier le lien entre les inégalités sociales et les enjeux écologiques. Pour cela, Laurent développe une approche social-écologique, qui souligne une double relation de causalité entre ces deux réalités : les inégalités sociales alimentent les crises écologiques, tandis que les crises écologiques aggravent les inégalités sociales (Laurent, 2023 : 80). Plus précisément, Laurent définit le premier lien de causalité comme une « *social-écologie intégrée* » : les écarts de revenu et de pouvoir entre les riches et pauvres ainsi que les interactions entre ces deux groupes participent à une dégradation de l'environnement et accélèrent les crises écologiques (Laurent, 2023 : 80-81). Le deuxième lien de causalité, qui part des crises écologiques et affecte les inégalités sociales, est une « *social-écologie différentielle* » : elle avance que les conséquences sociales des crises écologiques ne sont pas les mêmes selon le statut socio-économique des individus ou des groupes (Laurent, 2023 : 81). Ainsi est-il

souhaitable de concevoir des politiques social-écologiques à même de réduire les inégalités sociales et les dégradations environnementales (Laurent 2023 : 100). Il avance que la réduction des inégalités est en soi bénéfique écologiquement, et, pour maximiser l'impact environnemental de ce projet, elle doit être associée à la redéfinition de la richesse ainsi qu'à une reconstitution de la consommation (Laurent, 2023 : 88).

Ensuite, Laurent considère que la coopération est la clé de la prospérité humaine, et la définit comme « *notre capacité à agir ensemble pour résoudre nos problèmes et satisfaire nos désirs, autrement dit à mobiliser et à transmettre dans l'espace et à travers les générations et les âges des institutions d'intelligence collective* ». (Laurent, 2023 : 183).

Il souligne que la capacité unique des humains à coopérer est un enjeu central de la transition écologique : il se réfère à l'économiste et Prix Nobel Elinor Ostrom pour avancer que les institutions communes basées sur des principes de justice encouragent des comportements coopératifs à même de pérenniser les communautés humaines, et souligne que la transition écologique appelle à inventer de nouvelles formes de coopération sociale, tout en renforçant les formes déjà existantes (Ostrom & Walker, 2003 In Laurent, 2023 : 185).

Enfin, repenser les besoins humains implique de situer ces derniers dans les conditions biosphériques de la planète. La sobriété désigne un niveau de vie universel décent et compatible avec les limites planétaires, tandis que les politiques de sobriété sont des mesures visant à garantir cette compatibilité (Laurent, 2023 : 151). Afin d'établir un juste milieu social-écologique, Laurent estime qu'il importe de mettre en place des politiques qui puissent contrebalancer la surconsommation des un·es avec la sous-consommation des autres (Laurent, 2023 : 157). Il résume cet impératif ainsi : « *En somme, les sociétés humaines doivent trouver un chemin qui leur permette de passer non pas de trop à moins (économie de la privation), mais de trop pour certains à assez pour tous (économie essentielle)* » (Laurent, 2023 : 142). Il importe donc de définir les besoins qui sont essentiels pour les humains. Laurent se réfère au chercheur Ian Gough, qui se base sur trois principes pour définir les besoins humains essentiels (Gough, 2021 In Laurent, 2023 : 153). Tout d'abord, ces derniers sont universels, c'est-à-dire que tous les individus ont des besoins fondamentaux. Ensuite, les besoins universels diffèrent des processus spécifiques visant à les satisfaire, qui varient dans le temps et l'espace : les besoins requièrent des « *nécessités* », qui correspondent à tous les biens et services considérés comme un minimum acceptable pour combler les besoins humains. Enfin, la définition

de ces nécessités implique un processus collectif, par le biais des forums citoyens, par exemple.

Je souhaite déterminer si les idéaux relationnels et les modes de vie et d'habitation qui en découlent peuvent constituer une proposition d'application du programme décrit par Éloi Laurent (réduire les inégalités, redéfinir la coopération, et repenser les besoins humains). En d'autres termes, j'entends investiguer si la valorisation d'idéaux relationnels alternatifs au couple-famille peut constituer une réponse aux enjeux de la transition juste. Au cours de cette recherche, il s'agira donc d'établir si les idéaux alternatifs de relations peuvent constituer une proposition de mutation des modes de vies occidentaux modernes vers des existences et des sociétés plus durables et justes socialement. Au regard de l'influence centrale qu'exerce la famille sur les choix de vie et de résidence des personnes, et après avoir exposé son implication dans la reproduction d'inégalités sociales et d'un ordre capitaliste, il semble pertinent pour cette recherche d'explorer des manières alternatives de vivre et d'habiter. Il s'agira de décrire les modes de vie et d'habitation des interviewé·es et de les lier à leurs réflexions portant non seulement sur les impératifs écologiques actuels, mais aussi sur les idéaux de relations humaines auxquels iels se rattachent. L'intérêt de la mise en lien de ces deux aspects (idéaux relationnels et intérêt pour les thématiques écologiques) réside dans l'identification de leviers pour une mutation des modes de vie occidentaux vers des manières de vivre durables et faisant exister des relations harmonieuses et justes entre humains. Je souhaiterais déterminer si le choix des enquêté·es de l'habitation collective associée à un mode de vie écologique (dont j'évaluerai la portée) résulte plutôt d'un intérêt pour les enjeux écologiques actuels et, ou, s'il relève d'idéaux relationnels particuliers. C'est ainsi que je formule cette question de recherche :

Dans quelle mesure des idéaux relationnels alternatifs à celui du couple-famille nucléaire peuvent-ils être générateurs de modes de vie et d'habitation adaptés aux enjeux d'une transition écologique juste ?

Afin d'aborder cette question, il a lieu de formuler une première hypothèse portant sur les possibilités d'adoption d'idéaux relationnels alternatifs dans nos sociétés occidentales modernes : je suppose qu'une pluralisation des idéaux relationnels sur la base d'une valorisation des liens amicaux pourrait engendrer des modes d'habitation davantage

adaptés aux enjeux d'une transition écologique juste. En effet, comme abordé dans l'introduction à la thématique, il semblerait que l'amitié puisse constituer une forme de relation porteuse d'un potentiel d'évolution de nos sociétés vers des existences plus équitables et solidaires. Par cette hypothèse, j'avance que, pour voir émerger une évolution des modes de vie occidentaux vers des valeurs écologiques, il ne s'agirait pas d'abandonner toute possibilité de fonder sa vie relationnelle sur la base d'un modèle familial-nucléaire. L'hypothèse est plutôt celle de la valorisation d'une diversité de chemins de vie relationnelle et familiale, pour permettre aux êtres humains de se trouver en capacité de mener leur existence dans des modalités qui leur semblent les plus en phase avec leurs envies et leurs valeurs, dans le but de voir émerger ce qu'Arnsperger décrit comme une « *évolution consciente* » de l'être humain (2022 : 243-244).

Afin d'établir le rôle que jouent les idéaux relationnels alternatifs dans les choix résidentiels et pour évaluer la portée écologique des modes d'habitation en collectif, je centrerai l'analyse sur la base de deux sous-questions :

- Idéaux relationnels et choix du mode d'habitation : *Comment l'adoption d'idéaux relationnels alternatifs s'articule-t-elle aux choix de modes d'habitation collectifs ?*
- Mode d'habitation et enjeux écologiques : *Quels sont les impacts écologiques des modes de vie et d'habitation en collectif promouvant des idéaux relationnels alternatifs et quelles dispositions sont cultivées par les personnes s'engageant dans ces manières de vivre ?*

La première sous-question a pour but d'explicitier comment les choix résidentiels sont influencés par une perception d'une vie relationnelle alternative à la forme hégémonique de la famille nucléaire. Dans le même temps, elle permettra de définir les caractéristiques des idéaux de vie relationnelle étudiés. La deuxième sous-question vise à établir des éventuelles affinités entre les modèles de vie commune et l'affirmation de valeurs et pratiques liées à la durabilité forte, intéressantes pour envisager une transition écologique juste. Pour cela, j'évaluerai principalement deux aspects liés aux modes d'habitation (ainsi qu'aux relations qui y sont entretenues) : l'impact écologique direct et l'impact de transition écologique. Le premier correspond aux implications matérielles des modèles de vie commune ; il recouvre la consommation d'énergie, l'acquisition de biens matériels,

les manières de s'alimenter, les modes et la fréquence des déplacements, pour citer quelques exemples. Ce premier impact permettra de souligner des pratiques quotidiennes indicatrices de la prise en considération, chez les individus, des impacts environnementaux associés à l'activité humaine au niveau individuel. Le second aspect a trait aux impacts qu'exercent les manières de vivre en commun sur les modes de vie dans une perspective plus vaste de transition écologique. Il comprend les valeurs politiques, l'engagement associatif ou militant, le rapport au travail, ou encore les pratiques assimilées au care. L'analyse de ce deuxième impact aura pour visée d'identifier certaines dispositions encouragées par divers modes de relation et d'habitation, cela afin d'évaluer dans quelles mesures ces derniers peuvent être valorisés dans une perspective de transition écologique. L'impact écologique direct et celui de transition écologique serviront donc d'outils d'analyse au moyen desquels sera évalué le potentiel des modes de vie étudiés à faire émerger une évolution des modes de vie occidentaux et, plus précisément, à engendrer une transition écologique juste.

Les deux sous-questions visent à établir ensemble un éventuel lien de causalité entre modes de vies écologiques et adhésion à des idéaux relationnels alternatifs au modèle du couple-famille nucléaire. Je formule une deuxième hypothèse de recherche qui porte sur le potentiel lien de causalité entre idéaux relationnels et modes de vies écologiques. Je suppose que le déploiement de modes de vie en accord avec les impératifs de durabilité actuels relève d'une interconnexion entre idéaux de vie commune et prise de conscience des enjeux écologiques. Il me semble pertinent de concevoir que, d'une part, l'orientation relationnelle pourrait découler d'un intérêt pour des questions écologiques et, d'autre part, qu'une orientation relationnelle alternative au modèle de la famille nucléaire pourrait faciliter le développement d'un intérêt pour les enjeux d'une transition écologique juste.

Afin de penser les trois dimensions de la transition écologique juste (réduire les inégalités, redéfinir la coopération, repenser les besoins humains) (Laurent, 2023 : 18), en regard des modes d'habitation étudiés, j'évaluerai trois arguments que j'envisage pouvoir associer à ces derniers : la capacité de critique du système, la création et le renforcement de la communauté, et la sobriété des modes de vie. Je présume que ces arguments seront dévoilés au travers de l'analyse structurée autour de mes deux sous-questions. La capacité de critique du système suppose une meilleure aptitude, chez les personnes valorisant des idéaux relationnels alternatifs, à porter une réflexion critique au sujet du caractère systémique des dommages environnementaux, ainsi que sur certaines

injonctions sociales néfastes pour le bien-être humain. L'argument de la création et du renforcement de la communauté revendique davantage de liens de solidarité entre les individus, rendus possibles par une valorisation des relations à caractère amical. Ce mécanisme permettrait de mutualiser l'acquisition et l'utilisation de biens matériels, mais aussi les services apportés à la communauté à l'échelle microsociologique. En continuation avec cet aspect, on peut formuler l'argument de la sobriété des modes de vie, selon lequel des relations basées sur une recherche de liens autre que le couple-famille nucléaire rendraient possible le développement de modes de vie plus sobres en phase avec les impératifs de durabilité actuels.

L'analyse commencera donc par une présentation des résultats sur la base des deux sous-questions que j'ai formulées, puis, je rassemblerai ces éléments afin de constituer un portrait des trois arguments associés aux idéaux relationnels (la capacité de critique du système, la création et le renforcement de la communauté, et la sobriété des modes de vie) afin de les discuter en regard des trois dimensions de la transition juste (réduire les inégalités, redéfinir la coopération, repenser les besoins humains) (Laurent, 2023 : 18).

La section suivante est dédiée à l'explicitation des méthodes qualitatives utilisées afin de faire jaillir des éléments utiles pour l'analyse.

4 Dispositif méthodologique

4.1 Accès à la population d'enquête

Afin d'évaluer mes hypothèses et de mettre mes questions de recherche à l'épreuve, j'ai fait le choix de mener six entretiens semi-directifs. Cette méthode implique pour l'enquêteur·ice de préparer une grille organisée de questions utile pour orienter l'entretien sans l'utiliser de manière rigide, le but étant d'inviter l'enquêté·e à endosser activement un rôle d'informateur·ice dans une logique de conversation, contrairement à un questionnaire (Pin, 2023 : 2). « *L'entretien semi-directif combine attitude non-directive pour favoriser l'exploration de la pensée dans un climat de confiance et projet directif pour obtenir des informations sur des points définis à l'avance* » (Berthier, 2016 : 78). Au cours de l'entretien semi-directif, l'enquêteur·ice encourage l'interviewé·e à l'autoexploration des thèmes du guide d'entretien : cela se fait au travers de questions de relance, si un thème n'est pas abordé spontanément par l'enquêté·e (Berthier, 2016 : 80). Ce sont des questions qui permettent de préciser le discours de l'enquêté·e. Cette

méthodologie m'a paru la plus appropriée car elle permet de retracer le parcours de vie des personnes interviewées, d'identifier le sens qu'elles donnent à leurs pratiques quotidiennes et à leur mode de vie, et de souligner leurs systèmes de valeurs ainsi que leurs repères normatifs (Blanchet & Gotman, 2007 : 24). J'ai eu recours à deux modes d'accès à la population d'enquête, à savoir le mode direct ainsi qu'indirect (Blanchet & Gotman, 52-53). Le mode direct implique que je suis entrée en contact avec certain·es enquêté·es sans passer par le biais de personne tierce. J'ai procédé en envoyant à plusieurs contacts une brève description de l'enquête et du profil recherché, par message. Je soutiens que cette manière d'accéder aux profils recherchés a été possible car je me trouve intégrée dans un milieu caractérisé par un intérêt pour les questions écologiques et sociales ainsi que par l'engagement associatif et la réalisation de projets culturels conviviaux. Je me trouve ainsi relativement proche de la population visée pour réaliser ce travail. Par mode indirect, j'ai mobilisé des personnes qui pouvaient établir un lien entre ma recherche et des enquêté·es potentiel·les qui se trouvaient dans leur entourage, proche ou simple connaissance. Plus précisément, certain·es premier·ères interviewé·es ont fait l'intermédiaire entre ma recherche et certain·es de leurs contacts dont le profil pouvait correspondre à la population visée. Cette méthode d'accès m'a été disponible principalement car mes enquêté·es ont elleux-même manifesté un certain enthousiasme au sujet de la recherche, et m'ont spontanément donné le contact d'une personne qu'ils considéraient approprié·e pour les besoins de l'enquête. Par ailleurs, je soutiens qu'il ait été relativement facile pour ces premier·ères enquêté·es d'établir un lien avec ces autres personnes car ils·elles se trouvent inséré·es dans un vaste réseau de sociabilité.

4.2 Critères de sélection des interviewé·es

Les personnes interviewées sont âgées de 25 à 43 ans. Cette tranche d'âge m'a semblé appropriée et a constitué un premier critère de sélection, car la recherche se penche sur l'évolution des relations et des valeurs des personnes qui se trouvent dans la vie adulte. Aussi, on peut avancer qu'il s'agit d'une période de l'existence où l'injonction au couple-famille est particulièrement forte. En effet, dans cette fourchette d'âge, bien des jeunes adultes se mettent « en ménage » et songent éventuellement à fonder une famille. Il a donc semblé judicieux d'investiguer la posture des enquêté·es vis-à-vis de ce schéma. Aussi est-il usuel qu'à ce moment de la vie, les individus soient financièrement indépendant·es de leurs parents, ou du moins, en partie. Cet aspect m'a semblé important à prendre en considération car j'ai souhaité m'attarder sur des personnes qui ont fait un

choix délibéré de vivre en habitation partagée. En effet, bien des personnes se trouvent en colocation principalement lors de leurs années d'études, signifiant souvent que leur habitation est temporelle ou plus faiblement investie qu'un habitat choisi intentionnellement. Ces considérations m'ont menée à formuler un second critère de sélection : l'habitation en collectif librement choisie. Par habitation partagée, j'entends que les personnes vivent avec plus d'une personne et cela, de manière délibérée. Le troisième critère porte sur l'adhésion et l'application de valeurs écologiques. Il a été question de sélectionner des enquêté·es qui s'estimaient sensibilisé·es aux enjeux écologiques actuels, bien que la mise en pratique des valeurs qui en découlent soit variable. En effet, j'ai estimé judicieux d'interroger des individus dont les modes de vie varient en termes d'engagement écologique et de pratiques en lien avec la durabilité au quotidien. Finalement, il m'a semblé nécessaire de questionner des personnes qui étaient engagées dans une réflexion active sur la place accordée aux différentes relations (amoureuses, familiales et amicales) dans leur existence.

Il apparaît que les interviewé·es sont issu·es de milieux sociaux relativement similaires. En effet, tous·tes ont effectué des études supérieures et ont connu des conditions de vie plutôt aisées auprès de leur famille. Cette homogénéité résulte probablement de la méthode d'accès à la population (bouche à oreille, prise de contact directe). De plus, mon insertion dans un vaste réseau de sociabilité estudiantine me semble avoir eu pour effet d'orienter la recherche d'enquêté·es vers des ancien·nes étudiant·es, qui se trouvent issu·es de familles de classes moyennes à supérieures. Or la présente recherche ne vise pas l'élaboration d'un échantillon représentatif de tous les pans de la population. L'intérêt de cette enquête basée sur une série d'entretiens qualitatifs réside plutôt dans la compréhension des motivations chez les individus à mener des modes de vie hors des idéaux de vie communément véhiculés et valorisés dans nos sociétés. Il s'agit de situer leurs propos dans un contexte précis et en regard de leur parcours individuel, cela afin d'évaluer la portée éventuelle de leurs idéaux, dans une perspective de nécessaire transition des modes de vie occidentaux vers des valeurs et des pratiques en phase avec les enjeux écologiques actuels.

4.3 Grille d'entretien

Le canevas d'entretien est constitué de cinq parties distinctes. La première a trait aux données socio-démographiques de l'interviewé·e. Ce sont des données objectives, comme l'âge, le genre ou le lieu de résidence. La deuxième partie de la grille d'entretien porte sur l'intérêt pour les questions écologiques. Cette phase de l'entretien a permis de retracer l'origine de l'intérêt pour cette thématique, ainsi que son évolution au cours de l'existence des interviewé·es. La troisième partie de l'entretien concerne la mise en pratique des valeurs écologiques, et correspond à l'impact écologique direct du mode de vie. Cette section recouvre les habitudes de consommation, d'alimentation, de mobilité, l'insertion ou non dans des structures associatives ou militantes, et autres dimensions impactant directement l'environnement. La quatrième partie s'attarde sur la perception des relations que les individus entretiennent autour d'eux, et vise à établir les idéaux de vie relationnelle et familiale auxquels les enquêté·es aspirent. Finalement, la cinquième partie recouvre le mode de vie dans un aspect plus général, incluant la situation d'habitation, la répartition du travail domestique, la fréquence et la qualité de l'activité salariale, les habitudes de vote et plus d'aspects encore qui constituent le mode de vie et les préférences des enquêté·es. Cette dernière partie a pour ambition d'établir l'impact de transition écologique des modes de vie et d'habitation étudiés. (Cf. canevas d'entretien en annexe).

4.4 Récolte des données

Les données ont été récoltées au moyen d'un enregistrement vocal de l'entretien. Par la suite, j'ai effectué une transcription écrite de chaque entretien et anonymisé l'identité de chacun·e des interviewé·es. C'est pourquoi tous les prénoms des interviewé·es sont d'emprunt. Les mentions d'autres personnes par les enquêté·es ont aussi fait l'objet d'une anonymisation.

4.5 Présentation des enquêté·es

La première enquêtée, Elise, est une femme suisse de 31 ans vivant dans un appartement en colocation avec quatre personnes à Pully. Elle travaille à temps partiel auprès d'une structure sociale d'insertion d'adultes. Originnaire de Genève, Elise a effectué son Bachelor à Neuchâtel en sciences de la communication et russe, avant de réaliser à

Lausanne son Master en humanités numériques et sciences sociales, terminé en 2021. Elle réside depuis un an dans sa colocation, une situation qu'elle qualifie comme étant sa première expérience de colocation stable, en contraste avec son parcours résidentiel passé qu'elle décrit comme un « *tourisme de coloc* » (Entretien 1, 1.8). Elise vit une relation polyamoureuse avec un homme depuis environ dix ans et entretient des relations ponctuelles plus instables avec d'autres personnes. Elle ne vit pas avec son partenaire et ne souhaite pas être le parent référent ni biologique d'un enfant. Cela dit, elle s' imagine éventuellement devenir un jour partenaire dans un projet de parentalité dans le cadre d'une vie en communauté.

La deuxième personne qui a participé à la recherche est Thérèse, une femme de 43 ans résidant dans une coopérative d'habitation à Genève, dans l'écoquartier Jonction. L'immeuble dans lequel elle habite appartient à la CODHA (Coopérative de l'habitat associatif). Elle travaille à temps partiel en tant qu'éducatrice spécialisée auprès de familles. De ses 18 à 25 ans, Thérèse s'est engagée auprès d'une association qui organisait des camps de vacances pour enfants, une expérience marquante, à l'issue de laquelle elle a développé un certain intérêt pour les enjeux de durabilité de notre époque ainsi que pour le travail social. Thérèse a effectué ses études dans une école de culture générale à Genève, ce qui lui a permis d'accéder à une formation dans une haute école sociale. Durant ses années d'études, elle a fait l'expérience de la colocation étudiante, avant de vivre seule quelque temps puis de déménager dans sa colocation actuelle. Elle y vit depuis six ans avec quatre cohabitant·es, ou « unités » comme elle les appelle. Elle use de ce terme pour exprimer qu'elle vit avec quatre personnes de manière fixe, mais que leurs petit·es ami·es et invité·es ponctuels respectifs font que leur logement compte souvent plus de cinq personnes. Parmi les quatre personnes fixes avec qui elle vit, elle inclut un couple d'un homme et d'une femme, ainsi que leur fille âgée de 2 ans. Thérèse est célibataire sans enfant. Bien qu'elle s'estime très heureuse en étant célibataire, elle n'est pas opposée à l'idée d'entretenir une relation de couple, à condition que la personne puisse accepter son mode de vie.

La troisième personne que j'ai rencontrée est Colin, un homme de 25 ans habitant en colocation avec sept personnes dans un appartement à Genève. Il effectue actuellement un Master en sociologie à l'Université de Genève. À côté de ses études, Colin donne des cours de sociologie dans une haute école à Fribourg et travaille en tant que serveur dans

un bar queer à Genève. L'appartement dans lequel il vit est rattaché à la Cigüe, une coopérative de logement pour personnes en formation. Après avoir effectué son Bachelor en Sociologie et philosophie à Fribourg, d'où il est originaire, Colin part vivre à Genève avec son partenaire pour y entamer son Master. Il exprime que cette première cohabitation s'est faite pour des raisons de praticité. Actuellement, Colin ne conçoit pas de vivre seul et une cohabitation avec son partenaire lui est envisageable pour quelque temps, bien que cela ne représente pas un but en soi. Ensemble, ils vivent une relation amoureuse depuis sept ans et, depuis quatre ans, leur lien est caractérisé par une ouverture de chacun à de nouvelles rencontres amoureuses et/ou sexuelles. Colin ne souhaite pas devenir parent, et s'imagine vivre après ses études dans une autre grande colocation, idéalement avec des personnes qu'il connaît.

Le quatrième entretien s'est fait avec Ambre, une personne franco-suisse non-binaire⁴ de 35 ans qui vit depuis début 2020 en squat situé dans l'Ouest lausannois. Ambre a effectué ses études à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en ingénierie de l'environnement. Depuis quelques années, elle n'exerce plus dans ce domaine et travaille plutôt dans la technique du spectacle, en plus de ses diverses activités annexes, comme la confection de boissons artisanales fermentées. Aussi, Ambre s'engage dans nombre d'activités non-rémunérées, comme des structures de festivals et d'organisation de concerts, une chorale anarchiste, fanfare militante ou encore une structure de distribution de nourriture qu'elle a créée pendant le Covid. Ambre a vécu une relation hétérosexuelle monogame durant huit ans. À l'issue de cette expérience, elle exprime avoir entamé une réflexion au sujet de ses relations amoureuses et sexuelles. Depuis, il lui tient particulièrement à cœur de développer et d'entretenir un fort réseau d'amitié. Aujourd'hui, iel vit des relations proches en dehors du modèle du couple et exprime souhaiter libérer les relations entre humains et embrasser la multiplicité de liens possibles (Entretien 4, l. 330-331). Iel serait plutôt enthousiaste à l'idée de devenir parent, cela dit, iel confie son inquiétude quant à l'avenir des enfants à naître.

La maison où elle loge est partagée avec une dizaine de personnes. Lors de ses études, Ambre a d'abord vécu avec son père, puis, sa petite amie de l'époque les a rejoint·es pour partager la chambre d'Ambre. À l'issue de sa rupture avec cette personne, Ambre a perdu

⁴ Ses pronoms de préférence sont « elle » ou « iel ». J'utiliserai donc ces deux pronoms de manière interchangeable pour me référer à Ambre.

son logement et c'est à ce moment-là que s'est offerte à elle la possibilité de vivre en squat.

Le cinquième interviewé, Fred, est un homme de 29 ans originaire de France qui réside dans une petite commune du canton de Vaud, dans le district de Morges en Suisse. Il habite depuis le début de l'année 2025 dans une maison partagée par quinze personnes au total, dont onze adultes âgés de 28 à 40 ans et quatre enfants entre 0 et 5 ans. Comme plusieurs de ses cohabitant·es, Fred habite dans une caravane annexée à la maison principale, cette dernière logeant plutôt des personnes avec enfants. L'enquêté, comme tous·tes ses cohabitant·es, profite de l'espace commun de la maison pour réaliser nombre d'activités. Fred a mené ses études en systèmes de communication à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il a d'abord expérimenté la colocation étudiante lors de ses études, avant de diversifier son expérience de l'habitat partagé par la vie dans des squats ou des contrats précaires pour des maisons en projet de destruction. À la fin de sa formation, Fred a pris de la distance avec son domaine d'études et a fait le choix de partir à la découverte de la montagne et du voyage à vélo. À son retour, il a été engagé pour un poste dans un atelier de réparation de vélos. C'est là qu'il exerce aujourd'hui une activité salariale à temps plein. Fred est actuellement célibataire et estime qu'il ne se rattache pas à un idéal particulier de vie amoureuse ou parentale. Au contraire, il s'estime ouvert à une multiplicité d'avenirs relationnels possibles.

Finalement, j'ai mené un entretien avec Louane, une femme approchant ses 27 ans qui vit dans un petit village situé aux alentours de Palézieux, dans le canton de Vaud. Louane a effectué un Bachelor en sciences de la terre et en environnement en 2021, avant de fréquenter une école d'art pendant un an, puis de s'engager dans un master en glaciologie à l'Université de Fribourg il y a un an. Parmi ses activités salariées, Louane est monitrice d'escalade dans une salle de grimpe, en plus d'exercer une fonction d'animatrice nature auprès du WWF. L'enquêtée s'engage également dans nombre d'activités non-rémunérées. Elle a notamment créé une association dont le projet est de créer un jeu de société au sujet du climat. Aussi, elle fait partie d'une troupe d'improvisation théâtrale depuis près de dix ans. Louane a connu plusieurs situations de colocation depuis le début de ses études. Actuellement, elle vit dans une maison partagée avec sept autres personnes : trois jeunes entre 26 et 35 ans, et, depuis quelques semaines, avec un couple de parents d'un jeune enfant et d'un bébé. Les propriétaires de cette maison y résident également,

dans leur propre appartement. Louane a vécu une première et unique relation de couple exclusif hétérosexuel de ses 18 à 20 ans, ce après quoi elle s'est engagée exclusivement dans des relations qu'elle qualifie de polyamoureuses. En effet, la jeune femme explique s'être rendue compte, avant même sa première relation, de sa capacité à aimer plusieurs personnes en même temps. Cela dit, elle souligne que le fait de vivre une multiplicité de relations amoureuses peut se révéler délicat à mettre en place dans la vie quotidienne.

5 Résultats : analyse des entretiens

Il importe à présent d'exposer les résultats issus des six entretiens que j'ai menés. Afin de répondre à la question de recherche, la présentation des résultats se focalisera sur des éléments de réponse aux deux sous-questions que j'ai formulées. Il s'agira donc d'investiguer, pour chacun·e des interviewé·es, les valeurs et motivations à la base desquelles iels ont fait le choix de mener un mode de vie écologique en habitat collectif, puis, d'établir les impacts écologiques de leur mode de vie et d'habitation, avant de dresser un état des lieux des dispositions qu'iels encouragent, par le biais de leur mode d'habitation, chez elle·ux mêmes ainsi qu'autour d'elle·ux.

5.1 Elise

L'écologie est une thématique pour laquelle Elise exprime avoir un certain intérêt. Cela dit, elle ne constitue pas pour elle une raison qui l'a motivée à vivre en collectif. Pour expliquer ce choix de mode d'habitation, elle mentionne l'importance des relations sociales ainsi que le partage de la vie de tous les jours. Ses cohabitant·es ont également ces motivations premières en commun. Aux yeux d'Elise, ses ami·es constituent sa famille. Elle exprime avoir commencé tôt dans sa jeunesse à questionner les frontières entre amitié et sentiments amoureux, puis, au fil du temps, elle a réalisé que ses ami·es sont d'une grande importance, parfois plus qu'une relation amoureuse. Pour elle, la valeur qu'elle cultive le plus auprès des personnes avec qui elle se trouve en relation est la loyauté. Elle mentionne aussi l'honnêteté, qu'elle considère comme moins présente dans les relations de couple hétéronormé mononucléaire. Aussi, elle estime que ses relations ont fortement impacté le développement de son intérêt autour des questions écologiques : l'engagement de son petit ami auprès d'Xtinction Rébellion, la recherche d'une amie très proche au sujet des coraux, et son propre engagement dans des milieux militants de

gauche sont des éléments qu'elle considère comme centraux dans son cheminement vers des valeurs écologiques.

Pour appliquer au quotidien ses valeurs écologiques, Elise mentionne privilégier les déplacements en transports publics ou à vélo. Il lui arrive de prendre parfois l'avion, à une fréquence d'environ une fois tous les deux ans. Elle se montre aussi regardante du niveau de chauffage des pièces de son logement. En ce qui concerne son alimentation, Elise est végétarienne depuis dix ans et tend de plus en plus vers le véganisme. Dans sa colocation, les repas sont souvent cuisinés en commun et toutes les cohabitantes mangent volontiers végétarien. Parmi les membres de la colocation, l'enquêtée est celle qui penche le plus vers le véganisme, bien que d'autres s'intéressent aussi à ce mode de vie. Elle explique que la plupart des produits achetés sont véganes. Toutes les courses se font en commun, par un panier de légumes acquis par la colocation auprès d'une coopérative, des courses en vrac, et une partie achetée dans des supermarchés en privilégiant les produits suisses. Dans le foyer, le mobilier et les appareils électroménagers sont le résultat d'une mise en commun des biens de chacune des cohabitantes acquis au fil de leur parcours résidentiel respectif antérieur à la cohabitation actuelle. Les habits sont partiellement partagés. Une de ses colocataires possède une voiture et la met à disposition des personnes qui en ont besoin.

Pour Elise, son projet de vie en commun s'est petit à petit étendu à l'idée de parentalité. En effet, Elise exprime qu'elle pourrait concevoir de s'engager dans un projet de parentalité avec son petit ami ou des amies dans le cadre d'un projet de vie en communauté incluant des enfants. Elle mentionne connaître des personnes élevant des enfants dans une vie en communauté et ce contexte de vie se révèle, selon elle, très bénéfique pour le bien-être et l'éveil au monde des enfants, notamment car ces derniers disposent d'une diversité de références. Selon elle, la parentalité peut limiter la capacité des personnes à mener des efforts en faveur de modes de vie durables. Le couple monogame et l'habitation conjugale sont pour elle associés à une multiplication d'objets possédés par ménage.

Elise relève que son mode de vie a pu impacter les choix de vie de certaines personnes, notamment ses parents qui se montrent, à son contact, de plus en plus ouverts à des pratiques plus en phase avec des enjeux écologiques. L'enquêtée vote la plupart du temps et encourage vivement les personnes qui l'entourent à le faire.

L'appartement comptant cinq cohabitant·es, les tâches ménagères sont divisées en cinq, et l'attribution de ces tâches se fait par rotation toutes les deux semaines. Lorsqu'un déséquilibre se ressent au sujet de la répartition des tâches domestiques dans la colocation, les co-résident·es valorisent tout particulièrement la discussion basée sur l'honnêteté. Elise valorise le fait de travailler à temps partiel, et serait enthousiasmée à l'idée de participer à des projets agricoles portés par certain·es de ses ami·es. Elle exprime que, dans un monde idéal tel qu'elle le conçoit, elle souhaiterait qu'il existe un revenu de base, ce qui lui permettrait de prendre part à nombre de ces projets. Parmi les activités qu'elle mène lors de son temps libre, Elise valorise plutôt les activités en commun et apprécie également des activités artistiques qu'elle réalise chez elle.

5.2 Thérèse

La deuxième interviewée, Thérèse, raconte avoir grandi dans les années 80 dans une famille où elle n'a reçu aucune initiation à l'écologie. Elle se souvient notamment qu'aucun tri des déchets n'était effectué. Sa sensibilisation à l'écologie a débuté lorsqu'elle a commencé à s'investir auprès d'une association qui organisait des camps de vacances pour enfants lorsqu'elle avait 18 ans. Elle se rappelle avoir grandement appris auprès de nombre de ses collègues moniteur·ices alertes des effets néfastes des activités humaines sur la biosphère. Ses nombreuses expériences auprès de cette structure ainsi que d'autres expériences associatives l'ont également introduite aux joies de la vie en communauté. Elle exprime avoir toujours considéré avec grande importance ses liens amicaux, et privilégie aujourd'hui davantage ces relations-là à des liens amoureux. Aussi, lors de sa jeunesse étudiante, Thérèse a fait nombre d'expériences de colocation : des situations qu'elle a appréciées notamment pour les moments de fête partagés et la légèreté de l'ambiance qui y régnait. Cela dit, elle explique qu'à l'époque, chacun·e des colocataires conservait sa « petite vie », tandis que sa colocation actuelle s'apparente davantage à une vie de famille. Avant d'emménager dans l'écoquartier actuel, Thérèse a vécu seule pendant quelques années dans un petit appartement où elle a grandement regretté de ne pas pouvoir accueillir d'invité·es, cela en raison d'une cuisine trop petite et de l'absence d'un salon. Aujourd'hui, elle est très heureuse du mode de vie communautaire avec une orientation écologique qu'elle a choisi : elle mentionne que la valorisation de l'entraide, du partage, et son envie d'une vie collective ont été les motivations principales dans son choix de mode d'habitation. De manière secondaire, elle

perçoit les bénéfices en termes écologiques de son mode d'habitation, comme le partage de biens matériels. Elle s'estime heureuse sans partenaire amoureux sans pour autant s'opposer à une vie conjugale à l'avenir. En effet, elle imagine volontiers rencontrer quelqu'un et mener une vie commune avec, mais précise que cette personne devrait accepter sa manière de vivre et ses colocataires. Cela dit, elle considère que l'idée d'être en couple ne représente pas pour elle une condition nécessaire à son bonheur.

Thérèse se déplace uniquement à vélo. Elle s'estime très consciencieuse des produits qu'elle achète. Sa cohabitation reçoit notamment un panier de légumes issus d'une ferme locale et dispose d'un abonnement pour des céréales locales genevoises. Thérèse et ses colocataires consomment de manière modérée de la viande, qu'ils achètent en gros auprès de producteurs locaux. La commensalité est très valorisée au sein de la colocation, si bien que tous les repas cuisinés dans l'espace commun sont destinés à être partagés avec tous·tes les cohabitant·es. Repoussée par l'idée d'accumulation de biens matériels, Thérèse exprime en acquérir très peu. Au sein de leur colocation, les cohabitant·es ont obtenu de nombreux meubles par le biais de récupération et de mise en commun de leurs acquisitions passées. Dans l'immeuble, qui loge environ 250 personnes, les lave-linge et sèche-linge se trouvent dans une grande buanderie commune.

En termes de pratiques politiques, Thérèse estime qu'il est important de voter, bien qu'elle considère la plupart des politiques comme décevantes et regrette l'existence d'un parti écologiste isolé des autres partis politiques. En effet, selon elle, les partis devraient chacun intégrer des valeurs écologiques. Thérèse n'est pas une activiste politique, cela dit, elle se considère comme une militante dans le sens où elle incarne au quotidien des valeurs qui lui tiennent à cœur et inspire nombre de personnes autour d'elle à considérer l'intérêt de la vie en communauté. Thérèse vit avec un couple et leur enfant de deux ans. L'enquêtée n'a jamais connu de désir d'enfant, mais elle raconte comment le soin apporté à la petite fille de ses cohabitant·es se partage au quotidien parmi les trois autres cohabitant·es non-parents, qui sont considérés comme des oncles et des tantes pour l'enfant. Elle précise ne pas se sentir dérangée par les potentielles nuisances associées à la présence d'un enfant, comme les cris ou les pleurs : l'enquêtée estime avoir accepté que cela implique certains désagréments, car elle y voit également nombre d'aspects appréciables. L'enquêtée exprime que son mode de vie et d'habitation se trouve en

décalage avec certains impératifs administratifs, comme la taxe Serafe⁵, par exemple. L'institution considère l'habitation de Thérèse comme étant composée de quatre ménages. Or Thérèse et ses colocataires considèrent qu'ils vivent dans un seul ménage, bien qu'ils ont quatre baux. Dans la réalité non-administrative, Thérèse parle de l'existence, au sein de sa colocation, de cinq « unités », selon ses termes. Cela signifie que cinq personnes vivent de manière fixe dans l'appartement, tout en incluant la possibilité que d'autres personnes y logent de manière plus ponctuelle : « *En tout, on est cinq fixes, on va dire, et puis après, il y a les copains, copines, les uns et les autres qui viennent là* » (Entretien 2, 1.276-277). Il existe ainsi une certaine souplesse dans la désignation de qui vit dans le foyer de Thérèse. Elle regrette que son mode d'habitation ne soit pas davantage considéré, mais se réjouit de l'existence d'initiatives locales qui visent à faire reconnaître ces manières de vivre, de plus en plus présentes dans nos sociétés :

J'ai l'impression que la société, elle évolue vers des ménages qui ressemblent plus du tout à ce qu'on a connu et que, du coup, la configuration des logements, il faut aussi qu'elle évolue mais ça, de nouveau, comme c'est un peu politique, je vois comme on galère nous, juste pour faire valoir justement à une administration qu'on ne vit pas comme tout le monde, etc., j'ai pas beaucoup d'espoir. Heureusement à Genève, ça, c'est riche, il y a beaucoup de coopératives, il y a plein d'initiatives individuelles, enfin, il y a des petits groupes qui se mobilisent pour les faire mais c'est vrai qu'il faut bousculer un peu tout ça parce que sinon, ça bougerait pas beaucoup de là-haut. (Entretien 2, 1.429-437).

L'enquêtrice estime ainsi ne pas pouvoir compter sur la capacité des administrations à faire évoluer leurs impératifs par elles-mêmes.

Thérèse considère que le meilleur ratio entre temps de travail et temps libre est de travailler à 80% et d'accorder son temps libre à ses engagements associatifs et à l'entretien de l'immeuble où elle habite. En effet, plusieurs tâches sont déléguées aux habitant·es de l'immeuble, comme l'entretien de la buanderie, par exemple. L'immeuble compte 500m² de jardins potagers sur les toitures et il est possible de participer à leur entretien et d'ainsi bénéficier d'une partie des récoltes, ce qui est le cas d'un des cohabitant·es de Thérèse. Quant à l'entretien de l'appartement, il se fait sans aucune règle de répartition définie. Les cohabitant·es tablent plutôt sur le fait que chacun·e peut évaluer la nécessité d'effectuer une tâche de rangement ou de nettoyage et s'engager dans sa réalisation, sur la base d'une idée commune de ce que constitue un environnement agréable où vivre. Ils savent que chacun·e doit participer au bien vivre de la colocation,

⁵ Taxe sur la radio et la télévision due par ménage suisse.

de la « communauté », comme l'exprime Thérèse. Elle précise que leur méthode de gestion de la répartition des tâches domestiques respecte les capacités et la spontanéité de chacun·e : « *On fait tout selon la spontanéité de chacun, le moment qui est possible pour chacun* » (Entretien 2, 1.495-496).

5.3 Colin

Colin a fait le choix de vivre en colocation étudiante initialement pour des raisons économiques : vivre seul ou à deux à Genève s'est révélé peu accessible pour lui. Aujourd'hui, après un an d'expérience de vie en colocation, Colin valorise grandement l'habitat partagé, si bien qu'il n'envisage pas d'habiter seul à l'avenir. Le jeune homme estime que le partage d'espaces afin de les occuper pleinement est d'une grande importance. Pour lui, il est crucial que les gens avec qui il cohabite partagent des valeurs similaires aux siennes. Aussi, s'il venait à habiter avec la personne avec qui il est en relation depuis plusieurs années, les deux s'accordent sur le fait que cela ne se ferait pas dans une maison réservée à eux deux, car ils ne considèrent pas cette situation de vie comme un but. Les deux partenaires sont en relation depuis sept ans et, depuis quelques années, leur lien se caractérise par une ouverture à la rencontre d'autres personnes. La diversification de leurs amitiés et de leurs fréquentations est très valorisée par les deux partenaires. Colin estime que leur relation ouverte a permis d'élargir son réseau de sociabilité et de rencontrer des amis qu'il n'aurait jamais connus sans ces modalités relationnelles. Aussi, Colin valorise ce mode de relation en ce qu'il lui a permis de porter nombre de réflexions sur ce qu'il souhaitait pour lui-même. « *J'ai l'impression que ça a permis beaucoup de réflexion sur ce dont j'avais envie, parce que je sais ce que je veux maintenant plus qu'avant. T'es laissé à ta liberté et du coup, tu peux que te demander "mais qu'est-ce que je veux ?"* » (Entretien 3, 1.367-370). Les valeurs que le jeune homme souhaite valoriser au sein de toutes ses relations sont l'empathie, la discussion, la curiosité, cela de manière indifférenciée entre amitiés, famille et relations amoureuses. Il précise que son lien singulier avec son partenaire a permis de créer des bases sur lesquelles fonder leur relation ainsi que celles qu'ils entretiennent avec les autres : « *Comme [la relation monogame] est un modèle qui est déjà écrit, y a pas besoin de le penser et quand tu changes de modèle de relation qui correspond pas aux normes auxquelles t'as été habitué, t'es obligé d'un peu créer tes propres bases.* » (Entretien 3, 1.359-361). De plus, l'enquêté estime que le façonnage des fondements de leur relation se trouve mû par le souhait de chacun de respecter et d'encourager les projets de vie qui

tiennent à cœur de l'autre, une motivation qu'il oppose aux choix de vie basés sur un idéal de vie familiale traditionnelle :

J'ai l'impression d'avoir plus de liberté et de ne pas, par exemple, me dire qu'il faut que je gagne de l'argent pour pouvoir subvenir aux besoins de ma famille. J'ai pas un projet qui est déjà préétabli pour moi et c'est cool de savoir que je suis la seule personne qui va pouvoir établir ce projet, surtout qu'avec mon partenaire, on se motive à faire ce qui nous plaît avant de penser à ce que va devenir notre relation, même si c'est important. Même si c'était un peu dur au début, j'ai pas arrêté de motiver mon partenaire à partir à Bâle pour son doctorat et l'idée, c'est de se soutenir et de ne pas être une entrave dans les projets de vie de l'autre personne. (Entretien 3, l.446-454).

L'enquête exprime ainsi ne pas se retrouver dans certaines orientations de vie associées à une existence conjugale et familiale communément conçue. Aussi, il associe ce modèle relationnel au développement du capitalisme ; il exprime comment ce dernier s'est appuyé sur la famille pour mieux se déployer dans nos sociétés :

(...) j'ai l'impression qu'on a beaucoup pu utiliser ce modèle hétéro-mono-normatif pour faire du capital, capitaliser dessus, avec des fêtes comme la Saint-Valentin ou alors avec ce que doit être un mariage, ce que doivent être les biens que possède une famille pour réussir sa vie de famille : avoir une maison, avoir une voiture pour pouvoir partir en vacances... C'est toutes des activités en lien avec la famille et, par exemple, je vois ma mère qui culpabilise, qui est là « j'aimerais bien pouvoir vous prendre en vacances avec moi, qu'on parte ensemble ». Et en fait, moi, c'est pas des choses dont j'ai besoin mais j'ai l'impression que c'est des besoins, des envies qu'on a un peu créés pour les familles et qui participent à une consommation et à voyager alors que c'est pas nécessaire... Donc, on profite de ça mais je pense qu'une famille, dans un autre monde, pourrait être durable si elle était pensée différemment. (Entretien 3, l.432-442).

Colin considère son alimentation végétane comme étant le point central de ses pratiques écologiques. Cela dit, il confie qu'il se permet parfois de faire l'achat de produits hors-saison ou dont la provenance n'est pas nécessairement suisse. Au sein de sa cohabitation, une partie des aliments sont partagés parmi tous les colocataires, alors que chacun·e possède tout de même une petite place dans le frigo et les placards pour la nourriture personnelle. En termes de consommation, Colin exprime ne plus ressentir de plaisir à l'idée d'acheter des objets. « *C'est pas une activité* » (Entretien 3, l.91), déclare-t-il au sujet du shopping. S'il achète des habits, il mise sur la seconde main. L'interviewé se déplace principalement en vélo ou en train et ne prend pas l'avion. Il mentionne que s'il venait à se trouver dans une situation financière plus avantageuse plus tard, il souhaiterait investir dans un AG (abonnement général pour transports publics).

Colin remarque que la mise en pratique de ses valeurs écologiques se déploie à un niveau plutôt individuel, dans le sens où il ne participe pas à des associations et ne se rend pas spécialement en manifestation. L'enquêté ne participe pas fréquemment aux votations, notamment en raison du manque de conviction concernant l'efficacité du vote pour faire évoluer la situation actuelle. Il confie avoir le sentiment que les votations peuvent constituer une illusion que les choses avancent au niveau politique. Il estime cependant que les enjeux écologiques relèvent grandement d'actions au niveau politique. Il applique un principe de responsabilité individuelle pour lui-même, car il estime se trouver en capacité d'œuvrer pour ces changements au quotidien, tandis qu'il ne conçoit pas l'idée d'imposer des mesures contraignantes à des personnes en situation de pauvreté. La vie en collectif a permis à Colin de considérer davantage certaines réalités, et à s'y montrer plus précautionneux : il mentionne notamment le gaspillage alimentaire, un phénomène auquel nombre de ses cohabitant·es se montrent très attentif·ves. Colin raconte comment ses colocataires l'ont encouragé à réduire la quantité d'aliments jetés, souvent sur un ton de rigolade. Ainsi, depuis quelque temps, Colin privilégie le partage de ses repas, parfois cuisinés en trop grandes quantités, avec ses colocataires. De manière plus générale, l'enquêté estime que ses relations à ses colocataires ont œuvré comme facilitant un mode de vie en accord avec les enjeux écologiques : il explique qu'ils partagent originellement des valeurs écologiques similaires, et que les échanges du quotidien avec les un·es et les autres leur permettent une évolution de leurs connaissances et de leurs modes de vie en lien avec cette thématique. Quant aux tâches domestiques, Colin explique que l'entretien de l'appartement fait l'objet de planification entre les huit cohabitant·es : chaque personne de la colocation s'engage une fois par semaine à accomplir une tâche de nettoyage du foyer. Les cohabitant·es organisent régulièrement des réunions de discussion au sujet de l'entretien de l'espace qu'ils partagent.

5.4 Ambre

La quatrième enquêtée, Ambre, se rappelle avoir développé un intérêt pour les enjeux écologiques depuis de nombreuses années, ce qui l'a menée à entreprendre des études d'ingénieure en environnement. Cela dit, elle souligne ne pas être « passée à l'action », ou engagée dans un mode de vie en phase avec ses valeurs avant 2020, une période qu'elle considère comme charnière dans son existence :

Quand j'ai eu la chance de sortir du système, enfin, de mettre mon premier pas un peu en dehors, c'est quand je venais de me séparer avec mon ex et puis je me retrouvais un peu sans logement à Lausanne, c'était galère. Et là, on m'a proposé de venir habiter dans un squat et en fait, ça a été le tout début d'une grande aventure. Ça, c'était en février 2020. Et à ce moment-là, je suis en même temps entrée à Zelig⁶ et pile à ce moment-là, il y a eu le Covid. Du coup, c'était vivre dans un endroit alternatif, mais en même temps, avec une société éteinte, c'était vraiment très intéressant. Et après, petit à petit, j'ai rencontré aussi d'autres gens qui m'ont motivée à faire des actions (...) (Entretien 4, l.63-71).

À partir de ce moment-là, Ambre raconte avoir eu l'occasion d'échanger profondément avec de nombreuses personnes : par ces discussions, l'enquêtée a vu murir ses réflexions sur nombre de sujets, notamment au sujet de sa vie relationnelle. Iel bénéficie d'un vaste réseau d'amitié et précise que dans ces liens, résident ses croyances les plus profondes. Elle raconte que le temps passé auprès de ses ami·es lui permet de s'« exalter » dans bien des domaines de sa vie, ce qu'elle valorise tout particulièrement. Selon elle, amitié et amour se confondent : elle vit actuellement une « relation amicale avec passion amoureuse » selon ses termes. L'idée d'être en couple lui déplaît car elle considère que ce type de lien ne laisse pas assez de place à la complexité de l'être humain, qui, selon elle, a besoin de se trouver enthousiasmé par une diversité d'expériences (pas nécessairement sexuelles) auprès d'autrui. Iel valorise grandement la vie en communauté qui, selon ellui, permet aux humains qui s'y engagent de mener leur existence dans des conditions des plus épanouissantes :

[...] j'ai l'impression que les gens devraient vivre en communauté et que les relations à l'intérieur de ces communautés devraient être plus libres. Pareil aussi pour élever un enfant, tu vois, élever un enfant à deux, c'est énormément de travail alors qu'en fait, dans une communauté, c'est beaucoup mieux et quand il y a plusieurs enfants dans la communauté qui peuvent s'entraider, il peut y avoir plein de choses qui se passent... Moi, je pense que je suis vraiment faite pour vivre en collectif et je pense que l'humain en général est fait pour vivre en collectif et qu'on l'a un peu trop isolé. Du coup, cette norme un peu du couple, par le mariage et tout ça, c'est vraiment des modèles qui sont dépassés (Entretien 4, l. 335-343).

La grande place qu'occupaient les relations amicales dans la vie d'Ambre causait régulièrement des disputes dans son couple de longue date. Après sa rupture avec son ex, l'enquêtée a ressenti l'envie de ne plus être confrontée à de telles contraintes dans ces prochaines relations amoureuses, et a désiré créer un réseau d'amitié fort dans lequel les relations intimes seraient incluses. Aussi, Ambre raconte que, depuis deux ans, elle s'applique à entretenir et à prendre soin du mieux possible de ses liens d'amitié.

⁶ Association étudiante bénévole de l'Université de Lausanne œuvrant dans l'organisation d'événements culturels et associatifs sur le campus universitaire

Ambre achète très peu d'habits : iel en obtient la plupart du temps dans des free-shops. Quant à la nourriture, Ambre et ses cohabitant·es en obtiennent majoritairement grâce à de la récupération, de la fouille de poubelles de supermarchés, ou auprès de fermes qui leur remettent des paniers de légumes. Leur habitation comprend également un magasin gratuit mis à la disposition de quiconque qui souhaite s'y servir, et qui permet aux cohabitant·es de redistribuer les surplus de leur récupération d'aliments. Une petite partie de leur ravitaillement, notamment des denrées de base, se fait auprès de magasins d'alimentation. L'argent pour les courses est rassemblé par tous·tes les cohabitant·es dans un pot commun, la quantité de chaque contribution pouvant varier selon les différentes situations financières de chacun·e. Ambre suit un régime alimentaire freegane, c'est-à-dire qu'iel mange les aliments qui lui sont accessibles, y compris de la viande, car l'idée qu'un animal ait été exploité et tué avant d'être jeté lui est difficilement acceptable. Cela dit, elle aspire à être végane. Concernant la mobilité, Ambre se déplace en vélo la plus grande partie du temps, et effectue, de manière ponctuelle, des trajets en voiture. Elle accède à ce moyen de transport grâce à des ami·es qui lui prêtent volontiers leur véhicule. Le squat où elle vit dispose de nombre d'outils issus de la récupération, et les cohabitant·es ne jettent pratiquement rien, cela car iels priorisent la réparation de ces objets. Bien que l'habitation ne donne pas d'accès à l'électricité, ni au chauffage, elle compte quelques biens électroménagers fonctionnant sur batterie. Les cohabitant·es disposent d'un Wi-Fi qu'iels font fonctionner grâce à des panneaux solaires. Les repas cuisinés dans la maison sont véganes et destinés à tous·tes les cohabitant·es. Ne disposant pas d'un frigo, les résident·es placent la nourriture à la cave l'été, tandis que l'hiver, elle est stockée dans la cuisine, qui est un endroit frais à cette période de l'année. La maison est entourée d'un jardin potager que certain·es habitant·es entretiennent régulièrement.

Pour espérer voir la situation politique et climatique évoluer, Ambre considère que la voie politique se révèle relativement limitée. Iel estime que, pour qu'une société évolue, les individus doivent se mobiliser. Selon ellui, les initiatives citoyennes sont à même de faire évoluer nos sociétés et elle espère voir émerger une révolution « par les marges ». Cela dit, elle admet aussi que les efforts doivent être menés à un niveau mondial, et mentionne notamment que les grandes entreprises doivent prendre leurs responsabilités, sans quoi, les efforts à une échelle individuelle serviraient simplement à donner bonne conscience aux personnes qui les déploient. Ambre participe le plus possible aux votations,

considérant cette pratique comme un devoir, cela malgré son scepticisme concernant l'efficacité de cette voie politique.

Pour mener à bien l'entretien de la maison, la dizaine de cohabitant·es organise chaque semaine des réunions pendant environ trente minutes à une heure trente : c'est à l'occasion de ces rassemblements que les tâches d'entretien de la maison sont réparties, et que les éventuels conflits sont abordés. Si des problèmes plus conséquents adviennent, des réunions spécifiques sont fixées pour en discuter.

Bien que la transition vers un mode d'habitation en squat n'ait pas été évidente au début de son emménagement, au fil de son expérience, Ambre a constaté qu'elle avait besoin de moins de confort pour se sentir mieux.

[...] on n'a pas d'électricité et vivre dans un endroit avec de l'électricité, je sais ce que ça fait sur moi. Ça fait que je reste beaucoup plus de temps à être sur mon ordinateur et à regarder des vidéos et en fait, à m'endormir. C'est pas ça que j'aime dans ma vie, c'est plutôt être à l'extérieur, faire des trucs. Là, je trouve que je passe trop de temps sur mon téléphone. Même, j'ai l'impression que c'était encore mieux quand j'étais à la ZAD, on était tout le temps dehors à faire des trucs. En fait, je mangeais beaucoup moins, j'étais plus fit, je faisais vraiment beaucoup plus... Je me sentais vraiment beaucoup mieux, en équilibre avec tout le monde. (Entretien 4, l.385-393)

De plus, son mode d'habitation lui permet de vivre avec très peu d'argent et de s'investir plutôt dans une grande diversité d'activités non-rémunérées :

[...] j'essaie d'avoir un minimum de dépenses et comme ça, j'ai pas besoin de gagner trop d'argent et du coup, j'ai pas besoin de travailler trop et je peux mettre un maximum d'énergie dans du travail gratuit. Parce que j'ai l'impression que c'est ça qui porte, qui fait vivre les choses et les gens : c'est de bosser par envie et gratuitement et du coup, les autres, après, ils créent des réseaux d'amitié solides et qui permettent d'avancer gratuitement. J'aime pas trop le pouvoir de l'argent et j'hésite pas, quand j'ai de l'argent, à en donner (Entretien 4, l.243-251).

Ainsi est-il primordial pour Ambre de s'engager dans des projets qui participent à la construction de réseaux de solidarité informelle. Par ailleurs, Ambre effectue des dons réguliers à un de ses ami·es sans papiers, car elle estime qu'elle se trouvera toujours dans une meilleure situation financière que lui, et ne perçoit pas l'intérêt de garder son argent pour elle : « *l'argent que j'ai, il est illusoire. Mieux vaut que je le donne, que je l'utilise dans des projets intéressants mais je vois pas pourquoi capitaliser dessus* » (Entretien 4, l.258-259).

Ambre considère que ses relations amicales, qu'elle valorise tout particulièrement depuis son installation en squat, lui permettent d'appliquer ses valeurs en se détachant le plus possible de ses biais inconscients :

- F Est-ce que tu dirais que tes valeurs aussi, elles ont évolué au fil de tes relations ? Certaines relations ont changé des choses sur toi ?
- A C'est bizarre, je dirais oui dans l'absolu, mais en fait, j'ai l'impression qu'on se donne un peu des fois des valeurs que concrètement, on n'applique pas forcément. On dit « moi, je suis humaniste » et c'est hyper bien mais, en fait, on a encore plein de biais qui nous empêchent de vraiment l'être et j'ai l'impression que mes relations amicales me permettent petit à petit de déconstruire ces biais pour me rapprocher au mieux de mes valeurs. J'ai pas l'impression d'avoir beaucoup changé mes valeurs depuis vraiment longtemps dans ma vie, même si maintenant, j'ai peut-être des valeurs plus politiques qu'avant. Mais ça me permet de déconstruire et de me rendre compte de mes biais qui sont encore racistes ou comme ça, parce qu'en fait, juste en discutant avec les gens et en évoluant avec des gens, ça te permet de toi, entretenir ta pensée. C'est ça, toujours, l'entretien de la robustesse. (Entretien 4, l.447-457).

Il apparaît donc que l'entretien d'une diversité de relations amicales soit associé, pour l'enquêtée, à un processus actif de mise en application de ses valeurs, qui selon elle, sont restées quasiment inchangées depuis nombre d'années. Aussi a-t-iel réalisé que, dans ses interactions amicales, résidait l'opportunité pour ellui d'évoluer vers des manières d'être plus harmonieuses, et de se montrer plus tolérante envers les autres :

Personne n'est vraiment un monstre mais personne n'est vraiment parfait non plus et du coup, c'est important de pouvoir discuter, sociabiliser avec des gens pour qu'ils te disent. C'est important de dire, et quand les gens te font remarquer que quelque chose va pas chez toi, il faut vraiment prendre ça comme une chance, une opportunité de réagir et de devenir meilleure. Ça, c'est vraiment super important et on met du temps à le comprendre (Entretien 4, l. 459-467).

Cultiver de la tolérance envers elle-même et envers celles et ceux qui l'entourent se révèle ainsi central dans la vie amicale d'Ambre.

5.5 Fred

Le cinquième interviewé raconte avoir développé un intérêt pour l'habitat partagé et les enjeux écologiques en faisant la rencontre, lors de son dernier semestre d'études, d'une personne engagée activement dans le militantisme écologique et dans d'autres milieux associatifs universitaires. Parmi d'autres facteurs qui l'ont mené à s'intéresser aux thématiques en lien avec l'écologie, il mentionne que certaines postures idéologiques prônées dans ses études, comme la valorisation du *high tech* et du développement numérique, ont suscité chez lui une réaction d'opposition. Alors que Fred avait déjà fait l'expérience de la colocation lors de ses études, lui et sa partenaire ont décidé d'habiter ensemble avec plusieurs autres personnes. Il relève aujourd'hui que la vie en habitat partagé est la disposition dans laquelle il se sent le mieux.

Fred accède à de la nourriture principalement grâce à la récupération que lui et ses cohabitant·es effectuent. Il consomme de la viande lorsqu'il en acquiert par ce processus, dans le souci de ne pas en jeter. Aussi, il explique que cette source de viande est destinée à l'alimentation de son chien, ce qui permet à Fred de ne pas acheter de produits à base de viande pour cet animal. Lorsqu'il effectue des achats alimentaires, Fred n'achète donc pas de viande et se penche vers des produits véganes, ce qui représente un certain effort pour lui. Depuis qu'il vit dans cette maison, Fred raconte consommer davantage de produits bio et locaux car certain·es de ses cohabitant·es valorisent tout particulièrement cette manière de s'alimenter. De plus, il vit avec un boulanger qui bénéficie d'accords avec des maraîcher·ères et fromager·ères locaux, rendant possible le troc de produits alimentaires entre leur ferme et les environs. Ce cohabitant collabore également avec un bio-partner distributeur de produits locaux, cela grâce à son métier de boulanger qui lui donne accès à ces catalogues. Les cohabitant·es peuvent donc effectuer des commandes en gros auprès de ce revendeur à prix réduit. Les fruits et légumes dont se nourrit la cohabitation sont issus de plusieurs fermes environnantes, comme celle de Bassenges, la ferme du Goupil, ou encore À la belle courgette. Auprès de ces fermes, iels effectuent également des distributions alimentaires lorsqu'iels considèrent qu'iels ne pourront pas tout consommer la nourriture issue de leur récupération d'invendus. Par ailleurs, Fred a mis en place des étagères de distribution de nourriture sur son lieu de travail.

Fred ne possède pas de voiture et se dit très satisfait de cette situation. Il se déplace la plupart du temps à vélo, un moyen de transport qu'il considère pratique et qui lui permet d'apprécier ses trajets, particulièrement lors de vacances à vélo où il raconte avoir fait de nombreuses rencontres, ce qu'il valorise davantage au lieu d'arrivée : « *T'as un trajet qui est chouette et t'as un lieu d'arrivée qui est chouette. Et t'as beaucoup plus de rencontres humaines qui sont plus intéressantes, à mon sens, parce juste un monument, c'est beau, mais les humains que tu croises sur la route, c'est vachement mieux* ». (Entretien 5, 1.219-222).

Les vêtements que porte Fred au quotidien viennent de magasins seconde main ou des poubelles. Il souligne que l'endroit où sa consommation est la plus forte concerne le matériel de montagne ; il est crucial pour lui de s'équiper de matériel qui n'est pas potentiellement abîmé, car cela pourrait mettre sa vie en danger.

Les biens matériels utilisés dans la ferme proviennent pour la plus grande partie des grands-parents des cohabitant·es ou encore de brocantes. Une partie du matériel électroménager a été acheté neuf lorsque Fred vivait en squat et qu'il n'avait pas accès à de

l'électricité, le faisant opter pour des appareils sur batterie. Il explique que ce type d'outils se trouve difficilement d'occasion et en bon état. Les jouets des enfants qui vivent dans la ferme sont principalement en bois et ceux qui sont en plastique s'acquièrent dans des déchèteries ou des zones de mise à disposition de ressources.

À la suite de son choix résidentiel qui s'est porté sur l'emménagement en habitat partagé avec sa partenaire, Fred s'est intéressé à la mutualisation des espaces et à la réduction de consommation d'énergie qui lui est associée, puis, petit à petit, lui et sa partenaire ont fait évoluer leurs pratiques de consommation ainsi que leurs modes de déplacement vers davantage de considération pour les enjeux écologiques. Fred a souhaité mener une vie plus agréable avec moins. Son mode d'habitation l'a également conduit à reconsidérer l'opposition entre l'espace qui lui est privé et celui qui est public, partagé avec tous·tes : il estime ne pas ressentir le besoin d'être seul dans un grand espace clos, car il préfère se trouver seul dans des espaces extérieurs en nature. Aussi, il raconte comment l'entrée dans la vie en habitat partagé l'a mené, pas à pas, à réaliser des projets qui seraient plus difficilement envisageable s'ils étaient menés seul :

Et puis après, plus on va dans ce milieu, plus on rencontre des gens qui ont des modes de vie ou certains aspects de leur mode de vie qui nous parlent vraiment. Et petit à petit, ça se fait. Pour un moment, ça reste des idées dans la tête et puis, quand il y a une occasion de la réaliser, tu réussis (Entretien 5, l.95-99.)

En effet, Fred explique qu'il participe à de nombreux projets enthousiasmants de sa vie quotidienne et de celle de ses cohabitant·es :

FR [...] tous les projets qui ont besoin d'un peu d'entretien, et bien, tout seul, c'est une grosse charge alors qu'à plein, ça l'est pas. Et puis, il y a plein de nouveaux projets, t'aurais pas eu l'idée et ils viennent des autres, et ça, c'est incroyable.

F Tu participes beaucoup aux projets des autres ?

FR Oui, rien que pour la cuisine, tu cuisines une fois par semaine et tu cuisines un gros plat pour tout le monde, du coup, chacun mange bien et on n'a pas une grosse charge de cuisine. [...] Pour le potager, pareil, enfin, c'est une charge mentale, et c'est une charge de travail et tout seul à gérer, c'est dur. Et puis, là, maintenant, la nouvelle dimension qu'il y a dans cette maison où je suis, c'est qu'il y a des enfants aussi, et il y a les deux parents qui sont pas forcément là, et du coup, ça permet aussi à ces personnes-là de vachement se reposer sur les autres et puis de s'entraider et je pense que c'est beaucoup plus facile parce que, d'être parent seul, ça a l'air horrible. (Entretien 5, l.111-128).

Il mentionne que la répartition des tâches domestiques se fait par tournus hebdomadaire dans la maison. Chaque semaine, sont attribuées des tâches ménagères à la dizaine de

cohabitant·es. À cette même fréquence, un rendez-vous entre tous·tes est organisé afin d'aborder des sujets importants pour le bon déroulement de la cohabitation, comme la gestion des enfants, par exemple. Dans ces moments est valorisée tout particulièrement l'honnêteté entre les cohabitant·es. Quant à l'entretien du potager et aux soins prodigués aux animaux, ils sont répartis selon le temps dont disposent les cohabitant·es : ceux qui travaillent moins et qui ont l'occasion de passer davantage de temps à la maison sont d'autant plus impliqués dans ces activités.

Fred et ses co-résident·es de la ferme sont considéré·es comme des oncles et tantes des quatre enfants qui y vivent ; l'enquête souligne que ces rôles sont d'une grande importance pour les parents, en particulier pour celles et ceux qui sont séparé·es du parent de leur enfant.

Au sujet des pratiques de vote, Fred exprime ne pas participer systématiquement aux votations car il estime que l'efficacité de cette pratique politique se trouve limitée. Il se montre critique quant au manque de diversité dans les options de vote, estimant que les partis majoritaires sont fortement critiquables. Son engagement politique s'est plutôt manifesté par une insertion dans des rassemblements menant des actions sur le terrain. Il s'est notamment engagé dans la ZAD de la Colline ou dans le contexte de Ende Gelände en Allemagne. Il a également effectué des actions plus ponctuelles comme des sittings dans le cadre de manifestations dénonçant des pratiques anti-écologiques. Il relève cependant avoir rencontré des difficultés à percevoir l'impact de ces actions, bien qu'elles lui ont permis de se trouver en accord avec ses valeurs.

À la suite de ses choix de résidence portant sur des habitats partagés, Fred raconte que ses parents ont petit à petit fait évoluer certaines de leurs habitudes. Au travers de longues discussions, iels ont été curieux de découvrir ses lieux de vie et les habitudes quotidiennes qui y étaient associées.

C'est beaucoup à force de discussions et puis, on a de la chance aussi qu'ils soient assez curieux, assez intéressés par ce qu'on fait pour venir voir sur place et essayer de comprendre. Et du coup, même s'ils sont pas d'accord, ils vont quand même venir voir. Et ça, aller voir sur place, ça change beaucoup... Tu peux enlever toutes les idées reçues que tu avais déjà de base et te rendre compte que les gens qui vivent en communauté à fond et qui ont des enfants en famille monoparentale, c'est pas forcément juste des clichés de gauchos et que tu peux avoir en tête et que, humainement, c'est des gens très bien et c'est juste des styles de vie différents mais ça reste des humains avec qui tu pourrais être pote, en fait (Entretien 5, 1.399-407).

Il apparaît ainsi que le mode de vie de Fred ait permis à ses parents d'ouvrir leur perception au sujet de ce qu'aurait pu constituer une vie agréable pour leurs enfants.

Puisque Fred dépense très peu d'argent, il se considère en mesure de soutenir des projets et initiatives locales. Il valorise cette manière de dépenser son argent elle lui permet d'espérer voir se déployer son idéal de vie en communauté. Il a notamment le souhait de rassembler plusieurs de ses ami·es ainsi que son frère pour acheter une grande maison à rénover dans le but d'y faire vivre un grand groupe de personnes. Cependant, il mentionne rencontrer divers obstacles, notamment auprès de régies et d'autres institutions à même de choisir les personnes occupant un logement :

On avait des discussions pour des maisons qui appartiennent à l'EPFL qui sont vides depuis pas mal de temps. Déjà, des colocs étudiantes, ils sont pas fans et, en fait, c'est très attaché au modèle familial classique. Avec mon frère, on avait cherché à louer des trucs ensemble, faire une partie coloc' entre amis, pas forcément étudiants, et puis l'autre partie, famille. Et puis, on nous a vraiment dit non parce que « cette maison est faite pour une famille et point ». Je pense qu'il y a l'idée que, quand c'est pas une famille avec des enfants, un peu carré, c'est peut-être moins stable, alors qu'en fait, pas forcément, parce les familles, ça bouge aussi, mine de rien. J'ai l'impression dans leur tête aussi, les gens qui vivent en coloc', c'est des gens qui sont pas encore tout à fait matures parce qu'ils ils sont encore trop jeunes dans leur tête, parce que la coloc', c'est un truc de jeunes. Et ça voudrait dire qu'ils vont faire des fêtes, qu'ils vont pas être respectueux de l'endroit... J'ai l'impression qu'il y a un peu ça alors qu'en pratique, tu peux avoir des colocs de personnes responsables et même des colocs étudiantes, ça peut être respectueux d'un endroit. Mais y a des énormes a priori là-dessus, j'ai l'impression. Le mode de vie classique, c'est la famille et ça, c'est stable. Et tout le reste, c'est que du temporaire (Entretien 5, l.445-460).

Le témoignage de Fred souligne ainsi certaines limites structurelles auxquelles peuvent se heurter les personnes qui souhaitent mener des modes de vie sur la base d'un habitat partagé. Il mentionne aussi que les standards des régies au sujet du nombre de personnes pouvant occuper un logement se trouvent en inadéquation avec les conditions réelles dans lesquelles peuvent cohabiter des individus en habitat partagé :

Quand les gens décident de laisser [les logements] vides, je trouve ça absurde de les laisser légalement... Entre ça, et puis les personnes qui ont des maisons qui font 400 mètres carrés et qui vivent à deux dedans... Par exemple, la maison dans laquelle on vit maintenant actuellement, elle est pensée pour 4 personnes d'après le propriétaire, et on est à 15 et on se marche pas dessus... Effectivement, on n'a pas un bureau, on n'a pas une salle d'écriture on n'a pas une salle de cinéma, un dressing... (Entretien 5, l.463-469).

L'habitat partagé et le mode de vie que Fred a développé l'ont mené à questionner les injonctions de vie relationnelle de manière à valoriser tout particulièrement ses liens sociaux. Aussi, il considère amitié et couple comme étant des relations pouvant se confondre, et ne vise pas une configuration relationnelle particulière, s'estimant ouvert à

« *plein d'avenirs possibles qui sont chouettes* » (Entretien 5, 1.537-538). Il valorise fortement l'autonomie vis-à-vis des personnes qui l'entourent, dans le sens où il estime important d'accepter la présence parfois inconstante des personnes qui lui sont chères, cela dans le but de respecter les trajectoires de vie de chacun·e sans douter de la valeur du lien qui l'unit à elle·ux. Cette priorisation de l'autonomie s'étend pour Fred aux animaux non-humains avec qui il partage sa vie : par exemple, il s'oppose à l'imposition de la laisse à sa chienne, et, bien qu'elle peut être considérée comme lui appartenant, il apprécie que d'autres personnes puissent passer du temps avec. Il la considère avant tout comme un être vivant, et non pas comme un « *accessoire à notre vie* » (Entretien 5, 1.579). Il dit s'imaginer davantage être oncle que père d'un enfant, car la vie en habitat partagé lui a permis de découvrir la possibilité de faire famille autrement, où des enfants peuvent bénéficier du soin d'un certain nombre de personnes. Il considère ainsi la vie en communauté comme plus épanouissante pour les parents et enfants. Par ailleurs, il relève que ces derniers peuvent, dans ce contexte, être porteurs de valeurs positives à même de faire émerger un avenir désirable. Fred pense les enjeux de durabilité comme une réalité éminemment sociale :

Avec la durabilité, c'est toujours la partie sociale qui vient avec, forcément. Du coup, tu as peut-être des gens qui sont peut-être moins écologiques dans leur vie quotidienne, mais qui, derrière, vont accueillir matériellement, aussi, des gens. Et ça reste des choses où tu es proche, ça crée des liens autour de ça. Il y a en tout cas des valeurs communes et des manières de vivre qui favorisent le contact local et puis l'entraide (Entretien 5, l. 701-707).

Ainsi cette perspective donne-t-elle à voir comment un intérêt pour les réalités sociales peut présenter des valeurs en affinité avec une considération pour les enjeux écologiques, et les personnes qui axent leur existence sur l'un ou l'autre de ces champs peuvent s'accorder sur des idéaux de vie en commun.

5.6 Louane

L'enquêtée se rappelle avoir été choquée par l'état du monde lors de sa préadolescence, alors qu'elle constatait l'incapacité des politiques à agir en phase avec les objectifs écologiques fixés. Elle raconte avoir été davantage sensibilisée aux enjeux écologiques il y a dix ans, lorsque son père a vécu ce qu'elle qualifie comme une « crise existentielle », le faisant remettre en question l'existence du capitalisme et les modes de vie consuméristes qui lui sont associés. À ce moment-là, son père a eu le projet de vivre dans des éco-villages. Actuellement, il habite seul dans une petite maison et s'applique à développer un réseau communautaire. Il a, au fil du temps, quitté ses activités salariales

et vit modestement. Louane relève que cette trajectoire de vie ne représente pas pour elle un exemple parfait, bien qu'elle constate que c'est par ce biais qu'elle a entamé des réflexions au sujet des implications écologiques de nos modes de vie.

Depuis que Louane a quitté la maison de sa mère pour suivre sa formation, elle a vécu en colocation. Lors de son premier emménagement dans le contexte de ses études, elle a fait la rencontre d'une de ses colocataires qui était engagée dans le militantisme écologique et féministe. C'est à partir de ce moment-là que l'enquêtée s'est davantage penchée sur ces sujets et s'est politisée. En effet, elle a découvert, par le biais de ses recherches sur Internet, Xtinction Rébellion. Durant deux ans, elle s'est engagée dans le militantisme écologique auprès de cette association. Elle associe cette expérience militante à l'installation d'un grand sentiment d'éco-anxiété et de déprime. En rejoignant le monde du travail après ses études, Louane raconte avoir bénéficié du contact avec une grande diversité de personnes, une expérience qu'elle oppose à sa vie d'étudiante militante évoluant dans une « bulle ». Après avoir quitté le milieu du militantisme, elle a souhaité se consacrer davantage au développement, à son échelle, de manières de vivre en phase avec ses valeurs. Sa perception des enjeux écologiques admet ainsi qu'une grande responsabilité est à attribuer aux multi-nationales, banques et gouvernements qui demeurent dans une posture d'inaction, et valorise dans le même temps la portée des interactions humaines à petite échelle :

[...] je n'ai plus eu le temps de militer... Pour moi, ce qui est important, ce qui résonne depuis à peu près 2 ans, c'est ce que moi, je fais à mon échelle. C'est un peu à l'encontre de ce que j'ai dit avant, mais en soi, moi, ce qui me fait du bien vraiment, c'est de mettre ma petite graine, mais de la manière qui me fait du bien, en quelque sorte. Et le fait de donner des ateliers sur les animaux, avec le WWF, avec les enfants. Leur faire se poser des questions, le fait de développer ce jeu de société, ça me fait du bien à moi. Et, en même temps, je sais que c'est comme ça que j'aimerais contribuer dans ce monde. Et en contraste avec ce que je disais avant, je pense que, pour se sentir bien dans ce monde, c'est bien de pas être dans le déni, mais en même temps, de faire quelque chose, même si ça paraît insignifiant, ça apporte du bien... [...] Du coup, pour moi, ce qui vient résonner si fort, c'est la manière dont je cohabite avec les gens, je dirais. C'est la manière de créer du lien et de l'entraide. Ça, ça résonne aussi beaucoup (Entretien 6, l. 146-160).

En continuité avec ces réflexions, il y a deux ans, Louane a emménagé dans la maison où elle vit actuellement. Ce choix résidentiel s'est fait avec son petit ami de l'époque, qui s'intéressait aux écovillages et cherchait à vivre dans un habitat alternatif. L'idée parlait également à Louane, qui a accepté sa proposition d'intégrer ensemble cette grande

colocation. Avant cela, l'enquêtée valorisait déjà grandement ses diverses relations sociales, en particulier celles qu'elle entretenait dans son ancienne cohabitation :

Pour moi, c'est hyper important, les personnes avec qui je m'entoure au quotidien, le fait de vivre ensemble. Pour moi, mes colocs devraient être les personnes les plus importantes, parce que je vais rentrer la maison et je vais vouloir vider mon sac ou vice-versa. Selon moi, ça doit être des personnes importantes. Avant d'habiter dans cette ferme, je vivais avec des gens avec qui on avait été comme une famille, en fait. On se soutenait énormément. On était tous dans un mode de vie écolo et dans le partage. Tout le monde cuisinait pour tout le monde, il y avait vraiment quelque chose de fort (...) (Entretien 6, l.490-496).

Par ailleurs, le développement de liens sociaux forts autour d'elle découle du constat d'un certain isolement des individus dans nos sociétés modernes. Ce phénomène représente, pour Louane, une cause majeure de la destruction de nos écosystèmes et des sociétés humaines. Elle évoque comment le capitalisme exploite les fragilités existentielles des humains qui se trouvent privés de liens sociaux forts, tout en conférant à la recherche de profit un rôle central dans la vie des individus :

C'est vrai que si on est tous dans un mode de vie individualiste, ça s'inscrit un peu dans le capitalisme, ça a été un peu conçu comme ça, diviser les gens pour mieux régner. Enfin, il faut que les gens se sentent seuls pour se faire mal dans leur vie et finalement, ils courent après l'argent. Dans la vie, il faut croire qu'il faut courir après l'argent et puis s'acheter plein de trucs. C'est un peu comme ça, comment prendre le contrôle sur les gens ? Le truc, c'est de se défaire de ça, de la construction globale de notre vision de la vie. Enfin pour moi, c'est là : déconstruire et recréer du lien, recréer une communauté. Pour moi, ça s'inscrit complètement dans une idée de durabilité. Pour faire un meilleur monde, il faut qu'on soit ensemble (Entretien 6, l.754-762).

Ainsi le témoignage de Louane donne-t-il à voir une interconnexion entre une prise de conscience écologique et des réflexions au sujet de l'agencement des relations sociales dans nos sociétés. Les choix résidentiels de l'enquêtée semblent se présenter comme une tentative de sortie d'un isolement social généralisé afin de créer et de valoriser les liens sociaux ainsi que la vie en communauté.

L'enquêtée estime que la générosité doit être à la base de tous types de liens qu'elle entretient autour d'elle, et cela, au-delà du fait de partager des valeurs politiques communes. C'est ainsi qu'elle valorise grandement la diversité de profils de personnes qu'elle peut rencontrer dans son quotidien. Quant à ses relations amoureuses, Louane a vécu en couple monogame de ses 18 à 20 ans sans cohabiter avec la personne en question. À la suite de cette histoire, elle a découvert qu'elle pouvait aimer plusieurs personnes en même temps, et a vécu uniquement des relations qu'elle qualifie de polyamoureuses. Louane perçoit un mélange entre amitié et amour. Elle exprime ressentir que, tout comme

elle entretient plusieurs liens d'amitiés, il devrait lui être évident de pouvoir vivre, parfois simultanément, une diversité de liens amoureux. Cela dit, elle estime que la mise en pratique de cette perception des relations entre humains peut se révéler complexe. Elle mentionne notamment que cela peut générer une grande intensité dans sa vie personnelle, ce qui peut parfois difficilement coexister avec d'autres sphères de son existence quotidienne, pour des raisons pratiques. Actuellement, elle se dit plutôt monogame. Au fil de son parcours, elle estime avoir toujours questionné les idéaux relationnels communément acceptés, défendant plutôt une diversification de ceux-là, à l'image du monde animal non-humain :

C'est pas forcément que si t'es amoureux de quelqu'un, il peut être un bon parent. Enfin, dans la nature, il y a des animaux qui sont entre femelles et puis, ils font des enfants, ils sont ensemble. Il y a d'autres modèles aussi. Les pingouins, c'est les papas qui couvrent l'œuf, dans le sens où il y a pas un modèle fixe (Entretien 6, 1.678-681).

Le partage de l'habitat avec un partenaire ainsi que la poursuite d'un projet de coparentalité avec cette dernière semble ainsi ne pas aller de soi pour l'enquêtée.

Louane suit une alimentation principalement végétarienne depuis ses 15 ans. Elle accepte de consommer occasionnellement des produits carnés, sans jamais en acheter. Depuis un an, la quasi totalité des légumes consommés dans la cohabitation viennent du jardin potager que Louane et ses colocataires entretiennent. Iels n'achètent plus d'œufs, car l'espace extérieur compte des poules depuis quelques semaines. Le jardin potager est cultivé sur la base de méthodes s'assimilant à de la permaculture, bien que les cohabitant·es n'aient pas reçu de formation officielle. Iels se sont plutôt formé·es sur le tas, au contact des un·es des autres et particulièrement auprès des propriétaires de la ferme qui ont acquis, au fil des années, de vastes connaissances sur ce domaine. Les co-résident·es se trouvent dans une période de reconfiguration : de nouvelles personnes ont rejoint la colocation, tandis que d'autres l'ont quittée. Désormais, iels souhaitent partager les courses et les repas cuisinés dans la maison.

L'espace privé que Louane occupe dans la maison annexée à la ferme est aménagé de meubles issus de récupération ou de magasins de seconde main. Elle effectue très rarement des achats de produits neufs : les uniques occasions portent sur l'acquisition de matériel de grimpe et de montagne. Elle ne souhaite pas posséder de voiture, car sa cohabitation en compte deux, chacune appartenant aux deux couples avec lesquels elle vit. Ces véhicules peuvent être empruntés par les autres cohabitant·es de manière

occasionnelle. Louane valorise de ne pas prendre l'avion et voyage plutôt en train ou en bateau. Cela dit, elle accepte de faire des exceptions, comme il en a été le cas notamment lors du décès de sa grand-mère en Grèce.

La vie en habitat partagé a mené Louane à considérer plus concrètement la possibilité de faire famille en dehors des schémas communément acceptés. Elle raconte qu'elle et ses ancien·nes cohabitant·es ont longuement discuté ensemble au sujet de leur vision du couple, sur la vie en communauté. Actuellement, Louane souhaite, avec une de ses anciennes cohabitantes, amorcer un projet de co-parentage. Les deux ne partagent pas de relation amoureuse ni sexuelle ensemble, il s'agit d'un lien qu'elles qualifient de platonique. Cette configuration relationnelle cristallise, pour Louane, un brouillage de frontières entre les rôles amoureux et amicaux que peuvent investir les personnes avec qui elle se lie :

[...] là, c'est une amitié qui prend une grande ampleur et qui va, en fait, reprendre ce rôle de quelqu'un avec qui t'es censée être amoureux, tu vois. C'est pour ça que je te disais que je suis confuse, parce que ces rôles, pour moi, ils ne sont pas fixes. C'est de cette manière-là que ça vient questionner cette place (Entretien 6, l.615-619).

Dans le cadre de ce projet, les deux femmes souhaiteraient emménager seules ensemble, dans un premier temps. Pour Louane, cette idée de vivre à deux résulte d'une envie de faire une expérience nouvelle. Aussi mentionne-t-elle avoir conscience de l'énergie que peut nécessiter la vie partagée avec un grand nombre de personnes, et estime intéressant de se focaliser davantage sur un seul projet, celui de la co-parentalité. Cependant, elle reconnaît les nombreux bénéfices associés à l'éducation d'un enfant dans le cadre d'une vie en communauté, elle-même partageant actuellement son quotidien avec un couple et leurs deux enfants. Son idéal de vie demeure celui de la communauté : elle se plaît à imaginer un habitat partagé avec des dizaines de personnes qui comprendrait un grand espace commun, tout laissant place à une petite « bulle » où chacun·e pourrait se retrouver seul·e lorsqu'iel en ressent le besoin. Elle exprime parfois manquer de cette possibilité de se reposer seule dans son habitat actuel.

L'enquêtée vote en Suisse à chaque occasion, bien qu'elle estime que cet outil politique ne soit pas des plus efficaces pour voir émerger une évolution sociétale à grande échelle. Louane relève que le partage des tâches domestiques se fait de manière égale entre les cohabitant·es, tandis que l'entretien du jardin et des animaux revient aux personnes qui disposent d'un certain temps pour s'y consacrer. En effet, plusieurs co-résident·es

exercent un travail à temps plein, ce qui ne leur donne pas suffisamment de disponibilité pour s'engager dans ces tâches de manière assidue. À l'heure actuelle, Louane regrette se trouver contrainte d'accorder tant de temps à ses études ainsi qu'à son travail, car cela limite notamment sa disponibilité à participer à l'entretien du jardin potager aussi fréquemment qu'elle le souhaiterait. Afin de voir émerger un monde plus désirable, Louane considère qu'il serait crucial de disposer davantage de temps libre, ce qui laisserait la possibilité à tous·tes de pratiquer du soin autour de soi :

[...] je trouve qu'on devrait travailler moins pour avoir plus de temps pour les gens et pour soi : prendre soin des gens, de soi et du monde, par conséquence. Mais le fait de devoir courir après l'argent, ça te met dans un truc de stress et du coup, pas de temps. C'est terrible, je n'ai pas le temps. Je déteste ne pas avoir le temps (Entretien 6, l.458-462).

Cependant, Louane entrevoit une amélioration de cette situation lorsqu'elle aura terminé ses études.

La prochaine section a pour visée, dans un premier temps de rassembler les éléments qui ressortent de l'analyse, et de discuter leurs apports en regard des deux sous-questions. Il s'agira d'établir quels sont les idéaux relationnels des interviewé·es et comment ils influencent les choix du mode d'habitation. Puis, la discussion se poursuivra en évaluant l'impact écologique direct et l'impact de transition écologique des modes d'habitation promouvant des idéaux de vie commune alternative. Cette première partie a pour visée de faire émerger trois arguments associés aux idéaux de vie relationnelle étudiés, à savoir, la capacité de critique du système, la création et le renforcement de la communauté, et la sobriété des modes de vie. Dans un deuxième temps, il s'agira de discuter ces trois arguments à la lumière des trois dimensions de la transition écologique juste (réduire les inégalités, redéfinir la coopération, et repenser les besoins humains), puis d'évaluer comment une lutte politique peut être envisagée.

6 Discussion

La présente réflexion part des deux sous-questions que j'ai formulées dans la section 3. *Problématisation*. En premier lieu, je rappelle que je souhaite établir des liens entre les idéaux relationnels et le choix du mode d'habitation partagée : il importe donc de déterminer comment l'adoption d'idéaux relationnels alternatifs s'articule aux choix de modes d'habitation collectifs (6.1). Puis, je me réfère à la deuxième sous-question, qui porte sur les affinités entre les modes d'habitation étudiés et les enjeux écologiques (6.2).

Plus précisément, cette partie vise à discuter de l'impact écologique des modes de vie et d'habitation en collectif promouvant des idéaux relationnels alternatifs (6.2.1), tout en dressant un portrait des dispositions développées par les individus interrogés dans le contexte de leur mode d'habitation et de vie (impact de transition écologique) (6.2.2). La discussion se poursuivra avec une mise en perspective des résultats d'analyse à la lumière des trois dimensions constitutives de la transition juste, à savoir, la réduction des inégalités (6.3.1), la redéfinition de la coopération (6.3.2), et la reformulation des besoins humains (6.3.3). Au cours de ces trois sous-chapitres, seront discutés respectivement les arguments de la capacité de critique du système (6.3.1), celui de la création et du renforcement de la communauté (6.3.2), et celui de la sobriété des modes de vie (6.3.3) afin de les penser en regard des trois dimensions de la transition juste. Ce chapitre se terminera avec une réflexion visant à établir dans quelles mesures une lutte politique peut émerger des modes de vie étudiés (6.3.4).

6.1 Idéaux relationnels alternatifs et choix de modes d'habitation collectifs

Chacune des personnes interrogées a fait l'expérience de la colocation étudiante lors de ses années de formation. Elles considèrent que ces expériences ont constitué une introduction à la vie en habitat partagé, bien que pour certain·es, elles diffèrent de leur habitation actuelle en ce qu'elles relevaient d'un impératif principalement économique, et correspondaient à des situations provisoires au sein desquelles les colocataires se trouvaient relativement indépendant·es les un·es des autres.

Dans les situations actuelles étudiées, il est à noter que la plupart des interviewé·es ont fait le choix de vivre en habitat collectif sur la base de motivations portant sur des idéaux de vie relationnelle. En effet, à l'origine de ces choix résidentiels, réside chez les enquêté·es le souhait de créer et d'entretenir un réseau relationnel fort s'apparentant à une vie en communauté. Le partage de la vie de tous les jours et la valorisation de l'entraide sont des motivations principales évoquées par les personnes entretenues. Par ailleurs, elles expriment avoir mené, en amont de leur choix résidentiel, de nombreuses réflexions au sujet de la place réservée aux liens d'amitié dans nos sociétés. Plus précisément, Louane et Ambre expriment leur regret quant à l'isolement que connaissent de nombreux humains dans nos sociétés. Elles estiment que, par la norme du mariage et du couple, les individus se trouvent privés d'une diversité de relations interhumaines, ce qui compromet leurs possibilités de mener une vie heureuse en société. Colin, en valorisant tout particulièrement sa liberté de rencontrer une grande diversité de personnes

et, en privilégiant des liens amicaux, estime qu'il a été en capacité de définir par lui-même ses projets de vie. Aussi, Elise, Louane, Ambre et Colin expriment avoir souvent constaté, dans leurs interactions interhumaines, un brouillage de frontières entre liens amicaux et amoureux. Il apparaît que ces relations sont considérées de manière similaire : les enquêté·es mentionné·es expriment valoriser tout particulièrement l'empathie, l'honnêteté, la discussion et la curiosité, et cela, de manière indifférenciée entre relations amicales et amoureuses. Thérèse, quant à elle, accorde davantage d'importance à ses liens amicaux qu'à ceux d'ordre amoureux.

Ainsi les personnes interrogées partagent-elles toutes l'idée selon laquelle la mise en couple et l'installation dans un foyer conjugal ne constitue pas une condition nécessaire à leur bonheur. Vivre en habitat partagé et y entretenir des liens forts se dévoile ainsi comme une réponse à un constat chez les interviewé·es : celui d'un repli de l'humain dans une pauvreté relationnelle induite par une culture individualiste et consumériste. Par leur mode d'habitation, il semblerait que les enquêté·es proposent une réponse concrète à des maux particulièrement profonds associés à la vie humaine en société capitaliste. On peut constater, chez les personnes interrogées, une certaine souplesse quant à leur affiliation à des modèles relationnels alternatifs : alors qu'iels ne se rattachent pas à l'idéal du couple-famille nucléaire, certain·es ne rejettent pas pour autant la possibilité de construire un lien de ce type avec une personne (Thérèse, Louane, Fred), tandis que d'autres explorent une grande diversité de configurations relationnelles, comme la relation libre et le polyamour (Elise, Colin, Ambre).

Tous·tes expriment cependant que l'entretien de relations amoureuses ne doit pas se faire au détriment de leurs choix de vie et de leurs valeurs. Reprenons pour exemple les discours de Thérèse et de Colin. Thérèse tient grandement à son mode de vie et considère que le choix d'un partenaire ne devrait pas impliquer pour elle un changement de mode d'habitation. Colin, dans une perspective similaire, raconte avoir grandement encouragé son partenaire à partir vivre à Bâle afin qu'il y entame son doctorat, bien que cette séparation physique ait été délicate à vivre initialement. Les deux enquêté·es soulignent que le soutien aux projets de leurs partenaires amoureux est central dans le déroulement de ce type de liens. Cette remarque va dans le sens d'une autonomisation des individus dans leurs choix de vie, et j'estime que ces attitudes rendent possibles le développement de modes de vie satisfaisants pour celles et ceux qui s'y rattachent. Les enquêté·es ne se revendiquent pas défenseur·euses d'un mode de relation amoureuse en particulier. Je retiens plutôt qu'iels valorisent la possibilité de pouvoir choisir et négocier avec leurs

partenaires les configurations qui leur conviennent au mieux. En contraste avec cette démarche, certains enquêtés (Colin, Fred) déplorent les schémas de vie relationnelle qui fondent leur existence sur la base de simples attentes sociétales. Par le souhait d'habiter et de vivre hors de ce schéma, il apparaît donc que les enquêté·es priorisent leur autonomie, et acceptent la poursuite d'une diversité de schémas de vie autour d'elle·ux. Cependant, je considère que chez les personnes interrogées, embrasser le caractère variable de la présence physique des personnes chères ne s'apparente pas pour autant à une perception individualiste hostile des relations entre humains, où l'on ne pourrait compter sur le soutien et le confort que peut nous apporter autrui. Il apparaît plutôt que les interviewé·es trouvent une diversité de sources de soutien et témoignent d'une confiance en la solidité de leurs liens à celles et ceux qui leur sont proches. Le vaste réseau d'amitié qui entoure les enquêtés a grandement participé à la réalisation de leurs choix résidentiels. Il apparaît ainsi que l'entretien d'une diversité de liens au quotidien chez les interviewé·es a pour résultat de les sortir des « flux de socialisation » (Authier, 2014), c'est-à-dire, des dispositions et des représentations résidentielles transmises par leur contexte familial. Ces personnes s'éloignent également des proximités des réseaux familiaux (Authier, 2014), habituellement déterminantes dans les trajectoires résidentielles des individus. En contraste, les enquêtés ont souhaité vivre en habitat partagé, en possédant moins de biens matériels et immobiliers que leurs parents. Car pour la plupart des interviewé·es, leur choix résidentiel communautaire s'éloigne des attentes familiales concernant l'avenir de leurs enfants.

En outre, il est à noter que les rencontres et ruptures (amoureuses tout comme amicales) correspondent souvent à des moments charnières dans les trajectoires résidentielles des personnes interrogées. On peut rappeler par exemple la rupture qu'a vécue Ambre, à l'issue de laquelle elle s'est retrouvée sans logement avant de se voir offrir l'opportunité de vivre en squat ; l'installation en habitat collectif de Fred avec sa petite amie de l'époque et le chemin similaire de Louane avec son ex.

Alors que tous·tes expriment avoir développé un intérêt pour les enjeux écologiques de notre époque bien avant leur choix délibéré de vivre en collectif (certain·es ont même mené leurs études dans le domaine environnemental), iels relèvent que la mise en pratique de leurs valeurs écologiques s'est concrétisée après leur choix résidentiel, dans le contexte de leur vie en habitat partagé. Il apparaît donc que la situation d'habitation des interviewé·es se présente pour elle·ux comme une possibilité d'appliquer, de manière

positive et épanouissante, leurs idéaux de vie en société et leurs valeurs écologiques. Bien que les considérations environnementales ne constituent pas directement une motivation à la base de leur choix d'habitation, il apparaît que les interviewé·es perçoivent également l'intérêt écologique de leur choix de vie commune. Leurs discours se formulent de manière à penser les enjeux écologiques comme étant inclus dans leur volonté de vie partagée. Ils relèvent avoir été premièrement sensibilisé·es aux thématiques écologiques à l'occasion de leur formation, ou parfois, dans leur foyer familial. Il est intéressant de relever que le renforcement de ces préoccupations s'est déroulé dans le contexte d'une proximité avec une ou des personnes particulièrement touchées par ces réalités. Parmi les parcours de vie étudiés, on peut retenir, comme influences, l'engagement d'un·e petit·e ami·e auprès d'Xtinction Rébellion (Elise, Fred) ; la crise existentielle d'un père se penchant sur l'anticapitalisme (Louane) ; l'antispécisme d'un petit ami et le contact avec des ami·es engagés (Colin) ; l'installation en squat (Ambre) et la sensibilité écologique de collègues d'association (Thérèse). Il apparaît alors que l'entretien de liens forts avec des personnes actives dans la défense de valeurs écologiques agit comme un catalyseur de prise de conscience auprès des enquêté·es.

En somme, les idéaux de vie relationnelle alternatifs étudiés sont caractérisés par trois aspects, à savoir, 1) l'autonomie vis-à-vis des choix de vie individuels 2) la valorisation de liens amicaux, horizontaux et solidaires au quotidien afin de développer une communauté, et 3) un brouillage de frontières dans la définition des liens amoureux, familiaux, et amicaux. De plus, il apparaît que ces motivations, qui donnent lieu à des choix résidentiels, se présentent comme des réponses à une critique des conditions d'existence humaine à l'ère du capitalisme, notamment, de l'isolement dans lequel se trouvent les humains en Occident moderne. C'est ainsi que les interviewé·es ont souhaité explorer des manières d'habiter à même d'honorer ces aspirations relationnelles.

6.2 Modes d'habitation partagés et enjeux écologiques

6.2.1 Impact écologique direct

À titre de rappel, l'impact écologique direct désigne, dans les cohabitations, les pratiques quotidiennes qui impactent la biosphère de manière directe. Cette dimension regroupe l'acquisition de biens matériels, la consommation d'énergie, les modes d'alimentation, les moyens de déplacement et la fréquence de ces derniers. Ces pratiques sont indicatrices d'un souci, chez les interviewé·es, pour les impacts des activités humaines sur la planète.

Chez tous les foyers en question, on peut constater la volonté des cohabitant·es de vivre dans une certaine sobriété matérielle. L'aménagement des logements étudiés est caractérisé par la mise en commun de biens mobiliers (meubles, véhicules, appareils électro-ménagers, outillage) acquis par chaque cohabitant·e au fil de leur parcours résidentiel antérieur. En effet, en emménageant avec plusieurs personnes, il est récurrent que chacun·e des cohabitant·es participe à l'ameublement du logement en y apportant du mobilier dont iels ont fait l'acquisition par le passé. L'achat de seconde main est également une pratique courante. Trois habitations disposent d'une ou deux voitures, ce qui permet à tous·tes les cohabitant·es de pouvoir accéder à ce moyen de transport sans pour autant posséder de véhicule individuel. Pour la plupart des trajets, le vélo ou le train sont priorités.

Les interviewé·es se montrent regardant·es du niveau de chauffage de leur logement. Certain·es vivent dans des conditions que l'on pourrait considérer comme plus « rudimentaires » dans le sens où iels sont davantage exposé·es aux variations climatiques saisonnières. On peut mentionner l'habitat dans une maison sans chauffage (Ambre) et la résidence partielle dans une caravane annexée à une maison chauffée (Fred). Ces contextes de vie sont appréciés par les enquêté·es en question, car ils leur permettent de profiter davantage du temps passé en extérieur pour se consacrer à des activités plaisantes pour elle·ux. Ces situations sont le résultat de réflexions personnelles au sujet de leurs besoins en termes de confort.

Les courses sont effectuées en commun, pour la plus grande partie. Les cohabitant·es assurent leur ravitaillement majoritairement par le biais de structures locales, comme des paniers de légumes issus de fermes environnantes ou de coopératives alimentaires. Les produits de saison y sont priorités. On peut aussi relever que la plupart des cohabitations comptent des personnes intégrées dans un réseau local de production ou de revente alimentaire. Certains foyers consomment également des produits cultivés dans le potager entretenu par les cohabitant·es, comme ceux de Thérèse, Ambre et Louane. Il semble pertinent de noter que dans ces trois foyers, les connaissances en agriculture sont acquises sur le terrain, au contact d'autres cohabitant·es qui ont elle·ux-mêmes appris par le biais de leurs expériences d'habitation antérieures. En effet, les foyers étudiés ne comprennent pas d'agriculteur·ices de profession, mais il apparaît que les résident·es peuvent accéder à un large éventail de savoirs transmis de manière informelle. Ce constat rejoint les remarques d'Alice Raybaud (formulées au chapitre 1) au sujet de la démocratisation des connaissances agricoles que permet l'installation en collectif (2024). Par leur installation

en habitat collectif, les enquêté·es se trouvent en mesure de travailler la terre et de bénéficier de leurs récoltes et cela, avec relativement peu de ressources financières. Dans ce contexte modeste, la coopération entre individus est centrale, ce qui rend accessible un vaste éventail de capacités théoriques et pratiques. En somme, il apparaît que les colocataires créent et s'approprient des méthodes de production alimentaire et d'approvisionnement.

La récupération d'aliments invendus est également une pratique récurrente chez la plupart des foyers. Par ce processus, les foyers réduisent le gaspillage alimentaire et partagent parfois cette nourriture avec des personnes au-delà de leur habitation. Par ailleurs, la commensalité est grandement valorisée, ce qui implique que les repas préparés sont adaptés aux préférences alimentaires des cohabitant·es. Si certain·es d'entre elle·ux sont végétarien·nes, véganes, ou souhaitent consommer uniquement des produits bio, la cohabitation prépare les repas communs en respectant du mieux possible ces préférences. Des modes d'alimentation végétariens et des styles de vie véganes sont alors priorisés au sein des foyers étudiés. En effet, dans les cohabitations, il apparaît que les personnes se montrent ouvertes à faire évoluer leurs pratiques, notamment alimentaires, de manière à s'adapter aux modes de vie de leurs colocataires, tout en se rapprochant de leurs propres valeurs. Les enquêté·es mentionnent partager de nombreuses valeurs avec leurs colocataires, notamment celles qui ont trait à l'écologie. La mutation des modes de vie de chacun·e peut ainsi être perçue comme allant vers la mise en pratique de ces valeurs, encouragée par le partage de l'habitat avec des personnes dévouées à des pratiques écologiques. Ainsi est-il intéressant de relever que le partage de l'habitat et de la vie quotidienne dans les foyers peut avoir pour effet de répandre des pratiques positives d'un point de vue écologique. Au fil de discussions, de repas partagés, et de découverte de modes de vie différents des leurs initiaux, les colocataires semblent s'engager petit à petit dans des modes de vie en phase avec leurs valeurs écologiques auxquelles iels se rattachent depuis de nombreuses années.

De manière générale, les pratiques quotidiennes que j'ai décrites dans cette section vont dans le sens d'une réduction de l'impact des activités anthropiques sur la biosphère, ce qui me fait avancer que les cohabitations étudiées sont directement porteuses d'un impact écologique positif. Pour synthétiser, la mise en commun de biens matériels, la réduction du niveau de chauffage, les déplacements en mobilité douce (ou parfois, en voiture partagée par la cohabitation), la valorisation de régimes alimentaires végétariens et véganes, et finalement, l'engagement dans des méthodes de production alimentaire et de

ravitaillement ancrées localement, sont des pratiques quotidiennes qui ont pour effet une réduction de l'impact écologique direct des activités humaines. Il importe à présent d'évaluer l'impact de transition écologique.

6.2.2 Impact de transition écologique

Je rappelle que l'impact de transition écologique regroupe les valeurs politiques, l'engagement militant ou associatif, les pratiques d'entretien et de care, ou encore, le rapport au travail. Il désigne les dispositions cultivées ou renforcées au cœur des cohabitations alternatives et permettra, dans un second temps, de dévoiler le potentiel de transformation des modes de vie occidentaux dans une perspective plus large de transition écologique.

Dans les cohabitations, les tâches d'entretien du logement sont souvent réparties également parmi tous·tes les colocataires adultes, comme il est le cas chez Elise, Colin, Ambre, Louane et Fred. Chez elle·ux, chaque tâche est de la responsabilité d'une personne par semaine ou deux, puis, une autre. Ce fonctionnement permet à chacun·e de prendre part à une grande diversité de travaux ménagers. Il est fréquent que des réunions hebdomadaires soient organisées au sein des cohabitations afin de faire le point sur nombre d'aspects de leur vie quotidienne partagée, et les activités de care y sont un thème central. Thérèse, quant à elle, explique que le travail d'entretien est effectué par tous·tes ses cohabitant·es sans règle définie, sur la base d'une conception partagée de ce que constitue un espace agréable à vivre. En effet, elle et ses colocataires s'accordent sur le fait que chacun·e doit participer à rendre leur espace d'habitation accueillant pour tout le monde. Aussi, iels tablent sur la capacité de chaque colocataire à prendre part à ces activités lorsqu'iels en ont la disponibilité. Ce mode de répartition du care s'appuie donc sur les capacités individuelles et sur une perception commune des caractéristiques d'un lieu de vie agréable. Fred et Louane mentionnent elle·ux aussi que leur cohabitation se montre adaptable aux disponibilités de chacun·e à participer à l'entretien de leur espace. Notamment lorsque certain·es se trouvent contraint·es à consacrer beaucoup de temps à leur travail salarié, il est communément accepté que ces personnes ne peuvent contribuer à ces tâches autant que d'autres. Tous·tes les interviewé·es se trouvent plutôt satisfait·es des conditions dans lesquelles sont menées les diverses activités de soin et d'entretien. Lorsque des conflits apparaissent, ils sont abordés à l'occasion de réunions où la négociation et les discussions honnêtes sont privilégiées.

Comme le partage des tâches ménagères, des courses et des repas (ainsi que les coûts financiers qui y sont liés) est fréquent dans les foyers en question, plusieurs enquêté·es constatent une facilitation de leur vie quotidienne, dans le sens où la charge de travail est répartie parmi un certain nombre de personnes. Les cohabitant·es peuvent, par exemple, cuisiner pour tout le monde une fois par semaine et profiter des repas préparés par les autres. De manière similaire, les personnes qui sont parents bénéficient de la participation de leurs colocataires à plusieurs activités liées à la parentalité. L'implication des cohabitant·es dans le quotidien des familles avec lesquelles iels partagent leur vie permet aux parents (ou au mono-parent) de trouver parfois du repos, de pallier à certains imprévus, et plus généralement, de faciliter l'agencement de leur vie quotidienne. Les figures plurielles de parentalité que représentent les colocataires ont également pour valeur de transmettre des perspectives nouvelles et de diversifier les interactions entre enfants et adultes. Les enfants qui évoluent dans ces cohabitations peuvent alors bénéficier de nombreux liens avec des personnes d'âges divers, tandis que les cohabitants non-parents qui vivent avec elle·ux (Thérèse, Fred et Louane) se réjouissent de participer à leur éducation et à leurs soins. Parmi les dispositions véhiculées dans le contexte du mode de vie communautaire étudié, on peut ainsi noter que plusieurs interviewé·es ont élargi leur conception de la parentalité. En effet, la plupart des interviewé·es (Elise, Thérèse, Fred, Louane) perçoivent les rôles parentaux dans une perspective communautaire. Dans ces points de vue, le soin aux enfants de la cohabitation est apporté par les parents, mais aussi par leurs cohabitant·es. Ces dernier·ères, qui sont parfois considéré·es comme des oncles et tantes des jeunes, participent grandement à la vie familiale de leur habitat.

Les enquêté·es valorisent tous·tes une implication dans des activités non-rémunérées auprès d'associations ou autres organisations. Bien qu'iels apprécient leur(s) activité(s) professionnelle(s), les enquêté·es souhaiteraient travailler à temps partiel afin d'investir plus pleinement leurs activités bénévoles. Aussi, la participation à des projets portés par leurs ami·es ou cohabitant·es leur permet d'entretenir des réseaux de solidarité informelle, un élément qu'iels valorisent grandement. En continuation avec cette remarque, Fred exprime qu'à travers son mode de vie, il apprécie particulièrement pouvoir prendre part à des projets qu'il n'aurait pas pu entreprendre seul. La grande diversité de relations qui entourent les enquêté·es rend ainsi possible la poursuite de projets positifs pour leur elle·ux-mêmes ainsi que pour leur communauté. Dans ces contextes, l'aide reçue et apportée par les ami·es et/ou colocataires participe au

développement de liens basés sur la confiance et l'entraide. De plus, il apparaît que les relations amicales qui se déploient dans les contextes de cohabitation permettent la mise en application de valeurs préexistantes chez les enquêté·es, tout en faisant preuve de tolérance envers les autres. Je considère que ces interactions sont le terreau d'une existence relationnelle positive pour les humains qui s'y engagent ainsi que pour les impératifs écologiques de notre époque.

Auprès des interviewé·es, le vote est fréquent du côté de la gauche ou du parti écologique. Cependant, la quasi-totalité exprime des doutes quant à l'efficacité de cette pratique politique, notamment en raison du manque de diversité dans les partis existants. Aussi, iels regrettent que les impératifs écologiques ne soient pas intégrés dans tous les programmes des partis. Par ailleurs, je note que les personnes entretenues perçoivent les enjeux écologiques comme relevant à la fois d'actions aux niveaux institutionnel et politique, tout en étant liés à des modes de vie à l'échelle individuelle. Cette perspective a pour intérêt de reconnaître la responsabilité des politiques et autres instances de pouvoir, comme les banques, tout en valorisant, dans le même temps, la portée des changements des modes de vie individuels. Les personnes entretenues ne militent pas activement pour la cause environnementale, cela dit, on peut relever que leur manière d'habiter constitue un moyen de revendiquer, autour d'elle·ux, des manières de vivre alternatives, désirables d'un point de vue écologique et social. En effet, on peut mentionner que les modes de vie et d'habitation dont il est question ont paru, dans un premier temps, surprenants pour plusieurs parents et membres de la famille des interviewé·es. Puis, au fil des discussions et des visites des parents sur les lieux d'habitation, Thérèse et Fred ont remarqué une certaine ouverture de leurs proches au sujet de leur mode de vie alternatif. De plus, Elise et Fred relèvent que quelques membres de leurs familles ont fait évoluer certaines de leurs habitudes, notamment alimentaires, au gré de leur contact avec leur enfant. Une autre façon pour certain·es enquêté·es de revendiquer leur mode de vie est la confrontation aux institutions. Dans le cas de Thérèse, la taxe Serafe est calculée par ménage, mais son foyer ne correspond pas à une catégorie administrative « classique ». En effet, la Confédération suisse établit une délimitation entre ménages privés et ménages collectifs. Elle définit les ménages privés ainsi :

Un ménage privé se compose des membres d'une famille vivant ensemble dans le même logement (ou dans la même maison individuelle) et de toutes les autres personnes qui vivent avec elle (par exemple, les employés de maison, les enfants à la charge, les sous-locataires, les

personnes au pair, les auxiliaires commerciaux, les pensionnaires, les résidents permanents, les professionnels des soins...) (OFS, 2025a : 2).

Quant aux ménages collectifs, ils sont réunis dans une liste exhaustive de huit types d'établissements, et ont pour caractéristique de comprendre plusieurs personnes ne tenant pas leur propre ménage.⁷ L'OFS admet que la délimitation de ces deux catégories peut parfois s'avérer délicate, et formule des recommandations destinées aux cantons et communes pour établir cette définition. Ces distinctions institutionnelles permettent de mettre en lumière certaines difficultés que peuvent rencontrer les cohabitant·es en collectif, qui luttent pour faire reconnaître leur configuration d'habitation. C'est ainsi que le foyer de Thérèse a été considéré par Serafe comme étant composé de quatre ménages, alors que dans la réalité, les cohabitant·es vivent comme un seul ménage. Fred, quant à lui, a été confronté au constat que les maisons à louer se trouvent, la plupart du temps, attribuées en priorité à des ménages correspondant à la configuration familiale classique, à savoir, à deux parents et leur(s) enfant(s). Son témoignage met en lumière un mécanisme d'effacement des structures de cohabitations alternatives au modèle familial nucléaire. La recherche de maisons ou d'appartements pouvant accueillir un certain nombre de personnes non-apparentées se révèle complexe. Les cohabitant·es doivent mener de longues recherches afin de se voir attribuer une habitation. Cette réalité que j'ai décrite peut constituer, pour les cohabitant·es alternatifs, une véritable lutte pour faire reconnaître une manière de vivre et d'habiter hors des idéaux de vie commune. Il apparaît alors que les enquêté·es, à défaut de militer dans le contexte de manifestations ou auprès d'associations engagées écologiquement et/ou socialement, incarnent une lutte dans leurs interactions proches quotidiennes et auprès des institutions. Vivre et habiter avec pour idéal de vie la création de liens sociaux solides et diversifiés se présente comme une démarche haute en moments de revendication. Par ailleurs, il est intéressant de relever que Fred et Louane ont tous·tes deux milité pour la cause environnementale par le passé et considèrent aujourd'hui que leur mode d'habitation constitue une manière plus paisible et gratifiante pour elle·ux de donner vie à leurs idéaux de vie en société, tout en impactant, à leur échelle, un certain nombre de personnes. C'est pourquoi je considère que les

⁷ Ce sont les homes pour personnes âgées et établissements médicosociaux ; foyers et maisons d'éducation ; internats et foyers étudiants ; établissements pour personnes handicapées, hôpitaux et autres établissements de soins, les établissements d'exécution des peines et mesures ; centres d'hébergement de requérants d'asile et finalement, les monastères et établissements d'hébergement d'autres associations religieuses (OFS, 2025a : 2).

cohabitant·es incarnent un militantisme quotidien et positif, grâce auquel iels espèrent voir se répandre des évolutions sociétales depuis les marges.

Pour résumer, on peut relever que les modes de cohabitation en question sont le lieu d'une répartition du care motivée par des considérations égalitaires et/ou par une prise en compte des capacités individuelles. On peut y observer divers processus de mise en accord sur cette répartition, qui valorisent la discussion afin d'établir collectivement une définition de ce qui constitue un lieu agréable à vivre. La participation commune au care donne lieu à une certaine facilitation de la vie quotidienne pour tous·tes. Les moments de partage, comme la commensalité sont priorisés. Les cohabitant·es valorisent la recherche d'une diversification des interactions entre humains d'âges et d'origines différentes. Les valeurs politiques mises en valeur appartiennent à la gauche avec un accent sur les considérations écologiques. Les enjeux écologiques sont perçus comme relevant d'actions non seulement au niveau individuel mais aussi dans la sphère institutionnelle et politique. Le vote est encouragé bien que l'efficacité de cette pratique soit questionnée. On relève peu d'engagement militant, alors que les cohabitant·es sont intégré·es dans de nombreuses structures associatives bénévoles. Il apparaît que les modes d'habitation alternatifs sont perçus comme l'occasion de revendiquer des changements sociétaux au quotidien et à l'échelle qui est celle des enquêté·es. Iels apprécient leur travail, qu'iels souhaiteraient mener à temps partiel, et valorisent la participation à de nombreux projets collaboratifs et non-rémunérés.

La prochaine section mobilisera les caractéristiques des idéaux relationnels étudiés (l'autonomie vis-à-vis des choix de vie individuels, la valorisation de liens amicaux et solidaires au quotidien dans le but de développer une communauté, la flexibilité dans la définition des différentes relations) ainsi que les pratiques et dispositions relevant des deux types d'impacts associés aux modes d'habitation qui résultent de ces idéaux. Elle aura pour visée d'établir comment les idéaux de vie commune et les modes d'habitation analysés peuvent être porteurs de changements profonds des modes de vie occidentaux adaptés aux enjeux d'une transition écologique juste ainsi que définie par Laurent.

6.3 Perspectives pour une transition juste

Il importe à présent de revenir sur le programme décrit par Éloi Laurent dans le chapitre 3. *Problématique*, selon lequel la transition juste implique trois impératifs économiques,

c'est-à-dire, réduire les inégalités, redéfinir la coopération et repenser les besoins humains (2023 : 18). Au cours de chacun de ces sous-chapitres, seront discutés et illustrés les arguments de la capacité de critique du système (6.3.1) ; la sobriété des modes de vie (6.3.2) ; puis, l'argument de la création et renforcement de la communauté (6.3.3). Pour terminer, il s'agira de situer la notion de lutte dans les modes de vie étudiés, afin d'établir dans quelle mesure ils peuvent être porteurs de changements profonds à une échelle sociétale.

6.3.1 Réduire les inégalités : critique d'un système de reproduction sociale,

d'exploitation du travail domestique et célébration d'une pluralité d'existences

J'avance que les choix résidentiels étudiés à l'occasion de ce travail résultent en une sortie d'une conception de l'habitat basée sur la propriété privée, l'accumulation de biens, et la reproduction d'un statut social. En effet, alors que les interviewé·es sont issu·es de familles de classes moyennes-supérieures, leur trajectoire résidentielle se tisse hors des logiques de reproduction sociale associées à la poursuite d'un schéma familial nucléaire. Leur critique du manque de diversité relationnelle de notre époque et culture s'associe à la mise en cause d'une accumulation d'un capital économique familial ainsi que d'une conception carriériste et consumériste de l'existence humaine. En d'autres termes, leur exploration de modes d'habitation et de relation alternatifs au modèle hégémonique constitue une critique des conditions sociales de la vie humaine à l'œuvre dans nos sociétés capitalistes. Le supposé confort d'un « pavillon individuel » coûteux, habité par une famille nucléaire, et dont l'entretien est habituellement relayé à une personne (souvent, à la femme ou à un·e employé·e de ménage à domicile) apparaît, pour les enquêté·es, comme appartenant à une époque révolue, alors que l'aspiration à un habitat partagé les laisse entrevoir des perspectives réjouissantes socialement (la possibilité de cultiver des liens amicaux et solidaires), et souvent plus économes (notamment grâce à la mise en commun de biens, au partage de certains coûts de la vie, et à une insertion dans des réseaux informels de production et de circulation alimentaires).

Les cohabitant·es se montrent enthousiasmé·es à l'idée d'élaborer ensemble de nouvelles manières de se répartir l'entretien de leur lieu d'habitation, des potagers, et parfois, les soins aux enfants. Dans ces modes de répartition, on peut constater que les interviewé·es perçoivent une flexibilité dans les rôles que chacun·e peut endosser au sein de la cohabitation et dans les relations qui y sont entretenues. Le care se trouve y être l'affaire de tous·tes, si bien que chacun·e peut s'engager dans ces activités à divers moments. Pour

illustrer, on peut mentionner les colocataires considérés comme oncles et tantes des enfants (Thérèse, Fred) ; des amies souhaitant élever un enfant ensemble (Louane) ; le désir de participer à un projet de parentalité communautaire (Elise) ou encore des cohabitant·es apprenant auprès des un·es et des autres l'entretien d'un potager (Ambre, Thérèse, Fred). Je soutiens que ces idéaux de vie commune et relationnelle, qui valorisent l'autonomie, la formation de relations amicales horizontales, et qui perçoivent une fluidité dans les rôles que chacun·e peut endosser dans la cohabitation, résultent en une profonde remise en cause des inégalités associées au travail domestique en société capitaliste.⁸

Pour approfondir ce point, je me réfère à Silvia Federici qui, dans son ouvrage *Le capitalisme patriarcal* (2019), avance que le capitalisme vole et exploite le travail domestique effectué par les femmes dans les foyers (Simonet, 2022 : 183). Elle souligne que ce travail est le produit d'une séparation singulière entre la production (travail payé) et la reproduction (travail non-payé) :

[...] le capitalisme a subordonné les activités de reproduction, sous la forme du travail non-payé des femmes, à la production de la force de travail et, par conséquent, le travail non payé que les capitalistes extorquent aux travailleurs est bien plus considérable que le travail extorqué pendant la journée de travail salarié, puisqu'il comprend le travail ménager non payé des femmes, même quand celui-ci est réduit à un minimum. (Federici, 2019 : 50).

Federici précise que l'assignation des femmes au travail domestique non payé constitue une oppression basée sur le genre et fait place à une profonde inégalité dans nos sociétés capitalistes :

Le capital a dû nous convaincre que c'était une activité naturelle, inévitable, et même épanouissante d'accepter de travailler sans salaire. En retour, la condition non salariale du travail domestique a été l'arme la plus puissante pour renforcer l'acception commune selon laquelle le travail domestique n'est pas du travail, empêchant ainsi les femmes de lutter contre cela (Federici, 1975 : 23 In Simonet 183).

Le travail domestique relève du travail reproductif, qui « *reproduit notre vie à travers la procréation, l'éducation des enfants, le travail sexuel, ainsi que la cuisine, le ménage, le réconfort apporté aux proches, etc.* » (Federici, 2020 : 28 In Simonet, 2011 : 184). Par la suite, Federici et ses collègues ont établi une redéfinition du travail reproductif : elles ont

⁸ L'OFS (2025b) relève qu'en Suisse, en 2024, les femmes continuent d'accorder 62% de leur temps de travail total à du travail non-payé, alors que cette part représente 42% chez les hommes. Cette inégalité se creuse particulièrement chez les couples avec enfants de moins de 7 ans : dans ces situations, les femmes consacrent 63,1 heures par semaine aux tâches domestiques, contre 39,8 chez les hommes.

démontré qu'en réalité, il se trouve profondément intégré dans le système de production capitaliste, et l'alimente : « [...] *le capitalisme est un système ne s'intéressant à la reproduction de la vie humaine que si elle permet de reproduire des personnes qu'il pourra exploiter* » (Federici, 2021 : 182). Plus précisément, Federici se réfère à Mariarosa Dalla Costa et Selma James, qui ont établi que le travail domestique est une clé de la production de la force de travail, c'est-à-dire, la main-d'œuvre (Dalla Costa & James, 1972 In Federici, 2019 : 55). Elles proposent entre autres « *une nouvelle compréhension du rôle joué par la famille en société capitaliste (centre de production et non seulement de consommation), une nouvelle conception de la position des femmes (productrices et reproductrices de la force de travail) [...]* » (Dalla Costa, 2014 : 329 In Simonet, 2022 : 181). Les activités liées au travail domestique sont ainsi nécessaires pour qu'une accumulation capitaliste ait lieu (Federici, 2019 : 56).

Pour revenir à la présente recherche, il semblerait que les cohabitant·es, s'engagent à participer collectivement aux activités (re)productives, et ne les considèrent pas comme une contrainte ou une corvée, mais comme constitutives d'une vie agréable en collectif, dans laquelle les relations entre humains ne sont pas figées, mais sont le lieu d'une flexibilité. Par ces motivations, iels formulent une réponse à l'incapacité du système capitaliste à valoriser les tâches (re)productives dont la valeur est fondamentale pour le maintien de la vie humaine. Il apparaît que les cohabitant·es œuvrent dans la reconnaissance de ce travail, par le biais de son partage parmi tous·tes les membres.

En somme, dans les conceptions alternatives de l'habitat abordées par cette recherche, le partage de l'espace n'est pas perçu comme une contrainte, bien au contraire, là réside l'occasion pour les cohabitant·es de découvrir de nombreux apports de la vie à plusieurs. À mon sens, ces remarques sont d'une grande valeur pour envisager une possible transition des modes de vie des franges relativement aisées de la population en Occident vers des manières d'habiter et de vivre en phase avec les impératifs écologiques et sociaux actuels. Car dans une démarche de valorisation d'une diversité de liens interhumains au quotidien, une apparente réduction d'un niveau de vie (une surface habitée plus petite, moins de biens matériels, moins de consommation d'énergie) n'est pas considérée comme telle. Pour les cohabitant·es, il n'est plus question de se « mettre en ménage » dans un vaste logement individuel, privatisé, dans lequel sont accumulées les richesses. À l'inverse, les cohabitant·es s'engagent dans des modes d'habitation alternatifs avec entrain, dans l'espoir d'y développer des liens forts et de gagner en confort de vie de manière collective. Afin de souligner l'intérêt de ces remarques, je me réfère à Malcom

Ferdinand, selon qui une des tâches de l'écologie décoloniale concerne la mise en cause d'un « *habiter colonial* »⁹ :

[...] il s'agit de renverser l'idéologie économique qui fait des milieux de vie humaine et non humaine des ressources au service d'un enrichissement capitaliste inégalitaire. Le décentrement de la pensée postcoloniale se traduit par la remise en cause des représentations des lieux de vie comme des terres hors-monde, ressources à accaparer ou terrains paradisiaques (Ferdinand, 2019 : 252).

Ainsi, le souhait de vivre à plusieurs dans une perspective d'exploration des liens interhumains se présente-t-il comme un ingrédient fondamental d'une élaboration de lieux de vie en dehors de l'idéologie de reproduction sociale, d'exploitation du travail domestique, et de consommation de ressources au service d'un enrichissement individuel.

En outre, il est intéressant de relever que la vie en habitat partagé que mènent les interviewé·es donne à voir une ouverture à la cohabitation avec des individus issus de milieux et de cultures variés, ce qui peut donner l'occasion à nombre de personnes d'accéder à un logement agréable à vivre. Cette remarque rejoint celle de Raybaud, qui souligne que l'habitat partagé permet à des personnes précaires d'accéder à un niveau de vie difficilement atteignable (2024 : 252). Aussi, cette possibilité de la rencontre d'une diversité de personnes est d'une grande valeur en ce qu'elle permet aux cohabitant·es de découvrir des points de vue nouveaux, et d'élargir encore leurs perceptions et sensibilités au monde. Cet aspect me semble d'une grande valeur et pour l'approfondir, je mobilise la pensée de l'anthropologue Arturo Escobar, qui formule une critique profonde du modèle de développement prévalent dans les sociétés occidentales, dont il évoque certaines facettes comme l'industrialisme, le capitalisme, la sécularisation, le patriarcat, le néo(libéralisme), et la modernité (Escobar, 2018 : 160). Il expose les racines de cette vision du monde : « [...] à la base du modèle et aux racines de ces facettes, se trouve la diffusion mondiale de l'idée selon laquelle nous vivons tous dans un seul monde, "un monde fait d'un seul monde", pour utiliser la formule de John Law » (Law, 2011 In Escobar, 2018 : 160).

⁹Il importe de préciser que le terme « colonial » dans ce contexte n'est pas une indication historique mais décrit le phénomène selon lequel la domination d'êtres humains est une condition qui fait exister l'habitat colonial. (Ferdinand, 2019 : 57).

Afin de dépasser cette pensée, Escobar se réfère à l'idée d' « *un monde pouvant contenir de nombreux mondes* », ou encore à celle d'un « *un plurivers* », qui renvoie à une perspective admettant qu'il existe de nombreuses réalités (Escobar, 2018 : 167).

De manière similaire, Malcom Ferdinand considère que la reconnaissance d'une pluralité humaine (et non-humaine) constitue le fondement d'une élaboration de modèles sociétaux adaptés aux enjeux écologiques :

À l'opposé des conceptualisations de la crise écologique qui partent de catégories de l'*anthropos*, de « l'Homme », *faire monde* suppose de reconnaître la pluralité des humains et des non-humains comme condition de pensée. Bien souvent la présentation des enjeux écologiques du monde cache la pluralité des existences sur Terre dans un fantasme de l' « Un » face à la planète ou d'un « nous ». Or, le « nous » est loin d'être une évidence. Qui parle et qui agit pour ce « nous » ? Ce « nous » cache l'enjeu de la crise écologique : celui de composer dans un monde pluriel, divers et transgénérationnel à partir des pluralités humaines et non humaines sur Terre. (Ferdinand, 2019 : 326-327).

Ces perspectives permettent de saisir la valeur de la création de vies communes accueillant une multitude de personnes dont le niveau de richesse, la culture, les habitudes, peuvent varier. Cette reconnaissance de la diversité est porteuse d'une évolution profonde des mentalités et des habitudes.

Ainsi, les situations d'habitation en question renversent les fondements d'une logique de reproduction sociale, constituent un lieu de participation commune aux tâches de (re)production, proposent des lieux de vie accessibles pour celles et ceux qui se trouveraient dans une situation de vie délicate (précarité, monoparentalité, situation résidentielle instable), et permettent une reconnaissance de perspectives plurielles. Cela laisse entrevoir des possibilités de réduire diverses formes d'inégalités, et de construire des manières d'exister en phase avec les enjeux écologiques et sociaux de notre ère. La prochaine section portera sur un autre aspect clé de la transition, à savoir, la redéfinition de la coopération entre humains.

6.3.2 Redéfinir la coopération entre humains : création et renforcement de la communauté

Les modes de vie étudiés, qui émergent d'un souhait d'entretenir des liens amicaux, variés et solidaires, ainsi que de l'autonomie des individus à choisir leurs conditions d'existence, sont porteurs d'une véritable revalorisation et redéfinition des liens de coopération. La participation des cohabitant·es à de nombreux projets dans leurs foyers et en dehors de

ceux-ci ; la répartition du travail domestique et du care dans les cohabitations ; la recherche d'un accord sur des notions de bien vivre en commun ; ou encore la transmission de nombreux savoirs informels, sont des phénomènes au travers desquels chacun·e peut découvrir, auprès des autres, de nombreuses possibilités de développer une intelligence collective à même de rendre les communautés humaines pérennes et soucieuses de leur environnement. Les cohabitant·es, par leur engagement dans des liens dans lesquels la coopération est centrale, construisent des petites communautés solides et adaptables aux changements environnementaux et sociétaux à venir. Par là, iels se rapprochent des conditions d'existence que partagent avec nous les autres êtres vivants. En effet, la capacité à coopérer est une qualité très présente dans le monde vivant, qui peut s'adapter à son environnement. Plus précisément, selon Hamant, Charbonnier et Enlart, le vivant est caractérisé par trois dimensions, à savoir, l'interaction, la circularité et la coopération (2025 : 100). Iels soulignent que l'organisation du monde vivant part de sa robustesse face à un monde fait de fluctuations, d'hétérogénéité, de processus aléatoires ; une réalité en contraste avec l'impératif de performance de nos sociétés, qui se base sur une illusion d'abondance et de prévisibilité du monde. Sur la base de ces faits, le biologiste Olivier Hamant défend un modèle sociétal basé sur une recherche et une création de la robustesse, à différentes échelles sociétales. Il oppose cette qualité à la performance, qu'il qualifie ainsi :

La performance, définie comme la somme de l'efficacité et de l'efficience, réduit le champ des possibles, en limitant les options, par essence. Elle requiert un environnement parfaitement prévisible pour se construire et se justifier. La robustesse au contraire ouvre les possibles, en multipliant les options. Elle crée des chemins alternatifs dans un environnement imprévisible (Haman, 2023 : 22).

La robustesse correspond à la capacité chez les vivants à se maintenir stables sur le court terme, et viables sur le long terme, et cela, malgré les fluctuations de leur environnement (Haman, 2023 : 22). Cependant, il ne s'agit pas de réduire l'humain à ses fonctions biologiques : en plus des mythes, normes sociales, langues et autres caractéristiques propres à l'humain, sa capacité de projection et de réflexion sur le groupe est unique et pourrait être mobilisée afin d'imaginer un modèle économique en phase avec les contraintes biophysiques terrestres (Haman, Charbonnier, Enlart, 2025 : 111).

J'avance que les modes de vie étudiés correspondent à une sortie d'un impératif de performance prôné par notre culture occidentale contemporaine. En effet, le schéma de la famille nucléaire peut être associé à un récit dans lequel la performance est centrale :

la mise en couple ; l'installation en habitat conjugal ; le mariage ; l'acquisition conjugale de biens mobiliers et immobiliers ; la transmission familiale d'un héritage ou d'un patrimoine, sont des phénomènes dans lesquels les individus se montrent performants à un niveau personnel. En d'autres termes, ils s'engagent dans des schémas de vie basés sur une certaine stabilité du monde, dans lesquels les options sont peu diversifiées et où les interactions interhumaines sont appauvries. Hamant estime qu'un changement radical à l'échelle sociétale implique le passage de la performance à la robustesse :

Nous quittons l'époque de l'optimisation dominante construite sur la pauvreté des interactions, pour entrer dans la société de la robustesse fondée sur la richesse et la diversité des liens. Dans un monde en basculement socio-écologique, la robustesse construite contre la performance nous invite à une inversion totale de notre modèle social, économique et culturel, dans tous les secteurs (Haman, 2023 : 25).

Haman précise que, pour qu'un projet soit véritablement robuste, il doit alimenter la santé humaine mentale et physique, la santé sociale, ainsi que celle des milieux naturels (Haman, 2023 : 40). Il avance que lorsqu'un projet nourrit la santé commune et se montre suffisamment robuste, alors est produit un véritable modèle économique (Haman, 2023 : 41). Pour proposer une illustration d'un projet robuste, le chercheur mobilise notamment l'habitat participatif : dans ce contexte, les habitant·es conçoivent et assurent la gestion de leur logement en se concentrant sur le bien-être et les échanges, si bien que le chercheur le qualifie de « *modèle d'école de la coopération* », qui donne lieu à une expertise de la résolution de conflits, et inclut souvent un soin tout particulier au milieu naturel, promouvant ainsi la santé commune à tous les niveaux. (Haman, 2023 : 41).

Pour revenir à la présente recherche, je soutiens que l'exploration de modèles relationnels alternatifs au couple-famille nucléaire peut constituer, pour les individus qui s'y engagent, un point de départ vers la construction de communautés robustes. Il apparaît que leurs idéaux de vie commune les invite à inventer dans leur quotidien de nouvelles manières de collaborer. Par leur volonté de valoriser une diversité de liens amicaux et de créer des réseaux de solidarité informelle afin de vivre en communauté, les cohabitant·es développent des dispositions à coopérer les un·es avec les autres, ce qui participe à la viabilité et la stabilité de la maisonnée. Haman met en lumière la valeur de cette diversité relationnelle :

La robustesse implique de mettre en avant la valeur des rencontres, de l'éducation et de la culture, les trois vaisseaux de la transmission. Une grande part de hasard, d'hétérogénéité ou d'incohérence accompagnera ces interactions, comme autant de contre-performances au

service de la créativité. La richesse des interactions permettra la prolongation des savoirs et la viabilité du groupe. Alors que la performance ne sert que le confort individuel en excluant les autres, humains comme non-humains, la robustesse fait des liens le levier de l'équilibre et de la survie du groupe (Hamant, 2023 : 44).

Cette remarque permet de saisir l'importance de la créativité et de la diversité dans les liens interhumains entretenus dans une perspective de création de communauté. En continuité avec ce postulat, je me réfère à Murray Bookchin, dont la pensée a été rassemblée par Janet Biehl : les deux considèrent qu'une vie humaine n'est complète que lorsqu'elle peut réaliser tout son potentiel créateur, particulièrement la capacité de créer du vivre-ensemble sur la base d'un processus réflexif, lucide et délibératif. (Stevens In Biehl & Bookchin, 2018 [1998] : 8).

De fait, il apparaît que les cohabitant·es, par le biais de leurs idéaux de vie relationnelle, s'engagent dans des existences robustes socialement et écologiquement. Leur recherche d'une richesse relationnelle et leur désir de créer une maisonnée ou une communauté sur la base de liens amicaux et solidaires participe à l'élaboration d'idéaux de vie où les relations entre humains ainsi qu'avec leur environnement sont harmonieuses. Leur démarche de vie en habitat collectif se présente comme l'occasion de définir des conditions dans lesquelles une coopération avec les autres peut être réalisable, ainsi que de repenser leurs besoins réels. La prochaine section visera à établir comment ces derniers sont conçus au cœur des cohabitations.

6.3.3 Repenser les besoins humains : sobriété et réappropriation des moyens de subsistance

Les modes d'habitation qui émergent de ces idéaux sont l'occasion, pour les enquêté·es, de mettre en application des valeurs écologiques qu'ils ont adoptées auparavant. Ainsi se dessinent des cheminements vers une sobriété des modes de vie, notamment au travers d'une faible accumulation matérielle, un souci pour la consommation d'énergie, des alimentations végétariennes ou véganes, et une valorisation des mobilités douces. Il a été relevé que les interviewé·es, en valorisant dans leur quotidien et leur habitat une diversité de liens (amicaux, familiaux, de colocataires, de collègues, et plus encore) se donnent les possibilités d'expérimenter un usage commun des ressources, ainsi qu'une transmission d'expériences et de savoir informels.

De plus, comme souligné précédemment, les enquêté·es ont tous·tes mené de nombreuses réflexions sur l'importance souvent minorisée des relations hors du lien conjugal nucléaire promu dans nos sociétés. Il apparaît que ces questionnements sont l'occasion pour elle·ux de repenser les fondements de ce qui constitue une vie heureuse pour les humains. En effet, si le schéma nucléaire classique est tant valorisé socialement, et qu'il est considéré comme inapte à satisfaire les besoins sociaux humains, une existence qui se déploie hors de celui-ci requiert l'élaboration d'autres manières de mener sa vie qui soient épanouissantes pour les individus qui s'y engagent. Chez les enquêté·es, cette exploration de manières d'être au monde alternatives est caractérisée par la volonté de tisser des liens solidaires et amicaux afin de créer des communautés respectueuses des besoins humains ainsi que de leur environnement. Les moments valorisés au cœur de ces modes de vie, comme le partage des repas, la participation commune à des projets enthousiasmants et à l'entretien du foyer, les discussions et débats sur les règles de vie commune, représentent de véritables réinventions des idéaux de vie humaine. On peut constater un passage des modes de vie basés sur l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers et la reproduction familiale d'un statut social, à des manières de vivre où prévalent la richesse des interactions humaines et un usage commun des espaces ainsi que des biens matériels. Ces idéaux sont considérés comme épanouissants pour les humains et nécessaires pour entrevoir une société post-capitaliste.

Les cohabitant·es, en sortant d'un schéma de vie conjugale-nucléaire dans lequel le travail domestique et de care est souvent relayé à la femme, s'approprient et se répartissent l'entretien de leur espace, ainsi que leur approvisionnement en nourriture. Leur participation à l'entretien du logement, et dans certains cas, du jardin potager, le soin aux enfants, ainsi que leur engagement dans la production et la circulation d'une alimentation locale constituent une véritable appropriation collective des moyens de subsistance. Afin de mettre en lumière la portée de ces changements qui s'opèrent au cœur de la sphère du quotidien, je mobilise la perspective de la subsistance, développée par la sociologue féministe Maria Mies et l'anthropologue Veronika Bennholdt. Cette perspective défend une approche féministe autonome, c'est-à-dire qu'elle prône une profonde transformation des rapports économiques et sociaux entre les sexes (Mies & Bennholdt, 2022 [1997] : 9). À l'origine de ces revendications, les autrices constatent que, dans notre « *culture de l'opérationnalité* », les pratiques nécessaires à la vie, à savoir, les activités de subsistance (comme le soin aux personnes âgées, aux malades, aux enfants, le ménage, le travail des champs, etc.) sont méprisées : « *l'idéologie qui classe dans le même ensemble le travail*

servile, le travail paysan et le travail domestique des femmes au foyer modernes repose sur le mépris envers les processus naturels liés à la vie » (Mies & Bennholdt, 2022 [1997] : 11). Ainsi estiment-elles que le travail de subsistance, habituellement relayé à la femme au foyer, porte en lui une puissance créatrice et productive, si bien qu'elles l'utilisent comme point de départ pour penser une économie féministe anticapitaliste (Mies & Bennholdt, 2022 [1997] : 10). La perspective de la subsistance est intersectionnelle : elle a pour particularité de lier les questions féministe, écologique et économique (Mies & Bennholdt, 2022 [1997] : 8). Elle peut être définie ainsi :

[...] une perspective produite depuis une conception différente de l'« économie », à la fois plus ancienne et plus jeune que le capitalisme, et qui fait de la vie et de la préservation du vivant son principe central. La perspective de la subsistance constitue une orientation résolument différente de celle que suppose la production de marchandises dans la mesure où elle implique de réfléchir à comment – et combien – nous voulons produire et consommer et de s'organiser collectivement à cette fin (Ross, 2023 : 45-46).

Au cœur de la réflexion de Mies et Bennholdt, se trouve la question de comment pourrait émerger une autre économie, qui permettrait aux humains de mener une vie bonne, libre, et de gérer l'*oikonomia* (l'économie domestique) au quotidien ainsi qu'ils souhaitent le faire, de manière à subvenir à leurs besoins (Mies & Bennholdt, 2022 [1997] : 7). Afin d'explicitier le caractère écologique de la perspective de la subsistance, il importe de préciser la notion de travail humain. Plus précisément, le travail de subsistance n'équivaut pas au travail domestique. Le travail de subsistance renvoie à une vaste étendue de savoir-faire partagés par la plupart des humains qui vivaient dans les maisonnées de l'ère pré-industrielle (Pruvost, 2021 : 150). Il désigne tout labeur qui participe au maintien de la vie et permet une certaine autonomie au sein des maisonnées. Le travail domestique, quant à lui, correspond à celui qui est effectué dans la sphère du foyer par les femmes dès l'ère industrielle, reposant sur des appareils ménagers dans l'idée que ces derniers permettent le confort moderne d'un foyer individuel (Pruvost, 2021 : 152). Ce travail n'est pas autonome, dans le sens où il dépend de la production d'outils de travail fabriqués dans le Sud global : les foyers modernes se trouvent au bout de la chaîne de production industrielle, et se trouvent voués à la consommation (Pruvost, 2021 : 151-152). Les féministes de la subsistance inscrivent donc le travail domestique dans la division internationale du travail, ce qui implique de considérer les processus d'extraction des matières premières, de production de biens, de consommation d'énergie (Pruvost, 2021 : 161). En somme, la perspective de la subsistance s'intéresse « à l'amont et à l'aval du

travail humain, qu'il ait lieu dans la sphère privée ou publique » (Pruvost, 2021 : 162). Elle permet de penser les conséquences écologiques et sociales du désengagement du travail de subsistance dans les sociétés occidentales :

L'organisation capitaliste du travail, fondée sur la privatisation des foyers et l'individualisation des équipements domestiques, instaure des liens de subordination à grande échelle entre femmes des classes populaires du Nord et du Sud global, d'un côté, et les bénéficiaires de cuisines toutes équipées, de l'autre. Décortiquer la quotidienneté appareillée, c'est ainsi mettre au jour des mécanismes emboîtés de domestication : la fin des sociétés paysannes s'est traduite par l'enrôlement progressif dans la vente de sa force de travail contre rémunération monétaire. L'abandon du travail de subsistance a conduit à dissocier les tâches du soin des proches des tâches du soin du milieu de vie – à un point tel qu'il peut sembler désormais dérisoire d'imaginer prendre soin de la terre à l'échelle de son propre foyer (Pruvost, 2021 : 162).

La subsistance met ainsi en lumière les fractures profondes de l'humain occidental avec son milieu de vie et les autres existences humaines dont il dépend. Ainsi la perspective de la subsistance permet-elle d'appréhender conjointement l'exploitation de la nature et celle des populations du Sud global. Par ailleurs, ces considérations font écho à la critique que formule Malcom Ferdinand au sujet de l'« *habiter colonial* » qui « *désigne une conception singulière de l'existence de certains humains sur Terre – les colons – , de leurs rapports avec d'autres humains – les non-colons – ainsi que leurs manières de se rapporter à la nature et aux non-humains de ces îles* » (Ferdinand, 2019 : 48).

En expérimentant une participation commune aux activités de subsistance dans les cohabitations, les enquêté·es se rapprochent des processus naturels qui rendent possible la vie humaine, et sortent d'une existence rythmée principalement par la vie familiale et salariale et qui valorise la consommation. Iels élaborent des manières de s'organiser, de produire et de consommer qui se basent sur une conception des besoins humains dans laquelle sobriété matérielle et richesse des interactions humaines sont les mots d'ordre. La découverte collective des processus liés à la subsistance permet aux cohabitant·es de s'éloigner des rapports d'exploitation sur lesquels est basée la production de biens matériels individuels, pour s'engager à participer au maintien de la vie de leur communauté. Par la même occasion, iels peuvent développer des rapports harmonieux au vivant et aux autres humains. J'avance ainsi que leur appropriation de la subsistance participe également à la création de robustesse telle que définie par Hamant dans la section précédente. En effet, la subsistance est conditionnelle à la communauté :

"Le besoin d'une sécurité de subsistance est satisfait par la confiance en sa communauté plutôt que par la confiance dans un compte bancaire ou un État-providence. Une perspective de subsistance ne peut être réalisée que dans un tel réseau de rapports humains fiables et stables" avec des communs, empêchant la "privatisation de biens communs comme l'eau, l'air, les déchets, les ressources du sol" (Mies & Shiva, 1999 : 352-353 In Pruvost 2019 : 43).

Chez les interviewé·es, l'entretien de rapports humains amicaux et solidaires fondés sur une recherche d'autonomie peut ainsi donner lieu à une participation collective aux processus de maintien de la vie humaine et non-humaine, en d'autres termes, à la subsistance, ce qui confère une grande robustesse aux communautés qu'ils forment avec leurs cohabitant·es et autres groupes humains avec lesquels ils interagissent. Or il ne s'agit pas d'avancer que l'adoption d'idéaux de vie relationnelle alternatifs résulte automatiquement en des modes de vies sobres et où le travail de subsistance est d'office réapproprié collectivement.

J'avance ainsi que l'aspiration à une vie relationnelle alternative peut agir comme facilitant une mise en pratique de valeurs écologiques pré-existantes, la coopération entre humains, et un engagement collectif dans le travail de subsistance, par le biais d'un questionnement profond sur les fondements d'une vie humaine heureuse et la recherche d'une diversité de liens sociaux amicaux à même de construire des communautés solides. Ces motivations sortent d'un idéal de consommation individuelle associé à la vie familiale nucléaire moderne. Ces remarques confirment la première hypothèse de recherche, qui supposait qu'une pluralisation des idéaux relationnels sur la base d'une valorisation des liens amicaux pourrait engendrer des modes d'habitation davantage adaptés aux enjeux d'une transition écologique juste. Elles confirment partiellement la deuxième hypothèse de recherche qui portait sur le potentiel lien de causalité entre idéaux relationnels et modes de vies écologiques : j'ai supposé que le déploiement de modes de vie en accord avec les impératifs de durabilité actuels relève d'une interconnexion entre idéaux de vie commune et prise de conscience des enjeux écologiques. Les résultats ont plutôt souligné l'influence qu'exercent des idéaux relationnels alternatifs sur la mise en application des valeurs écologiques préexistantes. Bien que les considérations environnementales ne constituent pas directement une motivation à la base de leur choix d'habitation, il apparaît que les interviewé·es perçoivent également l'intérêt écologique de leur choix de vie commune. Leurs discours se formulent de manière à penser les enjeux écologiques comme étant

inclus dans leur volonté de vie partagée. Le lien de causalité inverse, qui va des considérations écologiques aux idéaux relationnels, serait à préciser davantage.

6.3.4 Quelle place pour la lutte ?

L'analyse formulée à l'occasion de ce travail de mémoire se situe à un niveau microsocial, en d'autres termes, elle porte sur les pratiques quotidiennes des individus et sur leurs interactions les uns avec les autres. L'échelle locale à laquelle sont étudiés les processus sociaux se trouve en contraste avec le cadre théorique formulé à la section 2, qui décrit des phénomènes macrosociaux, à savoir, des évolutions sociétales s'opérant à une échelle plus large, où les processus institutionnels, économiques, historiques et politiques sont centraux. J'avance que ces deux échelles d'analyse sont nécessaires pour saisir la complexité des phénomènes sociaux abordés à l'occasion de ce travail. En effet, sortir des schémas de vie relationnelle hégémoniques et des trajectoires résidentielles qui en découlent se présente comme une réponse à un contexte macrosocial considéré comme ignorant les besoins relationnels humains ainsi que les impératifs écologiques de notre époque. Il apparaît alors que les interviewé·es s'exercent à une réappropriation de leur vie quotidienne, cela dans une perspective de faire émerger des existences alternatives aux impératifs sociaux associés à une culture capitaliste et consumériste. Dans leur quotidien, il s'agit d'incarner et de revendiquer, autour d'elle·ux, des modes de vie en phase avec les crises écologiques et sociales actuelles. Par leur manière de vivre, les enquêté·es apparaissent comme les acteur·ices d'une politisation de leur vie quotidienne. En écho à ces remarques, je me réfère à la théoricienne littéraire Kristin Ross, qui dans son ouvrage *La forme-Commune : La lutte comme manière d'habiter*, avance que « *la vie quotidienne est peut-être le site de l'aliénation, mais c'est aussi celui de la désaliénation, le terrain du changement social* » (Ross, 2023 : 132). L'autrice se réfère notamment à Federici et Mies pour avancer que « *les tâches répétitives du soin quotidien, essentiellement endossées par les femmes – toute la division genrée du travail de la reproduction sociale –, deviennent un point de vue permettant de faire émerger distinctement la question de la politique du foyer.* » (Ross, 2023 : 132). On comprend alors que les sphères intimes et quotidiennes ne peuvent être séparées des enjeux sociétaux à plus grande échelle.

De plus, bien que la décentralisation et la relocalisation soient des aspects clés de la robustesse (dont j'ai précédemment décrit les caractéristiques) cette dernière ne se révèle pas pour autant incompatible avec des structures et des organisations à plus large échelle :

par la nécessité d'une densité et d'une diversité d'interactions, la robustesse appelle à la coopération au niveau local, et aux interactions entre petites structures (Hamant, 2023 : 57). Afin de préciser comment de petites communautés peuvent interagir à plus large échelle, il me paraît judicieux de me référer au courant du municipalisme libertaire, qui correspond à la branche politique de l'écologie sociale développée par le philosophe Murray Bookchin (Stevens in Biehl & Bookchin, 2018 [1998] : 11). Le municipalisme libertaire avance qu'une instance politique réunissant tous les membres d'une communauté géographique doit être pensée afin de décider des engagements de la collectivité, sans quoi, tout basculement vers d'autres formes de production, d'habitat et de relations restera marginale (Stevens in Biehl & Bookchin, 2018 [1998] : 11). Ce point de vue permet d'envisager comment les modes de vie étudiés pourraient être reconnus et encouragés au niveau politique. Il importe de mettre en place des instances politiques à même de rendre visibles les communautés locales :

Le municipalisme libertaire entend revitaliser les possibilités démocratiques présentes de façon latente dans les gouvernements locaux existants, et transformer ceux-ci en démocraties directes. Le but est de décentraliser ces communautés politiques de manière à ce qu'elles retrouvent une échelle humaine et soient adaptées à leur environnement naturel. Il s'agirait donc de restaurer les pratiques et les qualités de la citoyenneté afin que les femmes et les hommes prennent collectivement la responsabilité de la conduite de leurs propres communautés, suivant une éthique du partage et de la coopération, plutôt que de s'en remettre à des élites (Biehl & Bookchin, 2018 [1998], 22-23).

Dans cette perspective, le rôle des politiques consiste donc en un rapprochement de la sphère politique à celle du terrain et des communautés locales, dans une recherche de cohabitation entre les groupes humains :

Ce que propose le système communal, c'est de déplacer progressivement l'économie capitaliste et la démocratie libérale représentative vers des formes communales d'économie et d'autogouvernement assurant le pluralisme culturel comme base d'une authentique interculturalité entre les différents systèmes culturels. Patzi montre clairement que le système communal contemporain n'est basé sur l'exclusion d'aucun groupe. [...] Une telle approche ne vise pas à instaurer une nouvelle hégémonie, mais au contraire à mettre fin à toute forme d'hégémonie (Escobar, 2018 : 67).

Cette remarque d'Arturo Escobar nous renvoie à la notion d'hégémonie développée par Antonio Gramsci, que j'ai explicitée au début de ce travail. Il importe de revenir sur ce concept car, si l'on a pu établir que la famille nucléaire en tant qu'idéal de vie se présente comme une hégémonie, il s'agit à présent d'explorer comment cet état de fait peut évoluer

dans nos sociétés occidentales. Gramsci décrit deux phénomènes : la guerre de mouvement et la guerre de position (Gramsci, 2012 : 36). Ces deux manières de lutter pour renverser une hégémonie se déroulent chacune dans des contextes spécifiques de rapports entre l'État et la société civile. La guerre de mouvement désigne une prise du pouvoir par la force, possible lorsque la majorité du pouvoir est concentrée aux mains de l'État. Gramsci soutient qu'en Occident de son époque, au contraire, le pouvoir n'est pas principalement centralisé dans l'État : « *[Le pouvoir] a eu le temps de s'insinuer en profondeur dans le corps social, jusqu'à rendre malaisée la séparation de la société politique et de la société civile* » (Gramsci, 2012 : 35-36). Quant à la guerre de position, elle concerne la promotion d'une nouvelle culture populaire à même de contrer l'hégémonie en transformant culturellement les classes populaires et en les préparant à la révolution (Moundounga Mouity, 2012 : 1). Il explicite la nécessité de considérer la guerre de mouvement comme un « moment » de la guerre de position, et considère qu'une stratégie révolutionnaire adéquate dans un contexte donné consiste à trouver un juste rapport entre ces deux manières de lutter (Gramsci, 2012 : 36).

Pour revenir aux modes de vie étudiés à l'occasion de cette étude, on peut avancer qu'ils sont constitutifs d'une guerre de position, dans le sens où les cohabitant·es participent à l'élaboration d'une culture alternative aux idéaux de vie communément véhiculés dans nos sociétés. Au cœur de la démarche de l'échantillon étudié, se trouve une réflexion profonde sur la place accordée aux interactions entre humains ainsi que sur leurs réels besoins matériels et relationnels. Leurs choix relationnels et résidentiels sont le résultat d'une volonté de pouvoir choisir délibérément des trajectoires de vie harmonieuses pour les communautés humaines et non-humaines. En sortant de l'impératif de la famille nucléaire, les personnes interrogées se donnent la possibilité d'explorer des existences caractérisées par un entretien de liens communautaires, solidaires et amicaux. Leur engagement dans ces manières d'habiter se présente également comme une occasion d'appliquer des valeurs écologiques et sociales. Plus que des expériences isolées, ces parcours résidentiels et les relations qu'ils font exister peuvent, par leur robustesse et leur caractère enthousiasmant pour les besoins sociaux humains, être porteurs de profondes évolutions des mentalités et des manières de vivre autour d'elle·ux.

Plus précisément, afin de mener la bataille culturelle et de faire émerger une contre-hégémonie dans le contexte d'une guerre de position, Gramsci élabore la notion d'« *intellectuel* », qui joue un rôle déterminant dans la construction d'une hégémonie :

[...] peut être considéré comme un intellectuel toute personne qui œuvre au "consentement spontané" des masses, en intervenant dans le champ de la culture et des idéologies, et/ou qui participe à l'appareil de coercition de l'État, c'est-à-dire qui exerce des tâches de "commandement" ou de "domination directe" (Keucheyan In Gramsci, 2012 : 136).

Il importe de préciser que le concept d'« *intellectuel* » développé par Gramsci ne se base pas sur une distinction entre le travail manuel et celui qui est intellectuel, car il considère que n'importe quel travail implique ces deux dimensions, à des degrés variables : « *Tous les hommes sont intellectuels ; mais tous les hommes ne remplissent pas dans la société la fonction d'intellectuels* » (Gramsci, 2012 : 143). Gramsci en distingue deux types, « *l'intellectuel organique* » et « *l'intellectuel traditionnel* » :

Un intellectuel organique est "organiquement" lié à une classe sociale dominante ou ascendante : il est issu de ses rangs, il a pour fonction de systématiser la conscience qu'elle a d'elle-même, et de prendre part à l'organisation de la production [...] Un intellectuel organique peut évoluer dans un domaine en apparence éloigné de l'économie et de la politique. (Keucheyan In Gramsci, 2012 : 133).

L'intellectuel·le traditionnel·le, quant à lui, est « *un vestige d'une classe dominante déchue* » (Keucheyan In Gramsci 2012 : 133). Gramsci décrit des phénomènes caractéristiques de tout groupe œuvrant à acquérir le pouvoir : il s'agit de la conquête idéologique des intellectuel·les traditionnel·les, facilitée par l'émergence de nouveaux·elles intellectuel·les organiques (Keucheyan In Gramsci, 2012 : 143). En d'autres termes, il s'agit de parvenir à faire évoluer les intellectuel·les qui se rattachent à un ordre social et à une idéologie appartenant au passé, mais qui conservent un pouvoir, et cette tâche est d'une plus grande efficacité lorsque le groupe qui aspire à une position dominante élabore de nouvelles figures d'intellectuel·les organiques. On peut avancer que, dans le cas des modes d'habitation dont il est question dans cette recherche, les cohabitant·es se présentent comme des intellectuel·les organiques, dans le sens où iels sont issu·es de classes sociales dont les modes de vie pourraient être qualifiés de dominants, et exercent une mise en cause de l'idéologie véhiculée par cette classe. De ce fait, iels participent à la prise de conscience des ses logiques inhérentes. Afin d'entrevoir comment les cohabitant·es pourraient participer à l'émergence d'une contre-hégémonie à une échelle plus large, macrosociale, on pourrait imaginer qu'iels s'organisent dans une perspective de mise en visibilité de leurs modes de vie. Il semblerait judicieux qu'iels se rassemblent avec d'autres cohabitations alternatives écologiques dans le monde, dans une démarche de création de nouvelles normes et d'une culture émergente. L'intérêt de cette

proposition réside, entre autres, dans la conception de nouvelles figures d'intellectuel·les organiques et d'une nouvelle culture. Elles se présenteraient comme désirables auprès des groupes traditionnels, notamment en insistant sur le caractère enthousiasmant de l'entretien d'une diversité de relations harmonieuses entre humains.

7 Conclusion

Ce travail de mémoire a mené une recherche et une réflexion sur le potentiel transformateur des idéaux relationnels dans une perspective de transition écologique juste. Il s'est centré, d'une part, sur trois facettes de la vie des personnes entretenues : leur habitat en collectif librement choisi, leurs idéaux de vie relationnelle et leur prise en considération des enjeux écologiques. D'autre part, il s'est basé sur le cadre de réflexion proposé par Éloi Laurent, qui définit la transition juste comme une transition globale composée de trois dimensions formant ensemble un triptyque économique : réduire les inégalités, redéfinir la coopération, et repenser les besoins humains. (2023 : 18). Pour rappel, la question de recherche était la suivante :

Dans quelle mesure des idéaux relationnels alternatifs à celui du couple-famille nucléaire peuvent-ils être générateurs de modes de vie et d'habitation adaptés aux enjeux d'une transition écologique juste ?

Afin de préciser les liens entre idéaux relationnels, modes d'habitation, et enjeux écologiques, j'ai formulé deux sous-questions :

- Idéaux relationnels et choix du mode d'habitation : *Comment l'adoption d'idéaux relationnels alternatifs s'articule-t-elle aux choix de modes d'habitation collectifs ?*
- Mode d'habitation et enjeux écologiques : *Quels sont les impacts écologiques des modes de vie et d'habitation en collectif promouvant des idéaux relationnels alternatifs et quelles dispositions sont cultivées par les personnes s'engageant dans ces manières de vivre ?*

La première sous-question visait à mettre en lumière comment les choix résidentiels sont influencés par une perception d'une vie relationnelle alternative à la forme hégémonique de la famille nucléaire. L'analyse a permis d'établir que, pour cinq enquêté·es, le choix du mode d'habitation résulte de leurs idéaux de vie commune qui se situent hors du schéma familial nucléaire. J'ai avancé que, pour l'entièreté des interviewé·es, leurs idéaux relationnels, ou de vie commune, étaient caractérisés par 1) la volonté d'une autonomie vis-à-vis de leurs choix de vie, 2) la recherche de liens amicaux, horizontaux

et solidaires dans une perspective de développement d'une vie communautaire, et 3) un brouillage de frontières dans la définition des liens amicaux, amoureux, et familiaux. J'ai aussi estimé que ces motivations représentaient des réponses à une critique de l'isolement dans lequel se trouvent les humains en Occident moderne, symptomatique de nos sociétés capitalistes.

La deuxième sous-question avait pour ambition de souligner des éventuelles affinités entre les modèles de vie commune et l'affirmation de valeurs et pratiques liées à la durabilité forte. Elle contient simultanément la question de l'impact écologique direct (les conséquences directes des modes de vie sur la biosphère), ainsi que l'impact de transition écologique (les dispositions cultivées au cœur des cohabitations, susceptibles d'engendrer une transition écologique), deux aspects qui ont servi d'outils pour l'analyse des modes de vie et d'habitation. L'étude du premier impact a permis de souligner que la plupart des personnes entretenues s'engagent dans des modes de production alimentaire et de ravitaillement locaux, favorisent des alimentations végétariennes et véganes, consomment peu d'énergie pour chauffer leur logement, mettent en commun un grand nombre de biens matériels (biens mobiliers, voiture, parfois vêtements), et privilégient les déplacements en mobilité douce. J'ai soutenu que ces éléments témoignent d'une facilitation de la mise pratique des valeurs écologiques préexistantes au mode d'habitation collectif, renforcement rendu possible par le contexte d'habitation dans lequel sont valorisés les échanges et le contact auprès d'autrui. L'analyse portant sur le deuxième impact a mis en lumière un grand nombre de manières d'être cultivées au cœur des maisonnées, qui se révèlent intéressantes afin d'envisager une transition écologique juste. Il est apparu que la répartition des tâches domestiques et du care est effectuée sur la base de considérations égalitaires et/ou prenant compte des capacités individuelles. Aussi, les processus qui établissent cette répartition valorisent la discussion afin de définir collectivement les caractéristiques d'un lieu où il est agréable de vivre pour tous·tes. De manière générale, il a été relevé que la participation commune à ces tâches d'entretien permet une harmonisation de la vie quotidienne. Le travail non-rémunéré est grandement valorisé, tout comme la participation commune à de nombreux projets de création de réseaux de solidarité informelle, sur la base de liens de confiance. Sur le plan politique, on a pu constater un faible engagement militant, et il a été avancé que cela est dû au fait que les interviewé·es considèrent leur mode d'habitation comme le lieu d'une revendication quotidienne. En effet, il apparaît que les enquêté·es s'engagent au quotidien

à appliquer des valeurs écologiques et sociales, tout en percevant l'importance de changements dans la sphère politique et institutionnelle.

En somme, les deux sous-questions ont mis en lumière les effets des motivations d'ordre relationnel dans le choix de modes d'habitation partagée, dans la mise en application des valeurs écologiques, ainsi que dans l'entretien de nombreuses dispositions porteuses de changements au cœur des modes de vie occidentaux. En effet, la recherche a souligné que les idéaux relationnels sont centraux, d'une part, en amont des choix des modes d'habitation, et exercent une grande influence, en aval de ces choix, dans le déploiement des modes de vie des interviewé·es, dans le sens d'une meilleure mise en application de leurs valeurs écologiques.

En outre, les deux sous-questions ont permis de souligner des éléments de terrain à même de penser la transition écologique juste dans ses trois dimensions. Sur la base de l'analyse structurée autour des deux sous-questions, il a été possible de d'évaluer les trois arguments associés aux idéaux relationnels alternatifs : l'argument de capacité de critique du système, celui de la création et du renforcement de la communauté, et finalement, l'argument de la sobriété des modes de vie.

Le premier argument, qui suppose une meilleure aptitude, chez les personnes valorisant des idéaux relationnels alternatifs, à porter une réflexion critique au sujet du caractère systémique des dommages environnementaux, ainsi que sur certaines injonctions sociales néfastes pour le bien-être humain, a été discuté en regard de la dimension de réduction des inégalités, qui constitue le premier enjeu de la transition juste. Il a été souligné que le souhait de vivre à plusieurs dans une perspective d'exploration des liens interhumains agit comme vecteur d'une élaboration de lieux de vie en dehors de l'idéologie de reproduction sociale, d'exploitation du travail domestique, et de consommation de ressources au service d'un enrichissement individuel. En contraste, les cohabitant·es s'aventurent dans des modes d'habitation alternatifs avec entrain, afin d'y développer des liens forts et d'y gagner en confort de vie de manière collective, cela par le biais d'une participation collective au travail (re)productif, et la célébration d'une diversité de liens interhumains au quotidien. Par là, iels formulent une réponse face à l'incapacité du système capitaliste à valoriser les tâches (re)productives qui sont à la base de toute vie humaine, et critiquent l'isolement social que connaît l'humain dans ce système.

L'argument de la création et du renforcement de la communauté a été associé à la dimension de redéfinition de la coopération, deuxième enjeu de la transition juste. Il a été souligné que les cohabitant·es, par le biais de leurs idéaux de vie commune, se trouvent

au cœur d'une exploration de relations dans lesquelles la coopération est centrale et continuellement négociée. La répartition du travail domestique et du care dans les cohabitations ; la recherche d'un accord sur des notions de bien vivre en commun ; ou encore la transmission de nombre de savoirs informels, mènent les interviewé·es à cultiver des dispositions à coopérer les un·es avec les autres, ce qui participe à la viabilité et la stabilité de la maisonnée, en d'autres termes, à leur « robustesse ».

Finalement, j'ai appréhendé l'argument de la sobriété des modes de vie en regard de la dimension de redéfinition des besoins humains. Il a été relevé que les idéaux de vie commune alternatifs peuvent agir comme facilitant une mise en pratique de valeurs écologiques préexistantes et un engagement collectif dans le travail de subsistance, par le biais d'un questionnement profond sur les fondements d'une vie humaine heureuse et la recherche d'une diversité de liens sociaux à même de construire des communautés solides. La réappropriation de la subsistance à l'œuvre dans les cohabitations permet aux cohabitant·es de se rapprocher des processus naturels qui permettent la vie humaine.

Finalement, il a semblé pertinent d'évaluer comment les situations étudiées à l'échelle locale pouvaient être pensées à une échelle macrosociologique. Il a été souligné qu'il serait judicieux de mettre en place des organismes politiques réunissant toutes les membres d'une communauté, cela afin de la rendre visible. Aussi, il s'agit de rapprocher la sphère politique à celle du terrain, dans une perspective de promotion d'une interculturelité. De plus, afin de renforcer la lutte de position pour renverser l'hégémonie, il a été avancé que les cohabitant·es pourraient se regrouper avec d'autres cohabitations alternatives écologiques dans une démarche de création d'une culture alternative.

Ainsi, la recherche a souligné que des idéaux relationnels alternatifs au couple-famille nucléaire pouvaient agir comme facilitateurs d'une mise en application de valeurs écologiques auprès de personnes qui expriment déjà un certain intérêt pour les thématiques écologiques. Les idéaux de relations étudiés sont caractérisés par trois aspects : 1) la volonté d'une autonomie vis-à-vis des choix de vie, 2) la recherche de liens amicaux horizontaux et solidaires dans une perspective de développement d'une vie communautaire, et 3) un brouillage de frontières dans la définition des liens amicaux, amoureux, et familiaux. Ils jouent un rôle déterminant dans la mise en pratique des valeurs écologiques : d'abord, ils constituent une motivation centrale dans les désirs de vie en habitat partagé, et, dans un second temps, ils permettent aux cohabitant·es de mener leur mode de vie dans le sens d'une meilleure mise en application de leurs valeurs écologiques.

Les idéaux relationnels se révèlent pertinents pour penser l'émergence d'une transition écologique juste. En effet, les données de terrain ont mis en lumière trois arguments (capacité de critique du système, création et renforcement de la communauté, et sobriété des modes de vie) associés aux idéaux relationnels, et ont permis d'explorer les apports de ces arguments comparativement aux trois dimensions de la transition juste.

Plusieurs limites à ce travail peuvent être relevées. Je soutiens qu'il aurait été intéressant d'intégrer à l'enquête une plus grande diversité d'expériences, par exemple, en interrogeant des personnes issues de milieux précaires, ou en s'intéressant à des générations âgées. Cela aurait permis de saisir plus précisément les influences entre les trois aspects des modes de vie sur lesquels j'ai centré ma recherche (idéaux relationnels, prise en considération des enjeux écologiques, et mode d'habitation collectif librement choisi). Par exemple, j'aurais souhaité explorer davantage comment, dans une fonction inverse à celle que j'ai observée, la prise en considération d'enjeux écologiques pourrait impacter les orientations relationnelles. De plus, je constate que l'analyse a fait ressortir une pluralité de dimensions appartenant à des sphères institutionnelles, politiques et économiques au sujet desquelles la discussion est restée quelque peu superficielle. À l'occasion d'une recherche future, une analyse plus systématique des limites structurelles à l'installation d'habitats collectifs permettrait de formuler des recommandations pratiques utiles pour les rendre davantage envisageables pour celles et ceux qui aspirent à en faire l'expérience.

Afin de porter une réflexion conclusive sur la présente recherche, je souhaite revenir sur la notion d'utopie abordée dans l'introduction. Je me suis référée à de Lagasnerie (2023), qui avance que l'amitié en tant que mode de vie permet une « sortie » de la société sans pour autant s'en isoler, car cette forme de relation permet une transformation des individus. En écho à cette remarque, j'estime que les idéaux de vie relationnelle que j'ai étudiés se présentent non seulement comme transformateurs pour les personnes qui s'y rattachent, mais agissent en tant que révélateurs des volontés et des besoins essentiels des individus. En effet, il semblerait que l'entretien de liens s'apparentant à de l'amitié au quotidien permette à chacun·e de vivre en phase avec sa condition d'humain, qui ne peut se penser en dehors de ses relations à autrui ainsi qu'aux existences plus qu'humaines. J'avance que ce phénomène confère une valeur existentielle aux relations. L'exploration de vies relationnelles amicales, flexibles et communautaires semble

participer à l'élaboration d'imaginaires dans lesquels sont réinvesties les relations avec tout le monde vivant. Ainsi les humains occidentaux modernes peuvent-ils expérimenter une utopie, celle de leur entrée dans le vivre ensemble, c'est-à-dire, dans la société.

8 Références bibliographiques

- Arnsperger, C. (2022). *L'existence écologique*. Éditions Seuil.
- Authier, J.-Y. (2014). Préambule - Les trajectoires résidentielles : un champ de recherche pour saisir le sens des mobilités. In Fol, S, Miot, Y. & Vignal. C. (éds.) (2014). *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques* (1-). Presses universitaires du Septentrion.
- Berger, B. (1998). The civilization-building role of the nuclear family in historical perspective. *International Journal on World Peace*, Vol. 15(2). pp. 21-30.
- Berthier, N. (2016). *Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés*. Paris : A Colin.
- Bessière, C. & Gollac, S. (2020). *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*. Paris 9bis, rue Abel Hovelacque 75013 : La Découverte.
- Beyeler, M. (2024). *Région Morges - Densification des zones villas. Une grille de référence*. MetamorpHouse.
- Bidet, J. & Le Pape, M.-C. (2024). Pour une Sociologie de la Parenté. Penser les Frontières de la Famille. *Revue des politiques sociales et familiales*, 152 (3), pp. 3-22.
- Biehl, J. & Bookchin, M. (2018 [1998]). *Le municipalisme libertaire : la politique de l'écologie sociale*. Montréal : Les Éditions Écosociété.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (2007 [2005]). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris : A. Colin.
- Bourg, D. ; Roch, P. (dir.) (2012). *Sobriété volontaire, En quête de nouveaux modes de vie*. Genève, Éditions Labor et Fides.
- Bugeja-Bloch, F. (2013). *Logement, la spirale des inégalités. Une nouvelle dimension de la fracture sociale et générationnelle*. Paris : PUF.
- Caillé, A. et al. (2013). *Manifeste Convivialiste. Déclaration de l'interdépendance*. Le bord de l'eau. Lormont.
- Caritas (2024). *La crise du logement aggrave la pauvreté : Caritas exige des mesures*.

<https://www.caritas.ch/fr/la-crise-du-logement-aggrave-la-pauvrete-caritas-exige-des-mesures/>

- Conseil Fédéral (2025). *L'évolution des loyers et la pénurie de logements en Suisse. Rapport du Conseil fédéral donnant suite aux postulats 22.4289 et 22.4290* Müller Damian du 29 novembre 2022.
- Cooper, M. (2017). *Family values : between neoliberalism and the new social conservatism*. New York : Zone Books.
- DePaulo, B & Morris, W. (2005). Singles in Society and in Science. *Psychological inquiry*, 2005-01, Vol.16 (2/3), pp.57-83.
- Dupont, S. (2017). *La famille aujourd'hui : entre tradition et modernité*. Auxerre : Sciences Humaines.
- Engels, F. (1976 [1884]). *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État. À propos des recherches de L.H. Morgan*. Traduit de l'Allemand par les Editions du Progrès, Moscou, 1976. Moscou.
- Escobar, A. (2018). *Sentir-penser avec la Terre. L'écologie au-delà de l'Occident*. Paris, Le Seuil.
- Fairbrother, N. ; Hart, T. ; Fairbrother, M. (2019). Open Relationship Prevalence, Characteristics, and Correlates in a Nationally Representative Sample of Canadian Adults. *The Journal of sex research*, 2019-07, vol 56(6), pp. 695-704.
- Federici, S. (2019). *Le capitalisme patriarcal*. La Fabrique Éditions.
- Federici, S. (2021). Du « salaire au travail ménager » à la politique des communs. Rémunérer le travail domestique : une stratégie féministe ? Texte traduit de l'anglais par Hélène Windish et Maud Simonet. *Travail, genre et société* (46) - Novembre 2021.
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Éditions du Seuil.
- Gotby, A. (2022). Friends against capitalism: Family abolition as a politics of friendship. *Center for køn, seksualitet og forskellighed. Kvinder, køn & forskning* (Online), 2022-06 (1), pp.112-116.
- Grafmeyer, Y. ; Authier, J.-Y. ; de Singly, F. (dir). (2008). *Sociologie urbaine*. Paris : A. Colin.
- Gramsci, A. (2012). *Guerre de mouvement et guerre de position : Textes choisis et présentés par Ramzig Keucheyan*. La Fabrique Éditions.

- Hamant, O. (2023). *Antidote au culte de la performance : La robustesse du vivant*. Paris : Gallimard.
- Hamant, O. ; Charbonnier, O. & Enlart, S. (2025). *L'entreprise robuste : pour une alternative à la performance*. Odile Jacob.
- Herrero, I. ; López, C. ; Ruíz-Benítez, R. (2024). So... are family firms more sustainable ? On the economic, social and environmental sustainability of family SMEs. *Business strategy and the environment*, 2024-07, Vol.33 (5). pp. 4252-4270.
- Hoare, G. & Sperber, N. (2019). *Introduction à Antonio Gramsci*. La Découverte.
- Jelassi, S. (2022, 6 novembre). En Suisse, difficile d'acheter une exploitation agricole quand on ne naît pas paysan. *RTS*. <https://www.rts.ch/info/suisse/13497618-en-suisse-difficile-dacheter-une-exploitation-agricole-quand-on-ne-naît-pas-paysan.html>
- Kagan, S. (2020). Introduction : Queer Convivialist Perspectives for Sustainable Futures. *World Futures*, 76:5-7, pp.267-286.
- Lagasnerie, G. (2023). 3. *Une aspiration au dehors*. Éditions Flammarion.
- Laurent, É. (2023). *Économie pour le XXI^e siècle. Manuel des transitions justes*. La Découverte. Manuels Repères.
- Laurent-Mayard, A. (2024). *Post-romantique. Comment moins de romance pourrait sauver l'amour (et la société)*. Nouveaux jours.
- Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur le droit foncier rural (LDFR). RS 211. 412.11.
- Mies, M. & Bennholdt, V. (2022[1997]). *La subsistance. Une perspective écoféministe*. Éditions La Lenteur.
- Moundounga Moity, P. (2012). Antonio Gramsci, *Guerre de mouvement et guerre de position. Lectures, Les comptes rendus*.
- Noble, T. (1995). The nuclear family and postmodern theory. *Hitosubashi Journal of Social Studies* (27), pp.127-143.
- Office fédéral de la statistique OFSP (2025). Loyers, taux de logement en propriété et type de propriétaires des logements loués. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/construction-logement/batiments.gnpdetail.2025-0573.html>
- Office fédéral de l'environnement OFEV (2020). *Habitat à faible impact environnemental. Résumé*.

- Office fédéral de l'environnement OFEV (2022a). *Conséquences du logement sur l'environnement*.
<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/alimentation-logement-mobilite/logement/consequences.html>
- Office fédéral de l'environnement OFEV (2022b). *Logement et environnement. Leviers et solutions possibles*.
- Office fédéral du logement OFL (2006). L'habitat en Suisse. Développement territorial et logement. *Bulletin du logement*, vol 78.
- Office fédéral du logement OFL (2019). Micro-appartements et logements de type « cluster » : Evaluation des formes d'habitat communautaire destinés aux ménages de très petite taille. Résumé. *Office fédéral du logement, Granges*.
- Office fédéral du logement OFL (2024). *Logement et environnement*.
<https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/wie-wir-wohnen/umwelt.html>
- Office fédéral du logement OFL (2025). *Aménagement du territoire. Glossaire*.
<https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/votations/initiative-contre-le-mitage/glossaire.html#:~:text=On%20parle%20de%20mitage%20du,d%C3%A9vorent%20alors%20les%20surfaces%20disponibles>.
- Office fédéral de la statistique OFS (2025a). *Guides de délimitation : Ménages collectifs (KHH) - Ménages privés (PHH). Recommandations aux cantons et aux communes*. 13 p.
- Office fédéral de la statistique OFS (2025b). *Travail non-rémunéré 2024*.
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.gnpdetail.2025-0579.html>
- Office fédéral de la statistique OFS (2024). *Divortialité*.
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/mariages-partenaires-divorces/divortialite.html>
- Overdevest, C. (Ed). (2024). *Elgar Encyclopedia of Environmental Sociology*. Cheltenham : Edward Elgar Publishing.
- Perrot, R. (2024). Le dilemme de la crise du logement : augmenter le nombre de logements ne suffit pas. *myScience. Sciences sociales ; Environnement*. https://www.myscience.ch/fr/news/wire/das_wohnungsnot_dilemma_mehr_wohnraum_allein_reicht_nicht-2024-hslu

- Pilgeram, R. (2012). Social Sustainability and the White, Nuclear Family: Constructions of Gender, Race, and Class at a Northwest Farmers' Market. *Race, Gender & Class*, Vol. 19, No. 1/2, pp. 37-60.
- Pin, C. (2023). L'entretien semi-directif. *LIEPP Fiche méthodologique n°3*. hal-04087897.
- Pruvost, G. (2019). Penser l'écoféminisme. Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire. *Travail, genre et sociétés*. Vol 42 (2) pp.29-47.
- Pruvost, G. (2021). *Quotidien politique. Féminisme, écologie et subsistance*. La Découverte.
- Raybaud, A. (2024). *Nos puissantes amitiés. Des liens politiques, des lieux de résistance*. La Découverte.
- Ross, K. (2023). *La forme-Commune : La lutte comme manière d'habiter*. La Fabrique Éditions.
- Sarkisian, N. & Gerstel, N. (2012). *Nuclear Family Values, Extended Family Lives. The Power of Race, Class, and Gender*. New York : Routledge. 86p.
- Scott Smith, D. (1993). The Curious History of Theorizing about the History of the Western Nuclear Family. *Social Science History*, Autumn, Vol. 17, No. 3. pp. 325-353.
- Sear, R. (2021). The male breadwinner nuclear family is not the “traditional” human family, and promotion of this myth may have adverse health consequences. *Philosophical transactions of the Royal Society of London. Series B. Biological sciences*, vol.376 (1827), pp.1-9.
- Segalen, M. & Martial, A. (2019). *Sociologie de la famille -9éd. (9^e éd.)*. Armand Colin.
- Simonet, M. (2022). Silvia Federici d'hier à aujourd'hui, une théorie pour l'action. *Cahiers du genre*. Vol 73(2), pp.177-207.
- Uniterre (2025[2023]). *LA TERRE À CELLEUX QUI LA CULTIVENT ! Accès collectif à la terre en Suisse. 2^e édition revue et augmentée*. Druckerei Reitschule.
- Wong Tai Tak, A. (2011). Hegel et Engels sur la famille et le politique. *Mosaïque* (7), pp.54-67.

Sources secondaires

- Bonvalet, C. ; Gotman, A. ; Grafmeyer, Y. (1999). *La famille et ses proches, l'aménagement du territoire*. Paris, INED. PUF Diffusion.

- Brake, E. (2012). *Minimizing marriage : marriage, morality, and the law*. Oxford University Press.
- Dalla Costa, M. & James, S. (1972). *The Power of Women and the Subversion of the Community*. Bristol Falling Wall Press.
- Dalla Costa, M. (2014). Entretien, in Toupin Louise, *Le salaire au travail ménager- Chronique d'une lutte féministe internationale. (1972-1977)*. Québec, Editions du Remue-Ménage : 327-356.
- Federici, S. (2020). « Grève du Travail reproductif et construction de communs reproductifs ». In Federici Silvia, Kuehni Morgane, Simonet Maud, Merteuil Morgane, *Travail gratuit et grèves féministes*. Genève, Entremonde : 26-47
- Déchaux, J.-H. (2007). *Sociologie de la famille*. La Découverte.
- Déchaux, J.-H. (2003). La parenté dans les sociétés occidentales modernes : un éclairage structural. *Revue des politiques sociales et familiales*. Vol. 72. pp.53-63.
- Gough, I. (2021). Two scenarios for sustainable welfare : new ideas for an eco-social contract. *ETUI Research Paper - Working Paper* (12).
- Kertzer, D. & Hogan, D. (1988). Family structure, individual lives, and societal change. In White Riley, M. (ed). *Social Structures and Human Lives*. Newbury Park, CA : Sage. pp. 83-100.
- Merchant, C. (1980). *The Death of Nature : a Feminist Reappraisal of the Scientific Revolution*. San Francisco, Harper and Row Publishers.
- Mies, M. & Shiva V. (1999 [1993]). *Écoféminisme*. Paris, L'Harmattan.
- Mies, M. (1986). *Patriarchy and Accumulation on a World Scale : Women in the International Division of Labour*.
- Ostrom, E. & Walker, J. (dir) (2003). *Trust and Reciprocity. Interdisciplinary Lessons from Experimental Research*. Russel Sage Foundation. New York.
- Piketty, T. (2013). *Le Capital au XXI^{ème} siècle*. Éditions du Seuil.

9 Annexes

9.1 Canevas d'entretien

Canevas d'entretien: relations inter-humaines et transition écologique

Présentation de l'enquête à l'interviewé·e

Cet entretien se déroule en vue de l'élaboration d'un travail de mémoire dans le cadre du Master en Fondements et pratiques de la durabilité, à l'Université de Lausanne. La recherche s'inscrit dans une réflexion de durabilité forte: une perspective qui admet que les solutions techniques aux dérèglements climatiques sont insuffisantes, si bien qu'il importe d'innover sur le plan des modes de vie et d'organisation à l'échelle sociétale. L'enquête se focalise sur les modes de vie occidentaux modernes, c'est-à-dire, sur les manières de vivre qu'adoptent les personnes vivant aujourd'hui dans des pays industrialisés, lesquels sont les plus grands émetteurs de CO₂ et dont les activités économiques sont les plus néfastes pour l'environnement. Les enquêté·es contacté·es vivent en Suisse, ce qui situe l'analyse dans ce pays. Plus précisément, la recherche vise à saisir comment les relations proches entre les humains influencent leur choix d'habitation ainsi que la manière dont ils considèrent les questions écologiques. Cette étude aborde la thématique des relations interhumaines comme une question profondément écologique, et cherche à établir les affinités entre les modèles relationnels valorisés par l'individu (couple, famille, amitiés), ses choix d'habitation, et sa prise en considération des impératifs de la durabilité en vue d'une transition écologique.

Dans un premier temps, il s'agira de te présenter brièvement (ton prénom sera anonymisé). Ensuite, nous nous pencherons sur l'origine de ton intérêt pour les questions de durabilité ainsi que ta manière de mettre ces réflexions en pratique. Puis, nous discuterons de ta manière de mener tes relations (amoureuses, familiales, amicales, associatives, liées à des loisirs), avant d'aborder d'autres habitudes dans ton mode de vie.

L'entretien est confidentiel et je ne considère pas de réponse "juste" ou "fausse". Mon souhait est de découvrir ton expérience ainsi que ton point de vue sur les thématiques abordées.

Sujet	Questions de base	Dimensions	Relances
. Données socio-	Âge, genre, région de la résidence,		

démographiques de l'interviewé-e	métier/formation, métiers des parents		
II. Intérêt pour les questions écologiques	- Que signifient pour toi les termes de durabilité/transition écologique? Qu'est-ce qu'ils impliquent pour les humains? - Quand as-tu développé cet intérêt/cette sensibilité aux questions écologiques?	- Immédiateté VS intérêt/sensibilité progressifs - Avec qui - Impact/influences sur d'autres sphères de la vie - Proximité avec les milieux associatifs/écologiques	- Y a-t-il eu un événement ou une prise de conscience en particulier? Cela t'a touché de manière immédiate ou as-tu développé cette sensibilité au fil du temps? - Avec qui as-tu alimenté tes réflexions à ce sujet? - Sur quels autres sphères de la vie quotidienne/quels sujets de discussion tes réflexions ont-elles eu un impact? De quelle manière? - Fréquentes-tu des milieux

		Lien entre formation/apprentissage et intérêts pour les questions écologiques	associatifs/militants écologiques ? Perçois-tu un lien entre ta formation et ton intérêt pour les questions écologiques?
III. Mise en pratique des valeurs écologiques (impact écologique direct)	Quelle est ta manière de mettre en pratique ta considération pour les questions écologiques/pour agir dans une perspective de durabilité?	- Perception des enjeux de durabilité et des changements qu'ils impliquent pour les humains - Consommation - Mobilité	- Perçois-tu les enjeux de durabilité comme une affaire d'actions individuelles ? Ou est-ce plutôt à une échelle sociétale/politique? Les deux? - Quels achats as-tu l'habitude de faire? (neuf/seconde main, réparation) A quelle fréquence fais-tu du "shopping"? - A quelle fréquence voyages-tu? Avec quel moyen de

		• Habitudes alimentaires • Possession de biens matériels • Habitudes de vote	transport? Comment te déplaces-tu quotidiennement? • Quelle est ta manière de t'alimenter? (régime alimentaire, qualité des repas cuisinés/achetés, attention portée au mode de production alimentaire) • Estimes-tu que ton habitation compte beaucoup de biens matériels? (électro-ménager, informatique, décoration temporelle, "gadgets", jouets si présence d'enfants,...) • Participes-tu souvent aux
--	--	--	--

	La mise en pratique de ces valeurs a-t-elle demandé beaucoup de changements pour toi?	- Engagement associatif/militant - Impact/influence sur les proches - Impact financiers	votations? Quelles valeurs sont les plus importantes pour toi? - Fais-tu partie d'une association engagée politiquement? As-tu des expériences de militantisme? - Quels impacts ou influences ces changements dans ton mode de vie ont-ils eus sur tes proches? - Comment les personnes qui te sont proches réagissent/ont réagi face à ces évolutions? - Ces changements de mode de vie ont réduit/augmenté tes dépenses?
--	---	---	--

	• Es-tu satisfait·e de ta mise en application de ces valeurs?	• Facteurs limitant l'application des valeurs	• Par quoi te sens-tu limité·e dans l'application de tes valeurs au quotidien?
IV. Modèle(s) relationnel(s) valorisés	• Quelles sont les personnes/les relations que tu valorises particulièrement ? Font-elles l'objet d'une hiérarchie ou ont-elles toutes la même importance?	• Relations amoureuses • Relations familiales • Relations amicales	• Vis-tu actuellement une relation de couple ou autre(s) relation(s) proche(s) intime(s) ? Comment la(les) qualifierais-tu? • Quel a été le contexte familial de ton enfance? (Parents ensemble/séparés, présence de frères et sœurs, etc.) • Quels liens entretiens-tu actuellement avec les membres de ta famille? • Qu'est-ce qu'un·e ami·e pour toi?

		• Relations conjugales passées et évolution • Relations amicales passées et évolution	• Te trouves-tu suffisamment entouré·e par des ami·es? Es-tu satisfait·e de tes liens amicaux? • Comment valorises-tu ces relations dans ton quotidien? • As-tu déjà vécu une(des) relation(s) en couple monogame ou autre relations se rapprochant du couple ? Qu'est-ce que tu en retiens aujourd'hui? • Comment le temps passé auprès de tes ami·es a-t-il évolué au fil de ta vie?
--	--	--	---

	• Quel est ton sentiment/ton avis à l'idée d'être en couple et, éventuellement, de devenir parent? • Comment as-tu commencé à questionner certaines normes dans tes relations? (injonction au couple monogame, famille nucléaire, perte de liens amicaux liés à l'arrivée de la "vie adulte") • Quelles sont les valeurs les plus importantes pour toi dans tes relations proches?	• Interaction entre schéma conjugal/familial et enjeux de durabilité • Présence d'éléments d'insatisfaction • Variabilité des valeurs selon le type de relation	• Comment perçois-tu ce schéma de vie à la lumière de tes réflexions sur des sujets de durabilité? • Quels aspects ne t'ont pas convenu dans tes relations par le passé ? • Sont-elles les mêmes pour chacune de tes relations ou est-ce variable?
V. Mode de vie (impact de transition écologique)	• Comment habites-tu? (avec les parents, en collocation, avec un·e partenaire, seul·e?)	• Temporalité du mode d'habitation	• Est-ce pour toi une situation temporelle? Te vois-tu vivre dans

	• A quel taux travailles-tu? Exerces-tu plusieurs activités salariées? • Es-tu indépendant·e financièrement? • Comment préfères-tu habituellement passer ton temps libre?	• Satisfaction au sujet du mode d'habitation • Répartition de la charge domestique • Temporalité de l'activité salariale • Satisfaction au sujet de l'activité salariale • Partage des dépenses et des biens • Fréquence des activités individuelles et collectives	ces dispositions sur un plus long terme? • Cet habitat et ton lien avec les personnes qui le partagent te satisfont? • Comment vous répartissez-vous la gestion du foyer au quotidien? (tâches ménagères, soin apporté aux enfants,...) • Est-ce pour toi une situation temporelle? • En es-tu satisfait·e? • Avec qui partages-tu tes dépenses/biens matériels?
--	---	--	---

	• Quel(s) lien(s) perçois-tu entre tes relations proches et les enjeux de durabilité actuels ?	• Fréquentations amicales • Facilitation/complexification d'une prise de conscience écologique et de sa mise en application	• Lors de ton temps libre, as-tu une préférence pour les activités seul·e ou préfères-tu passer du temps avec d'autres personnes? (proches, ami·es, conjoint·e, collectivités associatives/de loisirs) • Es-tu satisfait·e de la fréquence à laquelle tu vois tes ami·es? • Certaines relations ont-elles encouragé ta prise de conscience écologique? D'autres l'ont-elles rendue plus complexe? • As-tu habité avec un·e conjoint·e?
--	--	--	---

		• Influence de l'intérêt pour la durabilité sur l'orientation relationnelle	Cela a-t-il affecté tes déplacements? • Tes valeurs de durabilité ont-elles été sujet de discussions/débats avec ton·ta·tes conjoint·es? Comment tes valeurs ont évolué au fil de tes relations? Ton intérêt pour les enjeux de durabilité a-t-il eu des effets sur tes choix relationnels? Comment?
--	--	---	--